BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
B
38
NAPOLI

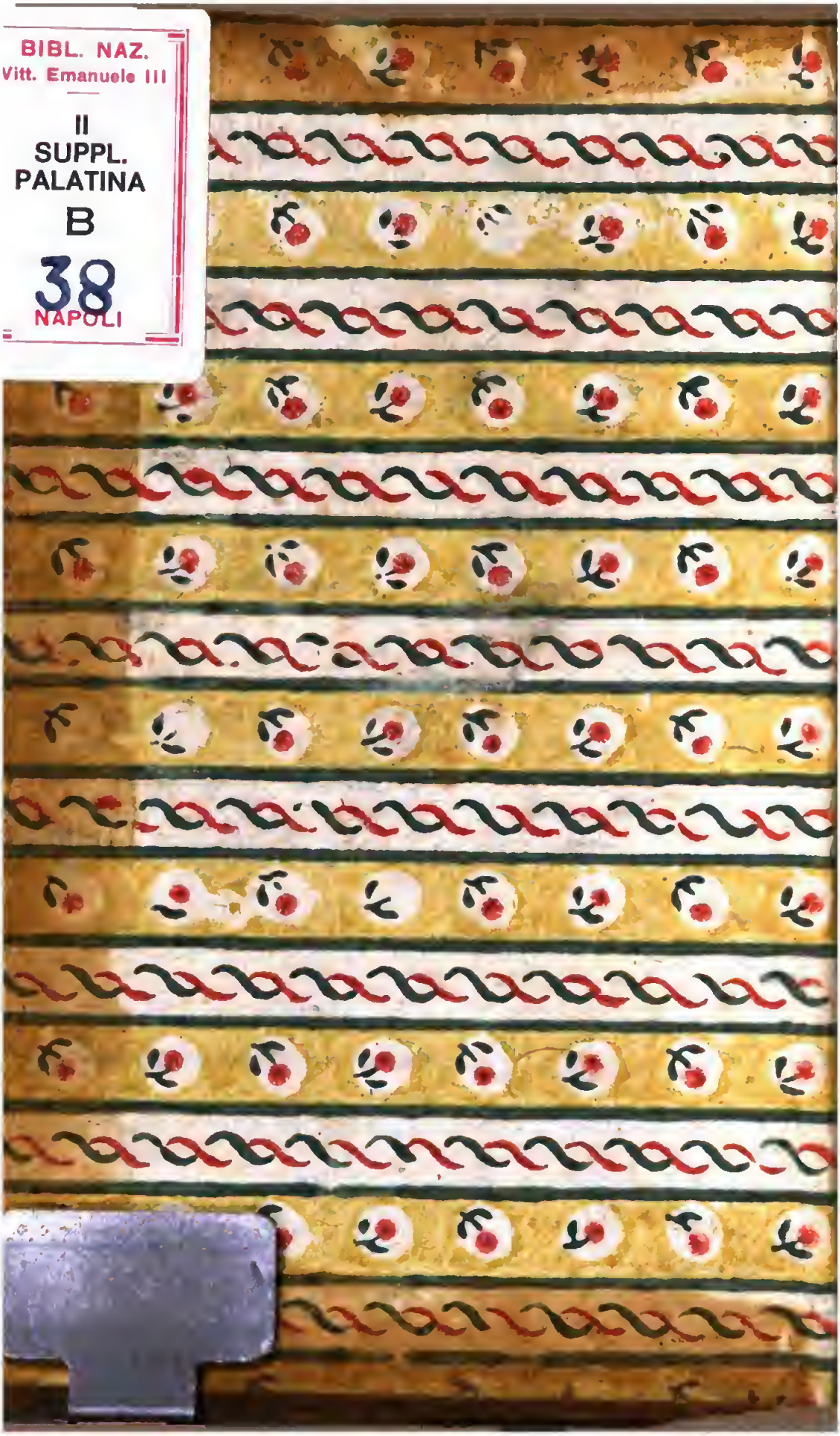

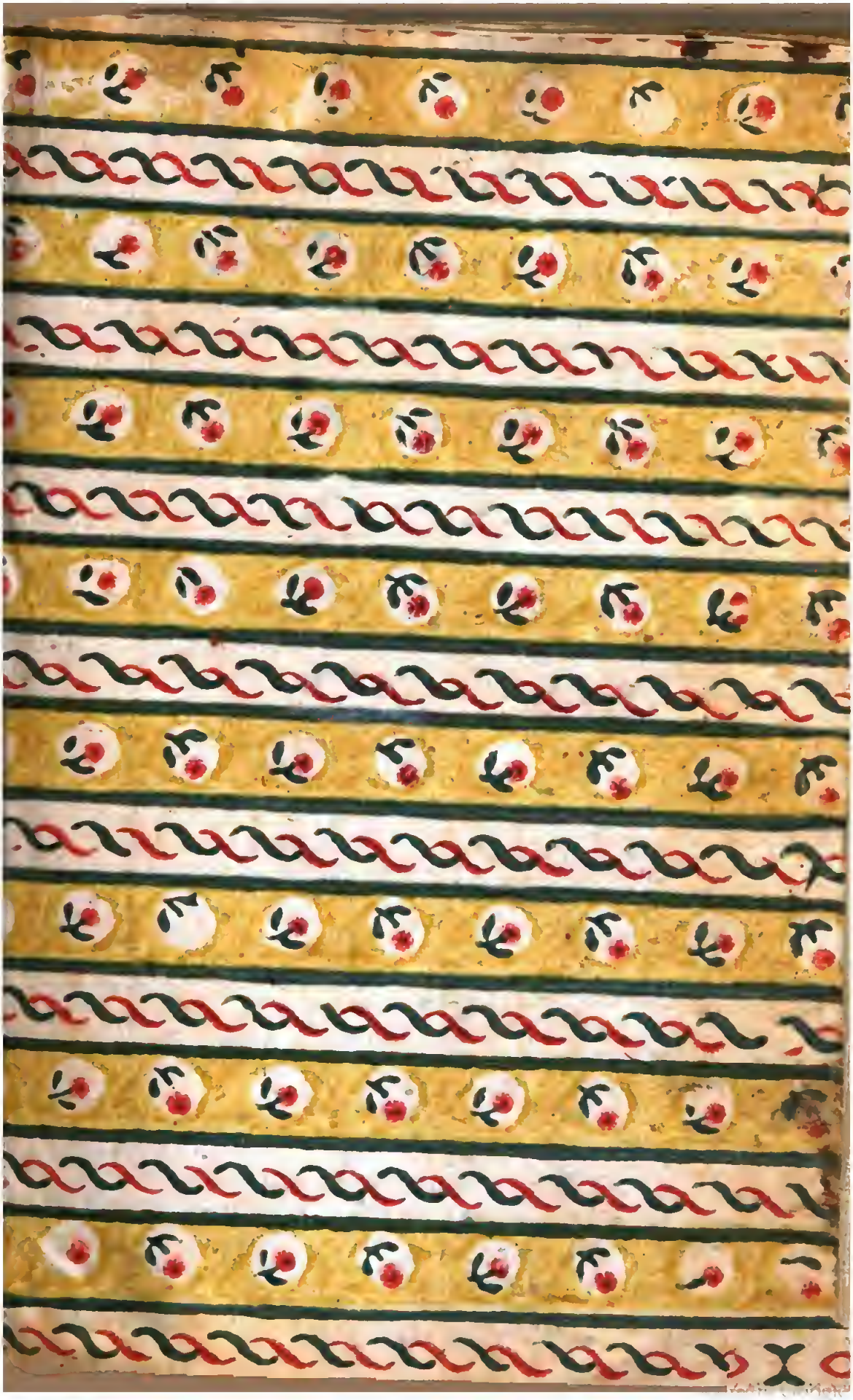

924

II Suppl. Palat. B 38

7 D N
627905

ÉTAT GÉNÉRAL
DES POSTES ET RELAIS
DE
L'EMPIRE FRANÇAIS,

DRESSÉ

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION;

SUIVI

De la Carte géométrique des Routes desservies en poste, avec désignation des relais et des distances :

POUR L'AN XIII.

PRIX
3 FRANCS 75 CENTIMES

BIBLIOTECA NAZIONALE DI PARIGI

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.
An XIII = 1804.

AVIS.

POUR éviter les contrefaçons et les difficultés qu'elles occasionnent par les erreurs et les incorrections qui s'y trouvent, chaque exemplaire du LIVRE DE POSTE portera en tête le timbre du Conseil d'administration des relais ; et les Maîtres de poste des principales villes seront seuls chargés d'en procurer au public.

Le relais de la Poste aux chevaux est établi, à Paris, dans l'enclos de l'ancienne abbaye Saint-Germain-des-Prés, faubourg Saint-Germain.

ÉCLIPSES DE L'AN XIII.

Il y aura, cette année XIII, quatre Éclipses de Soleil et deux de Lune.

Le 10 Nivôse, 31 Décembre 1804, Éclipse de Soleil, invisible en Europe.

Le 25 Nivôse, 15 Janvier 1805, Éclipse totale de Lune, visible en partie en France.

Commencement à Paris, à 6^h 53′ du matin ; fin de l'éclipse à 10^h 26′ du matin ; coucher de la Lune à 7^h 44′ du matin.

Le 10 Pluviôse, 30 Janvier, Éclipse de Soleil, invisible en France.

Le 7 Messidor, 26 Juin, Éclipse de Soleil, invisible en France.

Le 22 Messidor, 11 Juillet, Éclipse totale de Lune, en partie visible.

Commencement de l'éclipse à 7^h 14′ du soir ; fin à 11^h 2′ du soir ; lever de la Lune à 7^h 51′ du soir.

Le 7 Thermidor, 26 Juillet, Éclipse de Soleil, invisible en Europe.

LES QUATRE SAISONS.

L'AUTOMNE commencera le 1.er Vendémiaire, à 6^h 56′ du matin, le Soleil entrant dans le signe de la Balance, *équinoxe d'automne.*

L'HIVER commencera le 30 Frimaire, à 11^h 58′ du soir, le Soleil entrant dans le signe du Capricorne, *solstice d'hiver.*

Le PRINTEMPS commencera le 30 Ventôse, à 1^h 7′ du matin, le Soleil entrant dans le signe du Belier, *équinoxe de printemps.*

L'ÉTÉ commencera le 2 Messidor, à 10^h 59′ du soir, le Soleil entrant dans le signe de l'Écrevisse, *solstice d'été.*

VENDÉMIAIRE.

Nouveau style.	Vieux style (1804).		PHASES de la Lune.
1 DIMANCHE.....	S.te Thècle..... 23	Septembre.	
2 Lundi.....	S. Andoche..... 24		
3 Mardi.....	S. Firmin..... 25		
4 Mercredi.....	S.te Justine..... 26		D. Q. le 4.
5 Jeudi.....	S. Côme S. Dam.. 27		
6 Vendredi.....	S. Céran..... 28		
7 Samedi.....	S. Michel..... 29		
8 DIMANCHE.....	S. Jérôme..... 30		
9 Lundi.....	S. Remi..... 1	Octobre.	
10 Mardi.....	S.ts Anges gardiens. 2		
11 Mercredi.....	S. Denis l'Aréopag. 3		N. L. le 11.
12 Jeudi.....	S. François..... 4		
13 Vendredi.....	S.te Aure..... 5		
14 Samedi.....	S. Bruno..... 6		
15 DIMANCHE.....	S. Serge..... 7		
16 Lundi.....	S. Demètre..... 8		
17 Mardi.....	S. DENIS..... 9		
18 Mercredi.....	S. Géréon..... 10		
19 Jeudi.....	S. Nicaise..... 11		P. Q. le 19.
20 Vendredi.....	S. Wilfrid..... 12		
21 Samedi.....	S. Géraud..... 13		
22 DIMANCHE.....	S. Caliste..... 14		
23 Lundi.....	S.te Thérèse..... 15		
24 Mardi.....	S. Gal..... 16		
25 Mercredi.....	S. Cerboney..... 17		
26 Jeudi.....	S. Luc..... 18		
27 Vendredi.....	S. Savinien..... 19		Pl. L. le 27.
28 Samedi.....	S. Sendou..... 20		
29 DIMANCHE.....	S.te Ursule..... 21		
30 Lundi.....	S. Mellon..... 22		

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 52 m. le matin et de 51 m. le soir.

BRUMAIRE.

Nouveau style.	Vieux style (1804).		PHASES de la Lune.
1 Mardi.....	S. Hilarion.....	23 Octobre.	
2 Mercredi.....	S. Magloire.....	24	
3 Jeudi.....	S. Crépin, S. Crép.	25	D. Q. le 3.
4 Vendredi.....	S. Rustique.....	26	
5 Samedi.....	S. Frumence.....	27	
6 DIMANCHE.....	S. Simon S. Jude..	28	
7 Lundi.....	S. Faron, évêque...	29	
8 Mardi.....	S. Lucain.....	30	
9 Mercredi.....	*Vigile-jeûne*.....	31	
10 Jeudi.....	TOUSSAINTS.	1 Novembre.	
11 Vendredi.....	*Les Morts*.....	2	N. L. le 11.
12 Samedi.....	S. Marcel.....	3	
13 DIMANCHE.....	S. Charles-Borom..	4	
14 Lundi.....	S.te Bertille.....	5	
15 Mardi.....	S. Léonard.....	6	
16 Mercredi.....	S. Willebrod.....	7	
17 Jeudi.....	S.tes Reliques.....	8	
18 Vendredi.....	S. Mathurin.....	9	
19 Samedi.....	S. Léon-le-Grand..	10	P. Q. le 19.
20 DIMANCHE.....	S. Martin, évêque..	11	
21 Lundi.....	S. René.....	12	
22 Mardi.....	S. Gendulfe.....	13	
23 Mercredi.....	S. Martin, pape...	14	
24 Jeudi.....	S. Eugène, martyr..	15	
25 Vendredi.....	S. Eucher.....	16	
26 Samedi.....	S. Agnan, évêque..	17	Pl. L. le 26.
27 DIMANCHE.....	S.te Aude.....	18	
28 Lundi.....	S.te Elisabeth.....	19	
29 Mardi.....	S. Edmond.....	20	
30 Mercredi.....	Présent. de N. D....	21	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 45 m. le matin et de 45 m. le soir.

FRIMAIRE.

Nouveau style.	Vieux style (1804).		PHASES de la Lune.
1 Jeudi.....	S.te Cécile.....	22 Novembre.	
2 Vendredi.....	S. Clément.....	23	
3 Samedi.....	S. Severin.....	24	D. Q. le 3.
4 DIMANCHE.....	S.te Catherine.....	25	
5 Lundi.....	S.te Geneviève.....	26	
6 Mardi.....	S. Vital.....	27	
7 Mercredi.....	S. Sosthène.....	28	
8 Jeudi.....	S. Saturnin.....	29	
9 Vendredi.....	S. André, apôtre...	30	
10 Samedi.....	S. Éloi.....	1 Décembre.	
11 DIMANCHE.....	*L'Avent*.....	2	N. L. le 11.
12 Lundi.....	S. Mirocle.....	3	
13 Mardi.....	S.te Barbe.....	4	
14 Mercredi.....	S. Sabas, abbé....	5	
15 Jeudi.....	S. Nicolas.....	6	
16 Vendredi.....	S.te Fare.....	7	
17 Samedi.....	CONCEPTION...	8	
18 DIMANCHE.....	S.te Gorgonie.....	9	
19 Lundi.....	S.te Valère.....	10	P. Q. le 19.
20 Mardi.....	S. Fuscien.....	11	
21 Mercredi.....	S. Damase.....	12	
22 Jeudi.....	S.te Luce.....	13	
23 Vendredi.....	*Quatre-temps*.....	14	
24 Samedi.....	S. Mesmin.....	15	
25 DIMANCHE.....	S.te Adélaïde.....	16	Pl. L. le 25.
26 Lundi.....	S.te Olympia.....	17	
27 Mardi.....	S. Gatien.....	18	
28 Mercredi.....	S.te Meuris.....	19	
29 Jeudi.....	S. Philogone.....	20	
30 Vendredi.....	S. Thomas.....	21	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 21 m. le matin et de 20 m. le soir.

NIVÔSE.

Nouveau style.	Vieux style (1804).		PHASES de la Lune.
1 Samedi.....	S. Ischirion.....	22 Décembre.	
2 DIMANCHE.....	S. Yves, évêque...	23	D. Q. le 2.
3 Lundi.....	*Vigile-jeûne*.....	24	
4 Mardi.....	NOËL.....	25	
5 Mercredi.....	S. ÉTIENNE.....	26	
6 Jeudi.....	S. JEAN-ÉVANG...	27	
7 Vendredi.....	S.ts Innocens.....	28	
8 Samedi.....	S. Thomas de C...	29	
9 DIMANCHE.....	S.te Colombe.....	30	
10 Lundi.....	S. Silvestre.....	31	
11 Mardi.....	CIRCONCISION....	1 Janvier 1805.	N. L. le 11.
12 Mercredi.....	S. Basile, évêque...	2	
13 Jeudi.....	S.te GENEVIÈVE...	3	
14 Vendredi.....	S. Rigobert.....	4	
15 Samedi.....	S. Siméon-Stylite..	5	
16 DIMANCHE.....	ÉPIPHANIE.....	6	
17 Lundi.....	S. Théau.....	7	
18 Mardi.....	S. Lucien.....	8	P. Q. le 18.
19 Mercredi.....	S. Pierre, évêque..	9	
20 Jeudi.....	S. Paul.....	10	
21 Vendredi.....	S. Hygin.....	11	
22 Samedi.....	S. Arcade, mart...	12	
23 DIMANCHE.....	Baptême de N. S...	13	
24 Lundi.....	S. Hilaire.....	14	
25 Mardi.....	S. Maur, abbé....	15	Pl. L. le 25.
26 Mercredi.....	S. Guillaume.....	16	
27 Jeudi.....	S. Antoine.....	17	
28 Vendredi.....	Chaire S. P. à R...	18	
29 Samedi.....	S. Sulpice.....	19	
30 DIMANCHE.....	S. Sébastien.....	20	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 18 m. le matin et de 19 m. le soir.

PLUVIÔSE.

Nouveau style.	Vieux style (1805).		PHASES de la Lune.
1 Lundi.....	S.te Agnès.....	21 Janvier.	
2 Mardi.....	S. Vincent.....	22	D. Q. le 2.
3 Mercredi.....	S. Ildefonse.....	23	
4 Jeudi.....	S. Babylas.....	24	
5 Vendredi.....	Conv. de S. Paul..	25	
6 Samedi.....	S.te Paule.....	26	
7 DIMANCHE.....	S. Julien.....	27	
8 Lundi.....	S. Cyrille.....	28	
9 Mardi.....	S. François de S...	29	
10 Mercredi.....	S.te Bathilde.....	30	N. L. le 10.
11 Jeudi.....	S. Pierre-Nol.....	31	
12 Vendredi.....	S. Ignace.....	1 Février.	
13 Samedi.....	PURIFICATION....	2	
14 DIMANCHE.....	S. Blaise.....	3	
15 Lundi.....	S. Philéas.....	4	
16 Mardi.....	S.te Agathe.....	5	
17 Mercredi.....	S. Vast.....	6	
18 Jeudi.....	S. Romuald.....	7	P. Q. le 18.
19 Vendredi.....	S. Jean de M.....	8	
20 Samedi.....	S.te Apolline.....	9	
21 DIMANCHE.....	*Septuagésime*.....	10	
22 Lundi.....	S. Severin.....	11	
23 Mardi.....	S. Melèce.....	12	
24 Mercredi.....	S. Lezin.....	13	Pl. L. le 24.
25 Jeudi.....	S. Valentin.....	14	
26 Vendredi.....	S. Faustin.....	15	
27 Samedi.....	S.te Julienne.....	16	
28 DIMANCHE.....	*Sexagésime*.....	17	
29 Lundi.....	S. Siméon.....	18	
30 Mardi.....	S. Gabin.....	19	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 45 m. le matin et de 45 m. le soir.

VENTÔSE.

Nouveau style.	Vieux style (1805).		PHASES de la Lune.
1 Mercredi.....	S. Eucher..... 20	Février.	
2 Jeudi.....	S. Flavien..... 21		D. Q. le 2.
3 Vendredi.....	S.te Isabelle..... 22		
4 Samedi.....	S. Damien..... 23		
5 DIMANCHE.....	*Quinquagesime*..... 24		
6 Lundi.....	S. Alexis..... 25		
7 Mardi.....	S. Porphyre..... 26		
8 Mercredi.....	*Cendres*..... 27		
9 Jeudi.....	S. Romain..... 28		
10 Vendredi.....	S. Aubin, évêq.... 1	Mars.	N. L. le 10.
11 Samedi.....	S. Simplice..... 2		
12 DIMANCHE.....	*Quadragésime*..... 3		
13 Lundi.....	S. Casimir..... 4		
14 Mardi.....	S. Drausin..... 5		
15 Mercredi.....	*Quatre-temps*..... 6		
16 Jeudi.....	S.te Perpétue..... 7		
17 Vendredi.....	S. Jean de Dieu... 8		P. Q. le 17.
18 Samedi.....	S.te Françoise..... 9		
19 DIMANCHE.....	*Reminiscere*..... 10		
20 Lundi.....	Les 40 Martyrs.... 11		
21 Mardi.....	S. Pol, évêque.... 12		
22 Mercredi.....	S.te Euphrasie..... 13		
23 Jeudi.....	S. Lubin..... 14		
24 Vendredi.....	S. Tranquille..... 15		Pl. L. le 24.
25 Samedi.....	S. Abraham..... 16		
26 DIMANCHE.....	*Oculi*..... 17		
27 Lundi.....	S. Alexandre..... 18		
28 Mardi.....	S. Joseph..... 19		
29 Mercredi.....	S. Joachim..... 20		
30 Jeudi.....	S. Benoît..... 21		

Les jours croissent, pendant ce mois, de 52 m. le matin et de 52 m. le soir.

GERMINAL.

Nouveau style.	Vieux style (1805).		PHASES de la Lune.
1 Vendredi.....	S. Paul.....	22 Mars.	
2 Samedi.....	La Compassion....	23	D. Q. le 2.
3 DIMANCHE.....	*Lætare*.....	24	
4 Lundi.....	ANNONCIATION...	25	
5 Mardi.....	S. Ludger.....	26	
6 Mercredi.....	S. Rupert.....	27	
7 Jeudi.....	S. Gontran.....	28	
8 Vendredi.....	S. Eustase.....	29	
9 Samedi.....	S. Acace, évêque..	30	N. L. le 9.
10 DIMANCHE.....	*Passion*.....	31	
11 Lundi.....	S. Hugues.....	1 Avril.	
12 Mardi.....	S. François de P...	2	
13 Mercredi.....	S. Richard.....	3	
14 Jeudi.....	S. Ambroise.....	4	
15 Vendredi.....	S. Vincent Ferrier..	5	
16 Samedi.....	S. Prudence.....	6	P. Q. le 16.
17 DIMANCHE.....	*Rameaux*.....	7	
18 Lundi.....	S.te Perpétue.....	8	
19 Mardi.....	S.te Marie Égypt...	9	
20 Mercredi.....	S. Macaire.....	10	
21 Jeudi.....	S. Léon, pape.....	11	
22 Vendredi.....	*Vendredi-Saint*.....	12	
23 Samedi.....	S. Hermenigilde...	13	Pl. L. le 23.
24 DIMANCHE.....	PAQUES.....	14	
25 Lundi.....	S. Paterne.....	15	
26 Mardi.....	S. Fructueux.....	16	
27 Mercredi.....	S. Anicet.....	17	
28 Jeudi.....	S. Parfait.....	18	
29 Vendredi.....	S. Garnier.....	19	
30 Samedi.....	S. Hildegonde.....	20	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 53 m, le matin et de 54 m. le soir.

FLORÉAL.

Nouveau style.	Vieux style (1805).		PHASES de la Lune.
1 DIMANCHE.....	*Quasimodo*.....	21 Avril.	
2 Lundi.....	S.te Opportune....	22	D. Q. le 2.
3 Mardi.....	S. Georges.....	23	
4 Mercredi.....	S.te Beuve.....	24	
5 Jeudi.....	S. Marc, *abstin.*....	25	
6 Vendredi.....	S. Clet, pape.....	26	
7 Samedi.....	S. Polycarpe.....	27	
8 DIMANCHE.....	S. Vital.....	28	
9 Lundi.....	S. Robert.....	29	N. L. le 9.
10 Mardi.....	S. Eutrope.....	30	
11 Mercredi.....	S. Jacques S. Ph...	1 Mai.	
12 Jeudi.....	S. Athanase.....	2	
13 Vendredi.....	Invent. S.te Croix..	3	
14 Samedi.....	S.te Monique.....	4	
15 DIMANCHE.....	Convers. de S. Aug.	5	P. Q. le 15.
16 Lundi.....	S. Jean Porte Lat..	6	
17 Mardi.....	S. Stanislas.....	7	
18 Mercredi.....	S. Desiré.....	8	
19 Jeudi.....	S. Grég. de Naz...	9	
20 Vendredi.....	S. Pacôme.....	10	
21 Samedi.....	S. Gordien.....	11	
22 DIMANCHE.....	S. Mamert.....	12	
23 Lundi.....	S. Nérée.....	13	Pl. L. le 23.
24 Mardi.....	S.te Onésime.....	14	
25 Mercredi.....	S. Servais.....	15	
26 Jeudi.....	S. Isidore.....	16	
27 Vendredi.....	S. Pascal.....	17	
28 Samedi.....	S. Éric.....	18	
29 DIMANCHE.....	S. Yves.....	19	
30 Lundi.....	*Rogations*.....	20	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 44 m. le matin et de 44 m. le soir.

PRAIRIAL.

Nouveau style.	Vieux style (1805).		PHASES de la Lune.
1 Mardi.....	S. Hospice..... 21	Mai.	D. Q. le 1.er
2 Mercredi.....	S.te Julie..... 22		
3 Jeudi.....	ASCENSION..... 23		
4 Vendredi.....	S. Donatien..... 24		
5 Samedi.....	S. Urbain..... 25		
6 DIMANCHE.....	S. Didier..... 26		
7 Lundi.....	S. Hildevert..... 27		
8 Mardi.....	S. Germain de Paris. 28		N. L. le 8.
9 Mercredi.....	S. Maximin..... 29		
10 Jeudi.....	S. Hubert..... 30		
11 Vendredi.....	S.te Pétronille..... 31		
12 Samedi.....	*Vigile-jeûne*..... 1	Juin.	
13 DIMANCHE.....	PENTECOTE.... 2		
14 Lundi.....	S.te Clotilde..... 3		
15 Mardi.....	S. Optat, évêque.. 4		P. Q. le 15.
16 Mercredi.....	*Quatre-temps*..... 5		
17 Jeudi.....	S. Norbert..... 6		
18 Vendredi.....	S. Paul de C..... 7		
19 Samedi.....	S. Médard..... 8		
20 DIMANCHE.....	TRINITÉ..... 9		
21 Lundi.....	S. Landry..... 10		
22 Mardi.....	S. Barnabé..... 11		
23 Mercredi.....	S. Basilide..... 12		Pl. L. le 23.
24 Jeudi.....	FÊTE-DIEU..... 13		
25 Vendredi.....	S. Rufin..... 14		
26 Samedi.....	S. Guy..... 15		
27 DIMANCHE.....	S. Fargeau..... 16		
28 Lundi.....	S. Avit..... 17		
29 Mardi.....	S.te Marine..... 18		
30 Mercredi.....	S. Gervais S. Prot. 19		

Les jours croissent, pendant ce mois, de 22 m. le matin et de 21 m. le soir.

MESSIDOR.

Nouveau style.	Vieux style (1805).		PHASES de la Lune.
1 Jeudi.....	*Octave Fête-Dieu*...	20 Juin.	D. Q. le 1.er
2 Vendredi.....	S. Leufroi.....	21	
3 Samedi.....	S. Paulin.....	22	
4 DIMANCHE.....	*Vigile-jeûne*.....	23	
5 Lundi.....	NAT. S. JEAN-B...	24	
6 Mardi.....	Transl. S. Éloi....	25	
7 Mercredi.....	S. Babolein.....	26	N. L. le 7.
8 Jeudi.....	S. Ladislas, roi....	27	
9 Vendredi.....	*Vigile-jeûne*.....	28	
10 Samedi.....	S. PIERRE, S. PAUL.	29	
11 DIMANCHE.....	Comm. S. Paul....	30	
12 Lundi.....	S. Martial.....	1 Juillet.	
13 Mardi.....	Visitation de N. D.	2	
14 Mercredi.....	S. Anatole.....	3	P. Q. le 14.
15 Jeudi.....	Transl. S. Marcel..	4	
16 Vendredi.....	S.te Zoé.....	5	
17 Samedi.....	S. Tranquille.....	6	
18 DIMANCHE.....	S.te Aubierge.....	7	
19 Lundi.....	S.te Élisabeth.....	8	
20 Mardi.....	S. Cyrille, évêque..	9	
21 Mercredi.....	S.te Félicité.....	10	
22 Jeudi.....	Transl. S. Benoît..	11	Pl. L. le 22.
23 Vendredi.....	S. Gualbert.....	12	
24 Samedi.....	S. Turiaf.....	13	
25 DIMANCHE.....	S. Bonaventure....	14	
26 Lundi.....	S. Henri.....	15	
27 Mardi.....	S. Eustache.....	16	
28 Mercredi.....	S. Spérat.....	17	
29 Jeudi.....	S. Clair, évêque...	18	
30 Vendredi.....	S. Vincent de Paul.	19	D. Q. le 30.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 15 m. le matin et de 15 m. le soir.

THERMIDOR.

Nouveau style.	Vieux style (1805).		PHASES de la Lune.
1 Samedi	S.te Marguerite	20 Juillet.	
2 DIMANCHE	S. Victor	21	
3 Lundi	S.te Madeleine	22	
4 Mardi	S.te Apolline	23	
5 Mercredi	S.te Christine	24	
6 Jeudi	S. Jacques-le-Maj.	25	
7 Vendredi	S. Christophe	26	N. L. le 7.
8 Samedi	S. Georges	27	
9 DIMANCHE	S.te Anne	28	
10 Lundi	S. Loup, évêque	29	
11 Mardi	S. Abdon	30	
12 Mercredi	S. Germain d'Aux.	31	
13 Jeudi	S. Pierre-ès-liens	1 Août.	
14 Vendredi	S. Étienne	2	P. Q. le 14.
15 Samedi	Invent. S. Étienne	3	
16 DIMANCHE	S. Dominique	4	
17 Lundi	Susc. S.te Croix	5	
18 Mardi	Transfig. de N. S.	6	
19 Mercredi	S. Gaëtan	7	
20 Jeudi	S. Justin, martyr	8	
21 Vendredi	S. Romain	9	
22 Samedi	S. Laurent	10	Pl. L. le 22.
23 DIMANCHE	Susc. S.te-Cour	11	
24 Lundi	S.te Claire	12	
25 Mardi	S. Hippolyte	13	
26 Mercredi	*Vigile-jeûne*	14	
27 Jeudi	ASSOMPTION	15	
28 Vendredi	S. NAPOLÉON, S. R.	16	
29 Samedi	S. Mammès	17	D. Q. le 29.
30 DIMANCHE	S.te Hélène	18	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 43 m. le matin et de 42 m. le soir.

FRUCTIDOR.

Nouveau style.	Vieux style (1805).		PHASES de la Lune.
1 Lundi.....	S. Louis, évêque... 19	Août.	
2 Mardi.....	S. Bernard..... 20		
3 Mercredi.....	S. Privat..... 21		
4 Jeudi.....	S. Symphorien.... 22		
5 Vendredi.....	S. Sidoine..... 23		
6 Samedi.....	S. Barthélemi..... 24		N. L. le 6.
7 DIMANCHE.....	S. LOUIS..... 25		
8 Lundi.....	S. Zéphirin..... 26		
9 Mardi.....	S. Césaire..... 27		
10 Mercredi.....	S. Augustin..... 28		
11 Jeudi.....	Décol. S. Jean-B... 29		
12 Vendredi.....	S. Fiacre 30		
13 Samedi.....	S. Médéric..... 31		
14 DIMANCHE.....	S. Leu S. Gilles.... 1	Septembre.	P. Q. le 14.
15 Lundi.....	S. Lazare..... 2		
16 Mardi.....	S. Grégoire..... 3		
17 Mercredi.....	S.te Rosalie..... 4		
18 Jeudi.....	S. Bertin..... 5		
19 Vendredi.....	S. Onésiphore..... 6		
20 Samedi.....	S. Cloud..... 7		
21 DIMANCHE.....	NATIVITÉ de N. D. 8		
22 Lundi.....	S. Omer..... 9		Pl. L. le 22.
23 Mardi.....	S. Nicolas de Tol.. 10		
24 Mercredi.....	S. Patient..... 11		
25 Jeudi.....	S. Serdot..... 12		
26 Vendredi.....	S. Maurille..... 13		
27 Samedi.....	Exaltat. S.te-Croix.. 14		
28 DIMANCHE.....	S. Nicodème..... 15		
29 Lundi.....	S. Cyprien..... 16		D. Q. le 29.
30 Mardi.....	S. Lambert..... 17		

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 51 m. le matin et de 52 m. le soir.

JOURS

JOURS COMPLÉMENTAIRES.

Nouveau style.	Vieux style (1805).		PHASES de la Lune.
1 Mercredi.....	S. Chrysostôme....	18 Septembre.	
2 Jeudi.....	S. Janvier.....	19	P. L. le 2.
3 Vendredi.....	S. Eustache.....	20	
4 Samedi.....	S. Mathieu.....	21	
5 DIMANCHE.....	S. Maurice.....	22	

Pendant les cinq jours complémentaires, les jours décroissent de 8 m. le matin et de 9 m. le soir.

FÊTES NATIONALES.

1.er Vendémiaire. Fête de la Fondation de la République.
25 Messidor. Anniversaire du 14 Juillet.

ÉPOQUES.

ANNÉE de la Période julienne..... 6518.
depuis la première Olympiade d'Iphitus..... 2579.
de la Fondation de Rome, selon Varron..... 2558.
de l'Époque de Nabonassar..... 2551.
de l'Ère vulgaire..... 1804.
de l'Hégire ou Époque des Turcs..... 1183.

L'année 1220 des Turcs commencera le 11 Germinal an 13 [1.er Avril 1805], selon l'usage de Constantinople.

Comput ecclésiastique pour 1805.

Nombre d'Or.....	1.	Lettre dominicale.....	F.
Épacte.....	XVIII.	Indiction.....	8.
Cycle solaire.....	22.	Pâques.....	14 avril.

Déclinaison de l'aiguille aimantée, observée, le 25 Floréal an 12, par M. *Bouvard*, 22d 9′ vers le Nord-Ouest.

HEURES DES MARÉES

DANS LES PORTS DE L'EMPIRE,

Aux jours des nouvelles et pleines Lunes.

	h.	m.		h.	m.
Bayonne.....	3	45	Honfleur.....	9	15
Bordeaux.....	7	14	Mont-Saint-Michel.	6	30
Boulogne.....	10	45	Lorient.....	1	47
Brest.....	3	40	Rochefort.....	4	15
Calais.....	11	30	Rochelle (La)...	3	45
Cherbourg.....	7	45	Rouen.....	2	15
Dieppe.....	10	15	Saint-Jean-de-Luz.	3	15
Dunkerque.....	11	48	Saint-Vallery....	10	25
Gravelines.....	11	45	Tréguier.....	7	30
Havre (Le)....	9	48	Vannes.....	1	47

Pour connaître l'heure à laquelle la mer est pleine, dans un des ports ci-dessus, il faut ajouter à l'heure de l'indication de la marée autant de fois 48 minutes qu'il s'est écoulé de jours depuis la nouvelle ou la pleine lune.

Si la somme de ces 48 minutes réunies à l'heure de la marée, excède douze heures, l'excédant sera également l'heure de la pleine mer.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES POSTES ET RELAIS.

Directeur général,

M. LAVALLETTE, Conseiller d'état.

Inspecteurs principaux, membres du Conseil,

MM. BOUDIN.
BOULENGER.
DAVRANGE.
DARNAY, *Secrétaire du Conseil.*

Le Conseil tient ses séances maison des Postes, rue Coq-héron.

Inspecteurs chargés des tournées ordinaires,

MM. GAMAIN.
DELACOUR.
PLET-BEAUPRÉ.
MM. VAYSSE.
ALLARD-DE-COURCELLES.
JACQUESSON.

EXTRAIT
DES LOIS ET RÉGLEMENS
Sur le fait de la Poste aux chevaux.

EXTRAIT DE LA LOI
Du 19 Frimaire an VII.

ART. I.er L'ÉTABLISSEMENT général des Postes aux chevaux est maintenu dans toute l'étendue de la République.

II. Nul autre que les maîtres de poste munis d'une commission spéciale, ne pourra établir de relais particuliers, relayer, ou conduire à titre de louage, des voyageurs d'un relais à un autre, à peine d'être contraint de payer, par forme d'indemnité, le prix de la course, au profit des maîtres de poste et des postillons qui auront été frustrés.

III. La prohibition portée au précédent article ne s'étend point aux conducteurs de petites voitures non suspendues, connues sous le nom de pataches ou carrioles, et allant à petites ou grandes journées dans l'intérieur de la République, non plus qu'à ceux de toute autre voiture de louage allant constamment à petites journées et sans relayer.

IV. Il est défendu à tout maître de poste de relayer quiconque aurait contrevenu aux dispositions des articles précédens, sous peine de payer lui-même la course aux maîtres de poste et postillons à qui elle serait due à titre d'indemnité.

V. Sont exceptés les relais qui seraient établis pour le service des voitures publiques partant à jour et heure fixes, et annoncées par affiches, et le transport des dépêches par tout où les maîtres de poste n'en seraient pas chargés, lorsque ces relais seront bornés au service qui leur est attribué.

Est également excepté le cas où un relais de poste se trouverait dégarni.

VI. Les maîtres de poste ne sont point sujets au droit de patente pour l'exercice public dont ils sont chargés; ils sont seulement astreints à faire enregistrer leur commission au greffe de leurs municipalités respectives.

VII. Le service des malles sera fait par les maîtres de poste sur les routes ci-après désignées; savoir :

De Paris à Caen, par Rouen;

De Paris à Lille, par Amiens et Arras;

De Paris à Bruxelles, par Saint-Quentin et Valenciennes;

De Paris à Mézières;
De Paris à Strasbourg, par Chaalons et Metz;
De Paris à Strasbourg, par Chaalons et Nancy;
De Paris à Besançon, par Troyes et Dijon;
De Paris à Belfort, par Troyes et Langres;
De Paris à Bayonne, par Orléans, Limoges et Toulouse;
De Paris à Bayonne, par Orléans, Poitiers et Bordeaux;
De Paris à Lyon, par Auxerre et Châlons-sur-Saone;
De Paris à Lyon, par Moulins;
De Paris à Nantes, par le Mans;
De Paris à Brest, par Alençon et Rennes;
De Lyon à Marseille;
Et de Marseille à Bordeaux.

XIV. Les postillons auront droit à une pension de retraite, après vingt ans de service comme postillons en rang, ou dans le cas d'un accident ou d'une infirmité qui les mettrait dans l'impuissance de se procurer, par un travail quelconque, les moyens d'exister.

Cette retraite ne pourra être moindre de 150 francs, ni plus forte de 200 francs.

Jusqu'à l'an X exclusivement, il n'en sera pas accordé aux postillons valides.

Elle pourra être réversible, en tout ou en partie, aux veuves et aux enfans.

Les pièces que doivent produire les postillons qui aspirent à la pension, sont, 1.° L'acte de naissance du reclamant, légalisé par le maire ou adjoint de la commune;

2.° Ses états de service dans les différens relais où il a servi, avec désignation de l'époque à laquelle il est entré à chaque relais où il a été employé, et de celle où il a quitté : ces états doivent être certifiés par le maire ou adjoint de la commune, et visés par le préfet du département, ou par le sous préfet de l'arrondissement;

3.° Dans le cas où le titulaire d'un relais où le réclamant aurait servi, n'existerait plus, ses services à ce relais seront constatés par le titulaire actuel d'après les renseignemens qu'il aura pu recueillir, et l'attestation de deux citoyens notables de la commune; et ce certificat devra être également visé et légalisé;

4.° Un certificat de résidence, visé et légalisé;

5.° Un certificat qui constate l'indigence du réclamant;

6.° Un certificat qui constate si le réclamant est encore en activité; et, dans le cas contraire, l'époque précise à laquelle il a quitte le service.

XV. L'administration actuelle des relais est supprimée; elle sera remplacée par un conseil d'administration composé du commissaire du Directoire exécutif, qui le sera également près la poste aux lettres, et de trois inspecteurs principaux, ayant tous voix délibérative.

Ces inspecteurs seront tenus de faire alternativement des tournées de

surveillance sur les principales routes de la République, et se distribueront le travail de manière à ce qu'ils soient toujours deux près le commissaire du Directoire exécutif.

Le commissaire du Directoire exécutif entretiendra seul la correspondance relative à l'exécution des délibérations prises.

XVI. Il y aura six inspecteurs chargés de faire entre eux, au moins une fois par an, des tournées sur toutes les routes de poste de la République.

XXII. Les maîtres de poste fourniront gratuitement les chevaux aux inspecteurs principaux et particuliers pour leurs tournées; il ne sera payé que les guides des postillons.

XXIII. Il est défendu à tout postillon d'exiger aucune rétribution au-delà des guides fixés par la loi, d'insulter les voyageurs ou de leur donner aucun sujet de plainte, sous peine, en cas de récidive, de destitution, sans préjudice des peines qui pourront leur être infligées par les tribunaux.

XXIV. Pour constater la contravention aux dispositions de l'article précédent, il sera tenu, par chaque maître de poste, un registre coté et paraphé par le commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale du canton, et par l'agent municipal de la commune de la situation des relais. Les voyageurs pourront consigner leurs plaintes dans ce registre.

Les inspecteurs arrêteront et releveront ce registre à chaque tournée, et en feront rapport à l'administration.

XXV. Le Directoire exécutif est autorisé à fixer l'indemnité que les maîtres de poste des grandes communes seraient dans le cas de réclamer pour l'espace que leurs chevaux ont à parcourir dans l'intérieur desdites communes.

Cette indemnité ne pourra excéder une demi-poste.

XXVI. Le Directoire exécutif fera tous les réglemens nécessaires d'ordre et de police sur les postes aux chevaux.

RÉGLEMENT D'ORDRE ET DE POLICE,

Arrêté par le Gouvernement, le 1.er Prairial an VII, en exécution de l'art. XXVI de la loi du 19 Frimaire an VII.

§. 1.er *Des Maîtres de poste et Postillons.*

ART. I.er LES maîtres de poste doivent résider à leur relais, où leur présence est constamment nécessaire pour y maintenir l'ordre, l'activité et la subordination, dont ils répondent personnellement.

Ils ne peuvent transférer leur relais d'un local dans un autre, quoique dans la même commune, qu'avec l'autorisation préalable du conseil d'administration.

II. Les maîtres de poste ne peuvent quitter le service sans avoir prévenu le conseil d'administration six mois d'avance; faute de quoi il y sera pourvu à leurs frais, conformément à l'article LXIX de la loi des 23 et 24 juillet 1793.

III. En cas d'absence momentanée d'un titulaire, il peut charger quelqu'un de le représenter pour trois mois au plus, et seulement après en avoir prévenu le conseil d'administration des postes aux chevaux; mais il ne peut ni faire gérer habituellement son relais, ni le céder, sans que le gérent ou cessionnaire ait été préalablement agréé.

IV. Les maîtres de poste ont le choix de leurs postillons; mais ils ne peuvent en prendre un sortant d'un autre relais, s'il n'est muni d'un certificat de bonne conduite donné par le titulaire du relais qu'il quitte.

Ils peuvent également les renvoyer; mais ils ne peuvent leur refuser un certificat sans des motifs graves, et dont le conseil d'administration sera juge en cas de contestation.

V. La surveillance des maîtres de poste doit s'étendre non-seulement sur leurs propres postillons, mais même sur ceux des relais voisins; ils doivent veiller particulièrement à ce que ces derniers ne s'arrêtent au relais où ils arrivent, que le temps nécessaire pour faire souffler leurs chevaux, et à ce qu'ils ne repartent point à charge ou au galop.

VI. Les maîtres de poste sont civilement responsables des accidens arrivés par le fait de leurs postillons, lorsqu'ils n'ont pas l'âge requis, ou par l'emploi de chevaux qu'ils auraient dû réformer.

VII. Les inspecteurs en tournée ont le droit de prononcer la mise à pied, pour un mois au plus, des postillons qui donneraient lieu à des plaintes dans leur service, et qui se rendraient coupables d'insolence ou d'insubordination. Les maîtres de poste sont tenus de déférer aux ordres qui leur seront donnés à cet égard, et ils sont autorisés à employer personnellement cette mesure de discipline.

VIII. Tout postillon qui, après avoir subi la peine de la mise à pied, se mettra dans le cas d'une nouvelle punition sera destitué, conformément à l'article XXIII de la loi du 19 frimaire an VII; il ne pourra plus être employé dans aucun relais, et sera privé de tout droit à la pension réglée par l'article XIV de la même loi.

IX. Dans le cas d'un relais vacant ou abandonné, les deux maîtres de poste voisins sont tenus de se communiquer sur-le-champ, et sans attendre l'ordre du conseil d'administration.

Lorsqu'il n'en résultera qu'une course de deux postes et demie, les maîtres de poste ne pourront prétendre à aucun dédommagement; mais si la course se trouve plus étendue, il leur sera payé, indépendamment du prix ordinaire pour les distances parcourues, une demi poste d'augmentation, pour tenir lieu du rafraîchissement des chevaux, jusqu'à concurrence de trois postes et demie, et le prix d'une poste entière, lorsque la course surpassera cette dernière distance, et jusqu'à concurrence de cinq postes, terme au-delà duquel ils ne peuvent être tenus de se communiquer.

X. Les maîtres de poste sont tenus de présenter, à la première réquisition des voyageurs qui auraient des plaintes à faire, le registre que lesdits maîtres de poste doivent avoir à cet effet, conformément à l'article XXIV de la loi du 19 frimaire an VII.

XI. Les maîtres de poste pourront être requis par le conseil d'administration, de fournir les postillons et chevaux nécessaires pour renforcer des relais lors d'un passage extraordinaire, ou pour activer provisoirement un relais vacant ou abandonné; mais alors, outre le prix des courses qui leur appartiendra de droit, il leur sera alloué, par chaque jour de route ou de séjour, le prix de deux francs par homme et par cheval requis et en activité : ladite indemnité sera acquittée sur les fonds affectés, par la loi du 19 frimaire, aux dépenses de l'administration des postes aux chevaux.

XII. Il est expressément défendu aux maîtres de poste de faire l'état de loueur de chevaux, même en prenant patente, à peine de destitution : ils peuvent néanmoins se charger de la conduite des voitures publiques annoncées par affiches et partant à jour et heure fixes.

XIII. Tout postillon doit être âgé de seize ans au moins; il doit se faire inscrire au greffe de l'administration municipale, à compter du jour qu'il prend son rang, et adresser au conseil d'administration des postes aux chevaux le certificat de son inscription : le droit à la pension ne courra à l'avenir, pour les postillons qui entreront dans les relais, que du jour de cette inscription.

XIV. Les postillons doivent obéissance, non-seulement au maître de poste auquel ils sont attachés, mais encore, en ce qui concerne le service, à tous les maîtres de poste chez lesquels ils se trouvent.

XV. Tout postillon quittant un relais pour s'attacher à un autre, sera tenu de faire viser le certificat de bonne conduite qui lui aura été délivré par le maître de poste au relais duquel il était précédemment attaché, tant par la municipalité qu'il quittera, que par celle de son nouveau domicile.

XVI. Les postillons ne peuvent quitter un relais sans avoir prévenu le titulaire au moins un mois d'avance; et en cas de non-exécution de cette disposition, les maîtres de poste sont autorisés à leur refuser le certificat nécessaire pour entrer dans un autre relais.

XVII. Le conseil d'administration veillera scrupuleusement à ce qu'aucun postillon qui aurait été renvoyé d'un relais sans certificat, ne puisse s'introduire dans un autre. Il fera droit, au surplus, aux justes observations et réclamations des postillons.

XVIII. Les postillons en course doivent être porteurs d'une plaque au bras, qui indique le nom du relais auquel ils sont attachés, et le numéro de leur rang.

L'infraction à cette disposition sera punie, pour la première fois, par la mise à pied pendant dix jours; pour la deuxième fois, pendant un mois; et en cas de récidive, par la destitution.

§. 2. *Du nombre de Postillons et de Chevaux à employer pour les différens services. — Service à franc-étrier.*

ART. I.er Tout courrier à franc-étrier qui n'accompagne pas une voiture, doit avoir un postillon monté pour lui servir de guide.

II. Un seul postillon ne peut conduire que trois courriers à franc-étrier ; s'il y a quatre courriers, il faut deux postillons.

§. 3. *Service en voiture.*

ART. UNIQUE. Il doit être payé généralement autant de chevaux qu'il y a de personnes (sans distinction d'âge), dans les voitures, derrière, sur le siége, et de postillons employés à les conduire, que le nombre de chevaux puisse être attelé ou non.

§. 4. *Des Voitures montées sur deux roues et ayant brancard.*

ART. I.er Les voitures montées sur deux roues et à brancard, ainsi que les cabriolets à quatre roues, chargés d'une personne, seront conduits par un postillon, et attelés de deux chevaux ; chargés de deux personnes, seront conduits par un postillon, et attelés de trois chevaux ;

Chargés de trois personnes, seront conduits par un postillon, et attelés de trois chevaux : il en sera payé quatre ;

Chargés de quatre personnes, seront conduits par un postillon, et attelés de trois chevaux : il en sera payé cinq.

II. Les maîtres de poste seront tenus d'atteler le troisième cheval sur les voitures à deux roues chargées de deux personnes ; mais dans le cas où ils seraient d'accord avec les voyageurs pour n'en atteler que deux, alors ils ne pourront exiger que moitié du prix de la course du cheval non attelé.

§. 5. *Des Voitures montées sur quatre roues, ayant un seul fond et à limonière.*

ART. UNIQUE. Les voitures montées sur quatre roues, à un seul fond et à limonière, et chargées d'une personne avec malle, vache et porte-manteau, ou sans ces objets, seront attelées de trois chevaux et conduites par un postillon ;

Chargées de deux personnes, avec une vache, ou une malle, ou un porte-manteau seulement, seront attelées de trois chevaux, et conduites par un postillon ;

Chargées de deux personnes, avec malle et vache et un porte-manteau, ou avec deux de ces objets seulement, seront conduites par un postillon, et attelées de trois chevaux : il en sera payé quatre ;

Chargées de trois personnes, avec une vache, ou une malle, ou un porte-manteau seulement, seront conduites par un postillon, et attelées de trois chevaux : il en sera payé quatre ;

Chargées de trois personnes, avec malle, vache et porte-manteau,

ou avec deux de ces objets seulement, seront conduites par deux postillons, et attelées de quatre chevaux : il en sera payé cinq ;

Chargées de quatre personnes, avec malle, vache et porte-manteau, ou sans ces objets, seront attelées de six chevaux, et conduites par deux postillons.

§. 6. *Des Voitures montées sur quatre roues, ayant timon.*

ART. UNIQUE. Les voitures montées sur quatre roues et ayant timon, chargées d'une ou deux personnes, seront attelées de quatre chevaux, et conduites par deux postillons ;

Chargées de trois personnes, seront conduites par deux postillons, et attelées de quatre chevaux : il en sera payé cinq ;

Chargées de quatre personnes, seront conduites par deux postillons, et attelées de six chevaux ;

Chargées de cinq personnes, seront conduites par deux postillons, et attelées de six chevaux : il en sera payé sept ;

Chargées de six personnes, seront conduites par trois postillons, et attelées de huit chevaux : il en sera payé neuf.

§. 7. *Du Chargement des chevaux et voitures.*

ART. I.er Tout courrier à franc-étrier ne peut faire porter au cheval qu'il monte, que ce que peuvent contenir en menus effets les poches de la selle. S'il y a un porte-manteau, il doit être porté en croupe par le postillon, pourvu toutefois qu'il n'excède point le poids de 25 kilogrammes ou 30 livres.

II. Les voitures montées sur deux roues, ayant brancard, celles montées sur quatre roues, à un seul fond et ayant limonière, ne pourront être chargées, sur le derrière, de plus de 100 livres, et, sur le devant, de plus de 40 livres.

§. 8. *Droit du troisième cheval.*

ART. I.er Le troisième cheval accordé aux maîtres de poste dans les localités difficiles, ne pourra être exigé par eux qu'autant qu'il sera attelé, et seulement sur les chaises de poste chargées d'une seule personne. Les cabriolets à soufflet n'en sont point susceptibles.

II. Le droit du troisième cheval a lieu pour l'année entière, ou pour six mois seulement, à compter du 1.er brumaire de chaque année.

Les maîtres de poste ne peuvent exercer ce droit qu'autant qu'il en sera fait mention sur le livre de poste, ou qu'ils y seront autorisés provisoirement par une ordonnance particulière.

§. 9. *Police et Ordre dans le service.*

ART. I.er Il doit y avoir dans l'écurie de chaque maître de poste, de la lumière pendant la nuit, et un postillon de garde, afin de ne pas faire

attendre les courriers : le postillon de garde allant en course, un autre doit le remplacer.

II. Le prix de la course, conformément au tarif, doit être payé au maître de poste avant le départ du courrier.

III. Le service des malles, pour lequel au surplus les maîtres de poste doivent tenir des chevaux en réserve, et celui des courriers ou porteurs d'ordre du Gouvernement, doivent être faits de préférence à tous autres.

Hors ces deux cas, les courriers doivent être servis par ordre d'arrivée.

IV. Les postillons attachés à un relais doivent seuls en conduire les chevaux; les courriers ne peuvent les faire remplacer par qui que ce soit.

V. Les courriers à franc-étrier ne peuvent se servir de brides à eux appartenant; ils ne doivent pas passer le postillon qui les conduit, et le maître de la poste à laquelle ils arriveraient sans leur postillon, ne doit point leur donner de chevaux avant que ce dernier ne soit arrivé, qu'il n'ait reconnu l'état des chevaux et déclaré la course et les guides payés.

VI. Les avant-courriers ne peuvent devancer que d'une poste la voiture qu'ils précèdent; il leur est défendu de partir, et aux maîtres de poste de leur fournir des chevaux avant l'arrivée de la voiture au relais; et s'ils partent plus d'un quart d'heure après, il leur sera donné un guide.

VII. Les postillons ne peuvent se devancer sur la route, et doivent marcher dans l'ordre où ils sont partis du relais, à moins qu'un accident ne soit survenu à celui qui précède.

VIII. Il est défendu aux postillons, lorsqu'ils se rencontrent vers le milieu de leur course, d'échanger leurs chevaux, à moins qu'ils n'aient obtenu le consentement respectif des courriers.

La course d'une poste devant se faire, dans les localités ordinaires, dans une heure, les postillons ne pourront s'arrêter sans permission que pour laisser souffler leurs chevaux.

IX. Lorsque tous les chevaux d'une poste suffisamment garnie sont en course, les courriers doivent attendre que les chevaux soient de retour et aient rafraîchi; mais si le manque de chevaux provient de ce qu'un relais n'est pas suffisamment monté, alors les postillons seront tenus de passer avec tout ou partie seulement de leurs chevaux, après toutefois les avoir fait rafraîchir. Ils ne pourront en aucun cas être forcés à passer plus d'un relais.

X. Les maîtres de poste ne peuvent être forcés à fournir des chevaux pour les routes de traverse; cependant ils sont autorisés à conduire les courriers dans lesdites routes, à prix défendu, de manière toutefois que le service du relais ne puisse en souffrir.

XI. Les maisons de campagne situées sur les grandes routes ou à proximité, seront servies par la poste la plus voisine du point vers lequel les voyageurs se dirigeront.

XII. Les maîtres de poste ne peuvent être contraints à fournir des chevaux pour être attelés à une voiture avec d'autres que ceux employés au service de la poste.

XIII. Les courriers ne doivent point forcer ni maltraiter les chevaux; dans le cas où ils se seraient portés à cet excès, et que par suite un ou plusieurs chevaux seraient mis hors de service ou viendraient à périr, ils seront tenus d'en payer le prix au maître de poste, suivant l'estimation qui en sera faite par experts, et sur le procès-verbal qui en sera dressé en présence de l'agent municipal des lieux où le délit aura été commis.

XIV. Les maîtres de poste qui conduiront à un relais sur les pays étrangers, sont autorisés à se faire payer sur le pied de monnaie étrangère.

XV. Les droits de bac, d'entretien des routes, de pont ou barrière, sont à la charge des courriers, et indépendans du prix de la course et des guides.

XVI. Tous ceux qui feront venir des chevaux de poste et les renverront sans s'en servir, paieront le prix d'une poste, et les guides dans la même proportion, à titre de dédommagement.

Ceux qui les auront fait venir et ne partiront pas de suite, paieront une demi-poste de plus, et les guides dans la même proportion, par chaque heure de retard.

XVII. Les courriers paieront soixante-quinze centimes par chaque homme et par chaque cheval, toutes les fois que par la fermeture des portes d'une commune, ou autre empêchement de cette nature, ils seront forcés de coucher et ne pourront revenir à leur relais.

PASSE-PORTS.

Le maître de poste de Paris, et tous autres placés sur un rayon de quinze lieues de cette commune, ne pourront donner des chevaux à aucun voyageur se présentant pour la première fois pour prendre la poste, s'il n'exhibe ou un passe-port daté de toute autre commune que celle de Paris, ou un permis délivré par M. le Directeur général, dans le cas où les passe-ports émaneraient de Paris, ou auraient été visés en dernier lieu dans cette commune.

Ces permis seront délivrés *gratis*, sur la présentation en enregistrement des passe-ports. *(Arrêté du Ministre des finances, du 14 Pluviôse an IX.)*

TARIF du Prix des chevaux de poste et des guides des postillons, d'après les dispositions de la Loi du 25 Frimaire an VIII.

Il doit être payé d'avance aux maîtres de poste, conformément aux calculs ci-après, SAVOIR :

1.° Par le public, un franc cinquante centimes par chaque cheval et par poste, et soixante-quinze centimes par chaque postillon et par poste;

2.° Par l'administration des lettres, un franc par poste pour chaque voyageur accompagnant le courrier de la malle;

Trois francs soixante-quinze centimes par poste, guides compris, pour le transport des malles sur les routes et partie de route où il y a chaque jour malle montante et descendante ;

Et quatre francs vingt-cinq centimes par poste, guides compris, sur les routes où il n'y a chaque jour qu'une malle, soit montante, soit descendante.

Les voyageurs sont fortement invités à donner connaissance à M. le Directeur général, de toutes les infractions qui auraient lieu de la part des maîtres de poste ou des postillons, soit au tarif ci-dessus, soit aux articles des lois et réglemens qui le précèdent.

Ce n'est que par la connaissance des abus, que l'on peut prendre des mesures pour les faire cesser ; et l'indulgence des voyageurs à cet égard produit réellement un mal public.

N.° 1.cr

CALCUL proportionnel de ce qui doit être payé par les Courriers aux Maîtres de poste.

Distances.	Nombre de Chevaux, et le prix conséquent.									
	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f.	f. c.	f. c.
1 quart de poste.	0.38	0.75	1.13	1.50	1.88	2.25	2.63	3.	3.38	3.75
Demi-poste...	0.75	1.50	2.25	3.00	3.75	4.50	5.25	6.	6.75	7.50
3 quarts de post.	1.13	2.25	3.38	4.50	5.63	6.25	7.88	9.	10.13	11.25
1 poste.....	1.50	3.00	4.50	6.00	7.50	9.00	10.50	12.	13.50	15.00
1 poste 1 quart.	1.88	3.75	5.63	7.50	9.38	11.25	13.13	15.	16.88	18 75
1 poste et dem.	2.25	4.50	6.75	9.00	11.25	13.50	15.75	18.	20.25	22.50
1 poste 3 quarts.	2.63	5.25	7.88	10.50	13.13	15.75	18.38	21.	23.63	26.25
2 postes.....	3.00	6.00	9.00	12.00	15.00	18.00	21.00	24.	27.00	30.00
2 postes 1 quart.	3.38	6.75	10.13	13.50	16.88	20.25	23.63	27.	30.38	33.75
2 postes et dem.	3.75	7.50	11.25	15.00	18.75	22.50	26.25	30.	33.75	37.50
2 postes 3 quarts	4.13	8.25	12.38	16.50	20.63	24.75	28.88	33.	37.13	41.25
3 postes.....	4.50	9.00	13.50	18.00	22.50	27.00	31.50	36.	40.50	45.00
3 postes 1 quart.	4.88	9.75	14.63	19.50	24.38	29.25	34.13	39.	43.88	48.75
3 postes et dem.	5.25	10.50	15.75	21.00	26.25	31.50	36.75	42.	47.25	52.50
3 postes 3 quarts	5.63	11.25	16 63	22.50	28.13	33.75	39 38	45.	50 63	56.25
4 postes.....	6.00	12.00	18.00	24.00	30.00	36.00	42.00	48.	54 00	60.00

N.° 2.

CALCUL proportionnel de ce qui doit être payé par les Courriers aux Postillons pour leurs guides.

Distances.	Nombre de Postillons employés, et le prix proportionnel.							
	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.
	f c	f c	f c	f c	f c	f c	f c	f c
1 quart de poste...	0. 19.	0. 38.	0. 57.	0. 76.	0. 95.	1. 14.	1. 33.	1. 52.
Demi-poste.....	0. 38.	0. 76.	1. 14.	1. 52.	1. 90.	2. 28.	2. 66.	3. 04.
3 quarts de poste..	0. 56	1. 12.	1. 68.	2. 24.	2. 80.	3. 36.	3. 92.	4. 48.
1 poste.....	0. 75.	1. 50.	2. 25.	3. 00.	3. 75.	4. 50.	5. 25.	6. 00.
1 poste 1 quart...	0. 94	1. 88	2. 82.	3. 76.	4. 70.	5. 64.	6. 58.	7. 52.
1 poste et demie..	1. 13.	2. 26.	3. 39.	4. 52.	5. 65.	6. 78.	7. 91.	9. 04.
1 poste 3 quarts..	1. 31.	2. 62.	3 93.	5. 24.	6. 55.	7. 86.	9. 17.	10. 48.
2 postes.....	1. 50	3. 00.	4. 50	6. 00.	7. 50.	9. 00.	10. 50.	12. 00.
2 postes 1 quart..	1. 69.	3. 38.	5. 07.	6. 76.	8. 45.	10. 14.	11. 83	13. 52.
2 postes et demie.	1. 88.	3. 76.	5. 64.	7. 52.	9. 40.	11. 28.	13. 16.	15. 04.
2 postes 3 quarts..	2. 07.	4. 14	6. 21.	8. 28.	10. 35.	12. 42.	14. 49.	16. 56.
3 postes.....	2. 26	4. 52.	6. 78.	9. 04.	11. 30.	13. 56.	15. 82.	18. 08.
3 postes 1 quart..	2. 45	4. 90.	7. 35.	9. 80.	12. 25.	14. 70.	17. 15.	19. 60.
3 postes et demie.	2. 64.	5. 28	7. 92	10. 56.	13. 20.	15. 84.	18. 48.	21. 12.
3 postes 3 quarts..	2. 83.	5. 66	8. 49.	11. 32.	14. 15.	16. 98.	19. 64.	22. 64.
4 postes.....	3. 00.	6. 00	9. 00.	12. 00.	15. 00.	18. 00.	21. 00.	24. 00.

MONTAGNE DE TARARE.

EXTRAIT du Réglement du 1.er Juin 1781.

VU la difficulté de cette montagne, l'usage est d'y employer des bœufs, qui sont payés, par paire, au même prix qu'un cheval de poste;

SAVOIR :

Pour une chaise de poste ou un cabriolet à glaces, attelé de deux ou trois chevaux, deux bœufs en tout temps;

Pour une voiture à quatre roues et limonière, attelée de trois ou quatre chevaux, deux bœufs en été, et quatre en hiver;

Pour une voiture à timon attelée de quatre chevaux, quatre bœufs en tout temps;

Pour une voiture à timon attelée de six chevaux, quatre bœufs en été, et six en hiver.

Il ne sera pas employé de bœufs pour les cabriolets sans glaces et à soufflet, chargés d'une seule personne; mais alors le maître de poste de Tarare est autorisé à faire atteler un troisième cheval sur ces voitures, pour les conduire à Pain-Bouchain.

MONTAGNE DES ÉCHELLES.

EXTRAIT de l'Arrêté du Ministre des finances, du 17 Fructidor an X.

VU la difficulté de cette montagne, le maître de poste est chargé de fournir les bœufs de renfort qui seront employés, et qui seront payés pour chaque course, à raison d'un franc cinquante centimes la paire;

SAVOIR :

Pour une chaise de poste ou un cabriolet à glaces, attelé de deux ou trois chevaux, deux bœufs en tout temps;

Pour une voiture à quatre roues et limonière, attelée de trois ou quatre chevaux, deux bœufs en été, et quatre en hiver;

Pour une voiture à timon attelée de quatre chevaux, quatre bœufs en tout temps;

Pour une voiture à timon attelée de six chevaux, quatre bœufs en été, et six en hiver.

Il ne sera pas employé de bœufs pour les cabriolets sans glaces et à soufflet, chargés d'une seule personne; mais alors le maître de poste des Échelles est autorisé à faire atteler un troisième cheval sur ces voitures, pour les conduire à Saint-Thibaut-de-Coux.

AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT.

L'ÉTAT GÉNÉRAL des postes aux chevaux est divisé en deux parties. La première contient les routes de Paris à tous les chefs-lieux de département et autres principales villes de l'Empire : lorsqu'il n'y a pas de relais établi dans un chef-lieu, la route est indiquée jusqu'au relais qui en est le plus voisin.

La deuxième partie est composée des routes qui établissent les communications entre les chefs-lieux de département et autres villes principales.

Pour la commodité des voyageurs, on a formé deux tables, l'une indicative des routes, et l'autre des lieux où sont placés les relais : à l'aide de ces deux tables et de la carte géographique, le voyageur trouvera facilement tous les renseignemens qui lui seront nécessaires.

On trouvera à la suite du Calendrier l'indication des heures de marée, qui fera connaître au public le moment convenable au passage de la mer.

Les relais qui jouissent d'une augmentation de distance, soit à l'entrée, soit à la sortie des villes, sont désignés par l'astérisque * qui renvoie au tableau ci-après.

TABLEAU

Des Relais qui jouissent, soit à la sortie, soit à l'entrée, soit à l'une comme à l'autre, d'une distance de faveur.

PARIS.....	Il est dû, tant à l'entrée qu'à la sortie, une poste en sus de la distance marquée sur l'état.
ALENÇON...	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, à sa sortie sur Pré-en-Paille, sans réciprocité.
AMIENS.....	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
ANGERS	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, à sa sortie sur le port la Vallée seulement, sans réciprocité.
ARRAS.....	Il est dû un quart de poste en sus de la distance, à sa sortie sur l'Arbret et Lens seulement, sans réciprocité.
BESANÇON ..	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, à sa sortie sur Saint-Wit seulement, sans réciprocité.
BORDEAUX..	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
BREST.....	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, à l'entrée comme à la sortie de Brest.
BRUXELLES..	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
DOUAY.....	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
GAND.....	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
LIÉGE.....	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
LILLE.....	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, à sa sortie sur Armentières, Menin et Pont-à-Marque seulement, sans réciprocité.

LIMOGES....	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, à sa sortie sur Aixé, Mazey, Nipoula et Boisseuil seulement, sans réciprocité.
LYON.....	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, à l'entrée, et trois quarts de poste à la sortie de Lyon.
MARSEILLE..	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
METZ.....	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur Mondelange, et une demi-poste sur Voisage seulement, sans réciprocité.
MÉZIÈRES...	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
MONS.....	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
NANTES....	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
NISMES.....	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, à sa sortie sur Saint-Gervasy et Uchaut seulement, sans réciprocité.
ORLÉANS...	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
ROUEN.....	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
STRASBOURG.	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
TOULON....	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur ses deux sorties, sans réciprocité.
TOULOUSE..	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur Castanet et Monbert, et une demi-poste sur Saint-Jorry et Leguevin, sans réciprocité.

TROYES....	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
TURIN.....	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, tant à l'entrée qu'à la sortie de Turin.
VERSAILLES.	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
VIENNE.....	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, à la sortie de Vienne sur Saint-Symphorien, sans réciprocité.

ÉTAT GÉNÉRAL
DES POSTES ET RELAIS,
POUR L'AN XIII.

I.re PARTIE,

Composée des routes de Paris à tous les chefs-lieux des départemens, et autres principales villes de l'Empire.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.o 1.er	
1.re ROUTE DE PARIS À ABBEVILLE,	
Par Chantilly et Amiens, 20 postes trois quarts.	
De PARIS* à Saint-Denis.....	1.
Saint-Denis à Écouen.....	1 *un qu.*
Écouen à Lusarches.....	1 *un qu.*
Lusarches à Chantilly.....	1 *un qu.*
Chantilly à Lingueville.....	1 *et dem.*
Lingueville à Clermont (Oise).....	1 *un qu.*
Clermont à Saint-Just.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Saint-Just au Wavigny.....	1.
Wavigny à Breteuil.....	1 *et dem.*
Breteuil à Flers.....	1 *et dem.*
Flers à Hébecourt.....	1.
Hébecourt à AMIENS*.....	1.
AMIENS* à Pecquigny.....	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Pecquigny à Flixcourt.....	1.
Flixcourt à Ailly-le-Haut-Clocher.....	1 *un qu.*
Ailly-le-Haut-Clocher à Abbeville.....	1 *et dem.*
N.° 2.	
2.e ROUTE DE PARIS À ABBEVILLE, *Par Beauvais et Amiens*, 20 postes trois quarts.	
De PARIS* à Saint-Denis.....	1.
Saint-Denis à Moissel.....	1 *et dem.*
Moissel à Beaumont.....	1 *et dem.*
Beaumont à Puiseux.....	1 *un qu.*
Puiseux à Noailles.....	1 *et dem.*
Noailles à BEAUVAIS.....	1 *trois q.*
BEAUVAIS à Noiremont..... Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	2.
Noiremont à Breteuil..... Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	1 *et dem.*
Breteuil à Abbeville..... (*Voyez* ci-dessus n.° 1.er)	8 *trois q.*
N.° 2 *bis*.	
3.e ROUTE DE PARIS À ABBEVILLE, *Par Beauvais et Poix*, 18 postes un quart.	
De PARIS à Beauvais (*voy.* n.° 2).....	8 *et dem.*
Beauvais à Marseille.....	2 *un qu.*
Marseille à Poix.....	2 *trois q.*
Poix à Éraines.....	2 *et dem.*
Éraines à Abbeville.....	2 *un qu.*
N.° 3.	
1.re ROUTE DE PARIS À AGEN, Chef-lieu de Lot-et-Garonne, *Par Orléans et Limoges*, 93 postes trois quarts.	
De PARIS* à Berny.....	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Berny à Lonjumeau	1.
Lonjumeau à Arpajon	1 *et dem.*
Arpajon à Estrechy	1 *et dem.*
Estrechy à Estampes	1.
Estampes à Mondesir	1.
Mondesir à Angerville	1 *un qu.*
Angerville à Toury	1 *trois q.*
Toury à Artenay	1 *et dem.*
Artenay à Chevilly	1.
Chevilly à ORLÉANS*	1 *trois q.*
ORLÉANS* à la Ferté-Lowendal	2 *et dem.*
La Ferté-Lowendal à la Motte-Beuvron Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	2.
La Motte-Beuvron à Salbris Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	3.
Salbris à la Loge Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	1 *et dem.*
La Loge à Vierson Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	2.
Vierson à Massey	1 *un qu.*
Massé à Vatan Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	2.
Vatan à l'Épine-Fauveau	1 *et dem.*
L'Epine-Fauveau à CHÂTEAUROUX	2.
CHÂTEAUROUX à Lottier	2.
Lottier à Argenton	1 *trois q.*
Argenton au Fay Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	2.
Fay à la Ville-au-Brun	2 *et dem.*
La Ville-au-Brun à Morterolles	2 *et dem.*
Morterolles à Chanteloube Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	2.
Chanteloube à la Maison-Rouge	2.
La Maison-Rouge à LIMOGES* Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	1 *et dem.*
LIMOGES* à Boisseuil Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Boisseuil à Pierre-Buffière.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval reciproquement pour l'année.	
Pierre-Buffière à Magnac.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Magnac à Masseré.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Masseré à Uzerches.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Uzerches au Bariolet.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Bariolet à Donzenac.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Donzenac à Brives,.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Brives à Cressensac.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Cressensac à Souillac.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Nota. Le Maître de poste de Souillac est autorisé à faire mettre une paire de bœufs sur toutes les voitures à quatre roues qu'il conduit, soit à Peyrac, soit à Cressensac, laquelle lui sera payée 3 francs, compris le pour-boire du bouvier.	
Souillac à Peyrac.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Peyrac au Pont-de-Rodes.....	2 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Pont-de-Rodes au Poussat.....	2 *un qr.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Poussat à CAHORS.....	2 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
CAHORS à la Madeleine.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Madeleine à Caussade.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année; et pour 6 mois seulement, de Caussade à la Madeleine.	
Caussade à Montauban.....	2 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Montauban à Castel-Sarrasin.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Castel-Sarrasin à Moissac.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Moissac à Malause.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Malause à la Magistère.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Magistère à Croquelardit.....	1 *et dem.*
Croquelardit à AGEN.....	1 *et dem.*
COMMUNICATION	
D'Estampes à Versailles, 9 postes un quart.	
D'Estampes à Dourdan.....	2.
Dourdan à Rambouillet.....	3 *et dem.*
Rambouillet à Connières.....	1 *trois q.*
Connières à VERSAILLES.....	2.
N.° 4.	
2.e ROUTE DE PARIS À AGEN,	
Chef-lieu de Lot-et Garonne,	
Par Bordeaux, 96 postes et demie.	
De PARIS à ORLÉANS (*voy.* n.° 3).....	14 *trois q.*
ORLÉANS* à Saint-Ay.....	1 *et dem.*
Saint-Ay à Beaugency.....	1 *et dem.*
Beaugency à Mer.....	1 *et dem.*
Mer à BLOIS.....	2 *et dem.*
Le 3.e ch. pour 6 mois, de Blois à Mer, sans réciprocité.	
BLOIS à Chousy.....	1 *et dem.*
Chousy à Veuves.....	1 *et dem.*
Veuves à Amboise.....	1 *et dem.*
Amboise à la Frillierre.....	1 *et dem.*
La Frillierre à TOURS.....	1 *et dem.*
TOURS aux Quarrés.....	1 *et dem.*
Quarrés à Montbazon.....	1.
Le 3.e ch. pour 6 mois, de Montbazon aux Quarrés, sans réciprocité.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES
De Montbazon à Sorigny	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Sorigny à Sainte-Maure	2.
Le 3.e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Sainte-Maure aux Ormes	2.
Ormes à Ingrande	1 *et demi*
Ingrande à Chatellerault	1.
Chatellerault aux Barres de Nintré	1.
Barres de Nintré à la Tricherie	1.
La Tricherie à Clan	1.
Clan à POITIERS	2.
POITIERS à Croutelle	1.
Croutelle à Vivonne	2.
Vivonne aux Minierres	1 *et demi*
Minierres à Couhé	1.
Couhé à Chaunay	1 *un quart*
Chaunay aux Maisons-Blanches	1.
Maisons-Blanches à Ruffec	1 *et demi*
Ruffec aux Nègres	1.
Nègres à Mansle	1 *et demi*
Le 3.e cheval pour 6 mois, de Mansle aux Nègres, sans réciprocité.	
Mansle à Churet	2.
Churet à ANGOULÊME	1 *et demi*
ANGOULÊME au Roulet	2.
Nota. Il est dû une demi-poste de plus à l'entrée et à la sortie de la cité seulement, à cause de la montagne ; il n'est rien dû de plus à l'entrée ni à la sortie du faubourg où est située la Poste.	
Roulet à Petignac	1.
Petignac à Barbezieux	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Barbezieux à Reignac	1 *et demi*
Reignac à la Grolle	1 *et demi*
La Grolle à Montlieu	2.
Montlieu à Chersac	1.
Chersac à Cavignac	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Cavignac à Cubsac.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Cubsac au Carbon-blanc.....	1.
Nota. Il est dû une poste et demie de Cubsac au Carbon-blanc, à cause du passage du bac.	
Carbon-blanc à BORDEAUX*.....	2.
BORDEAUX* au Bouscaut.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Bouscaut à Castres.....	1 *trois q.*
Castres à Cerons.....	1 *et dem.*
Cerons à Langon.....	1 *et dem.*
Nota. Il est dû au Maître de poste de Langon 50 centimes par roue des voitures qu'il tirera du bac.	
Langon à Caudrot.....	1 *et dem.*
Caudrot à la Réolle.....	1.
La Réolle à la Motte-Landron.....	1.
La Motte-Landron à Marmande.....	1 *et dem.*
Marmande à Tonneins.....	2.
Tonneins à Aiguillon.....	1 *et dem.*
Aiguillon au Port-Sainte-Marie.....	1.
Port-Sainte-Marie au Pont-Saint-Hilaire.....	1 *et dem.*
Pont-Saint-Hilaire à AGEN.....	1.
N.° 5.	
1.re ROUTE DE PARIS À AIX, Département des Bouches-du-Rhône, *Par Melun, Auxerre et Lyon*, 98 p. trois quarts.	
De PARIS* à Charenton.....	1.
Charenton à Villeneuve-Saint-Georges.....	1 *un qu.*
Villeneuve-Saint-Georges à Lieursaint.....	1 *trois q.*
Lieursaint à MELUN.....	1 *et dem.*
MELUN à l'Écluse.....	2.
L'Écluse à Montereau.....	1 *et dem.*
Montereau à Villeneuve-la-Guyarre.....	1 *et dem.*
Villeneuve-la-Guyarre à Pont-sur-Yonne.....	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Pont-sur-Yonne à Sens.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Sens à Villeneuve-sur-Yonne.....	1 *trois q.*
Villeneuve-sur-Yonne à Joigny.....	2.
Joigny à Bassou.....	1 *et dem.*
Bassou à AUXERRE.....	2.
AUXERRE à Saint-Brix.....	1.
Saint-Brix à Vermanton.....	2.
Et en bidet, poste et demie seulement, réciproquement.	
Vermanton à Lucy-le-Bois.....	2 *un qu.*
Lucy-le-Bois à Avallon.....	1.
Avallon à Rouvray.....	2.
Rouvray à la Roche-en-Berny.....	1.
La Roche-en-Berny à Saulieu.....	1 *et dem.*
Saulieu à Pierre-Écritte.....	1 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Pierre-Écritte à Chissey.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Chissey à Autun.....	2 *et dem.*
Autun à Luze-Émiland.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Luze-Émiland à Saint-Léger.....	1 *et dem.*
Saint-Léger à Châlons.....	2 *et dem.*
Châlons à Sennecey.....	2.
Sennecey à Tournus.....	1 *et dem.*
Et en bidet, poste seulement, réciproquement.	
Tournus à Saint-Albin.....	2.
Saint-Albin à MÂCON.....	2.
MÂCON à la Maison-Blanche.....	2.
La Maison-Blanche aux Tournelles-de-Flandres..	2.
Tournelles-de-Flandres à Anse.....	1 *et dem.*
Anse à Limonet.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Limonet à LYON*.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
LYON* à Saint-Fonds.....	1.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Saint-Fonds à Saint-Symphorien-d'Ozon.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Symphorien-d'Ozon à Vienne*.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Vienne* à Auberive.....	2.
Auberive au Péage-de-Roussillon.....	1.
Péage-de-Roussillon à Saint-Rambert.....	1 *et dem.*
Saint-Rambert à Saint-Vallier.....	1 *et dem.*
Saint-Vallier à Tain.....	1 *trois q.*
Tain à VALENCE.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Nota. Les Courriers qui, ayant été conduits au bac de Bonsecours par les Maîtres de poste de Tain et de Valence, ne pourront pas passer à cause du débordement de l'Isère, et se feront ramener à la Poste, paieront une poste et demie pour la course.	
VALENCE à la Paillasse.....	1 *et dem.*
La Paillasse à Loriol.....	1 *et dem.*
Loriol à Derbierres.....	1 *et dem.*
Derbierres à Montelimart.....	1 *et dem.*
Montelimart à Donzère.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Donzère à Pierrelatte.....	1.
Pierrelatte à la Palud.....	1.
La Palud à Mornas.....	1 *et dem.*
Mornas à Orange.....	1 *et dem.*
Orange à Courthezon.....	1.
Courthezon à Sorgues.....	1.
Sorgues à AVIGNON.....	1 *et dem.*
AVIGNON à Saint-Andiol.....	2 *et dem.*
Nota. Les Courriers qui partent d'Avignon pour Saint-Andiol, et qui, ne pouvant pas passer le bac de la Durance à cause du débordement des eaux, se feront ramener à Avignon, paieront cette course à raison de deux postes; et les Courriers de Saint-Andiol pour Avignon, qui, dans le même cas, se feront ramener à Saint-Andiol, paieront cette course à raison de poste et demie.	
Saint-Andiol à Orgon.....	1.
Orgon au Pont-National.....	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Pont-National à Saint-Cannat.....	2.
Saint-Cannat à Aix.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année, de Saint-Cannat à Aix, sans réciprocité.	
COMMUNICATION	
De Sens à Troyes, 8 postes.	
De Sens à Maslay-sur-Vannes.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Maslay à Villeneuve-sur-Vannes.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Villeneuve-sur-Vannes à Estissac.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Estissac à TROYES.....	2 *et dem.*
N.° 6.	
2.e ROUTE DE PARIS À AIX,	
Département des Bouches-du-Rhône,	
Par Fontainebleau, Auxerre et Lyon, 98 postes.	
De PARIS* à Villejuif.....	1.
Villejuif à Fromenteau.....	1 *un qu.*
Fromenteau à Essonne.....	1 *et dem.*
Essonne à Ponthierry.....	1 *un qu.*
Ponthierry à Chailly.....	1.
Chailly à Fontainebleau.....	1 *un qu.*
Fontainebleau à Fossart.....	3.
Fossart à Villeneuve-la-Guyarre.....	1.
Villeneuve-la-Guyarre à LYON (*voy.* n.° 5).....	47.
LYON à Aix (*voy.* n.° 5).....	39 *trois q.*
COMMUNICATIONS	
De Fromenteau à Versailles, 4 postes.	
De Fromenteau à Berny.....	2.
Berny à VERSAILLES*.....	2.
De Ponthierry à MELUN.....	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 7.	
3.e ROUTE DE PARIS À AIX, Département des Bouches-du-Rhône, *Par Nevers, Moulins et Lyon*, 98 p. trois quarts.	
De PARIS à Fontainebleau (*voy.* n.° 6).....	7 *un qu.*
Fontainebleau à Nemours.....	2.
Nemours à la Croisière.....	1 *et dem.*
La Croisière à Fontenay.....	1.
Fontenay à Puits-Lalaude.....	1.
Puits-Lalaude à Montargis.....	1.
Montargis à la Commodité.....	1.
La Commodité aux Besards.....	1 *trois q.*
Besards à Briarre.....	2 *un qu.*
Briarre à Neuvy.....	2.
Neuvy à Cosne.....	1 *trois q.*
Cosne à Pouilly.....	1 *trois q.*
Pouilly à la Charité.....	1 *et dem.*
La Charité à Pougues.....	1 *et dem.*
Pougues à NEVERS.....	1 *et dem.*
NEVERS à Magny.....	1 *et dem.*
Magny à Saint-Pierre-le-Moustier.....	1 *et dem.*
Saint-Pierre-le-Moustier à Saint-Imbert.....	1.
Saint-Imbert à Villeneuve-sur-Allier.....	1 *un qu.*
Villeneuve-sur-Allier à MOULINS.....	1 *et dem.*
MOULINS à Bessay.....	2.
Bessay à Varennes.....	2.
Varennes à Saint-Gerand-le-Puy.....	1 *et dem.*
Saint-Gerand-le-Puy à la Palisse.....	1 *un qu.*
Le 3.e cheval pour l'année, de la Palisse à S.t Gerand, sans réciprocité.	
La Palisse à Droiturier.....	1 *un qu.*
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Droiturier à Saint-Martin-d'Estréaux.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Saint-Martin-d'Estréaux à la Pacaudière.....	1.
Le 3.e cheval pour l'année, de la Pacaudière à Saint-Martin-d'Estréaux, sans réciprocité.	
La Pacaudière à Saint-Germain-l'Espinasse.....	1 *et dem.*
Saint-Germain-l'Espinasse à Roanne.....	1 *et dem.*
Roanne à Saint-Symphorien.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Symphorien-de-Laye à Pain-Bouchain....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Pain-Bouchain à Tarare.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, de Tarare à Pain-Bouchain, sans réciprocité.	
Tarare aux Arnas.....	1 *et dem.*
Arnas à Salvagny.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Salvagny à LYON*.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, de Lyon à Salvagny, sans réciprocité.	
LYON à Aix (*voy.* n.° 5).....	39 *trois q.*
COMMUNICATIONS.	
De Nogent-sur-Vernisson à Gien.....	2 *et dem.*
De Briarre à Gien.....	1.

N.° 8.

1.re ROUTE DE PARIS À AIX-LA-CHAPELLE, Chef-lieu de la Roer,

Par Givet et Liége, 51 p. trois quarts.

De PARIS* au Bourget.....	1 *et dem.*
Bourget au Mesnil.....	2.
Mesnil à Dammartin.....	1.
Dammartin à Nanteuil-le-Haudouin.....	1 *et dem.*
Nanteuil à Levignen.....	1 *et dem.*
Levignen à Villers-Cotterets.....	2.
Villers-Cotterets à Verte-Feuille.....	1 *et dem.*
Verte-Feuille à Soissons.....	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Soissons à Vaurain.....	2.
Vaurain à LAON.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
LAON à Marle.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Marle à Vervins.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année; et pour 6 mois, de Vervins à Marle.	
Vervins à la Capelle.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
La Capelle à Avesnes.....	2.
Le 3.e cheval réciproquemcnt pour l'année.	
Avesnes à Solre-le-Château.....	1 *et dem.*
Solre-le-Château à Barbançon.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Barbançon à Philippeville.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Philippeville à Givet.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Givet à Dinant.....	2 *et dem.*
Dinant à NAMUR.....	3.
NAMUR à Ahin.....	3 *et dem.*
Ahin à LIÉGE*.....	4 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
LIÉGE* à Battice.....	2 *et dem.*
Battice à AIX-LA-CHAPELLE.....	2 *trois q.*
COMMUNICATION	
D'AIX-LA-CHAPELLE à MAESTRICHT.....	3 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 9.	
2.e ROUTE DE PARIS À AIX-LA-CHAPELLE,	
Chef-lieu de la Roer,	
Par Bruxelles et Liége, 53 p. trois quarts.	
De PARIS* au Bourget.....	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Bourget à Louvres	1 *et dem.*
Louvres à la Chapelle-en-Serval	1 *et dem.*
La Chapelle-en-Serval à Senlis	1.
Senlis à Pont-Sainte-Maxence	1 *et dem.*
Pont-Sainte-Maxence au Bois-de-Liheu	1 *et dem.*
Bois-de-Liheu à Gournay-sur-Aronde	1 *un qu.*
Gournay-sur-Aronde à Cuvilly	1.
Cuvilly à Conchy-les-Pots	1.
Conchy-les-Pots à Roye	1 *et dem.*
Roye à Fonches	1.
Fonches à Marché-le-Pot	1.
Marché-le-Pot à Péronne	1 *et dem.*
Péronne à Fins	2.
Fins à Bonavis	1 *et dem.*
Bonavis à Cambray	1 *et dem.*
Cambray à Bouchain	2.
Bouchain à Valenciennes	2.
Valenciennes à Quievrain	1 *et dem.*
Quievrain à Quaregnon	1 *trois q.*
Quaregnon à MONS*	1.
MONS* à Castiau	1.
Castiau à Braine-le-Comte	1 *trois q.*
Braine-le-Comte à Hall	2.
Hall à BRUXELLES*	2.
BRUXELLES* à Cortemberg	1 *trois q.*
Cortemberg à Louvain	1 *et dem.*
Louvain à Tirlemont	2 *un qu.*
Tirlemont à Saint-Trond	2.
Saint-Trond à Orey	2 *un qu.*
Orey à LIÉGE*	2.
LIÉGE* à Battice	2 *et dem.*
Battice à AIX-LA-CHAPELLE	2 *trois q.*

Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 10.	
Route de PARIS à ALBY, Chef-lieu du Tarn, *Par Limoges et Montauban*, 99 postes.	
De Paris à Montauban (*voy.* n.° 3).....	84.
Montauban à Fronton.....	2 *et dem.*
Fronton à Bruyères.....	1 *et dem.*
Bruyères à Toulouse*.....	2.
Toulouse* à Monbert.....	2.
Monbert à la Pointe-Saint-Sulpice.....	2.
La Pointe-Saint-Sulpice à Gaillac.....	2 *et dem.*
Gaillac à Alby.....	2 *et dem.*
Nota. De Toulouse à Alby, la route n'est pas montée.	
N.° 11.	
Route de PARIS à ALENÇON, Chef-lieu de l'Orne, *Par Versailles et Dreux*, 23 postes un quart.	
De Paris* à Sèvres.....	1 *un qu.*
Sèvres à Versailles*.....	1.
Versailles* à Pont-Chartrain.....	2 *et dem.*
Pont-Chartrain à la Queue.....	1 *et dem.*
La Queue à Houdan.....	1 *et dem.*
Houdan à Marolles.....	1.
Marolles à Dreux.....	1 *et dem.*
Dreux à Nonancourt.....	1 *et dem.*
Nonancourt à Tillierre.....	1 *et dem.*
Tillierre à Verneuil.....	1 *un qu.*
Verneuil à Saint-Maurice.....	2.
Saint-Maurice à Mortagne.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Mortagne au Mesle-sur-Sarthe.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année, du Mesle-sur-Sarthe à Mortagne, sans réciprocité.	
Mesle-sur-Sarthe au Menilbroust.....	1 *un qu.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Menilbroust à ALENÇON.....	1 *et dem.*
COMMUNICATIONS *De Dreux à Belesme*, 9 postes.	
De Dreux à Morvilette.....	1 *et dem.*
Morvilette à Châteauneuf-en-Thimerais.....	1.
Châteauneuf à Digny.....	1.
Digny à Saint-Jean-des-Murgers.....	1 *et dem.*
Saint-Jean-des-Murgers à Regmalard.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Regmalard à Belesme.....	2.
De Dreux à Anet.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Anet à Houdan.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Houdan à Septeuil.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Septeuil à Mantes.....	1 *un qu.*
D'Anet à Pacy.....	2 *et dem.*
De Châteauneuf à Maintenon.....	3.
De Belesme à Mortagne.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
De Beaumont à Neufchâtel.....	2.
N.° 12.	
1.re ROUTE DE PARIS À AMIENS, Chef-lieu de la Somme, *Par Chantilly*, 15 p. et demie.	
De PARIS à AMIENS (*voy.* n.° 1.er).....	15 *et dem.*
N.° 13.	
2.e ROUTE DE PARIS À AMIENS, Chef-lieu de la Somme, *Par Beauvais*, 15 p. et demie.	
De PARIS à Breteuil (*voy.* n.° 2).....	12.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Breteuil à AMIENS (*voy.* n.° 1.er).....	3 *et dem.*
COMMUNICATIONS	
De BEAUVAIS à Clermont (Oise).....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
D'Amiens à Péronne, 6 postes.	
D'AMIENS* à Villers-Bretonneux.....	2.
Villers-Bretonneux à Faucaucourt.....	2 *un qu.*
Faucaucourt à Péronne.....	1 *trois q.*
N.° 14.	
1.re ROUTE DE PARIS À ANGERS, Chef-lieu de Maine-et-Loire, *Par le Mans*, 36 postes trois quarts.	
De PARIS* à Sèvres.....	1 *un qu.*
Sèvres à VERSAILLES*.....	1.
VERSAILLES* à Connières.....	2.
Connières à Rambouillet.....	1 *trois q.*
Rambouillet à Épernon.....	1 *et dem.*
Épernon à Maintenon.....	1.
Maintenon à Chartres.....	2 *un qu.*
Chartres à Courville.....	2 *un qu.*
Courville à Montlandon.....	2.
Montlandon à Nogent-le-Rotrou.....	2 *et dem.*
Nogent-le-Rotrou à la Ferté-Bernard.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Ferté-Bernard à Conneré.....	2 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Conneré à Saint-Martz-la-Bruyère.....	1 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Martz-la-Bruyère au MANS.....	1 *trois q.*
MANS au Guesselard.....	2.
Le 3.e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Guesselard à Fouilletourte.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Fouilletourte à la Flèche.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Flèche à Durtal.....	1 *et dem.*
Durtal à Suette.....	2.
Suette à ANGERS.....	2 *et dem.*
COMMUNICATION	
De Versailles à Pontoise, 3 p. et demie.	
De VERSAILLES* à Saint-Germain-en-Laye.....	1 *et dem.*
Saint-Germain-en-Laye à Pontoise.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 15.	
2.e ROUTE DE PARIS À ANGERS, Chef-lieu de Maine-et-Loire,	
Par Tours, 43 postes.	
De PARIS à ORLÉANS (*voy.* n.° 3).....	14 *et dem.*
ORLÉANS à TOURS (*voy.* n.° 4).....	14 *et dem.*
TOURS à Luynes.....	1 *et dem.*
Luynes à Langeais.....	1 *et dem.*
Langeais aux Trois-Volets.....	1 *et dem.*
Trois-Volets à Chouzé.....	1 *et dem.*
Chouzé à la Croix-Verte.....	2 *un qu.*
* *Nota.* Il est dû une demi-poste de plus que la fixation, par les Courriers qui se feront conduire à Saumur, ou qui partiront de cette commune.	
La Croix-Verte aux Rosiers.....	2.
Rosiers au Port-la-Vallée.....	1 *un qu.*
Port-la-Vallée à ANGERS*.....	2 *et dem.*
N.° 16.	
ROUTES DE PARIS À ANGOULÊME, Chef-lieu de la Charente.	
1.re Route, par Orléans et Poitiers, 59 p. un quart.	
De PARIS à ORLÉANS (*voy.* n.° 3).....	14 *et dem.*
ORLÉANS à ANGOULÊME (*voy.* n.° 4).....	44 *trois q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
2.e *Route, par Chartres et Vendôme*, 59 p. et demie.	
De PARIS* à Sèvres.....	1 *un qu.*
Sèvres à VERSAILLES.....	1.
VERSAILLES à CHARTRES (*voy.* n.° 14).....	8 *et dem.*
CHARTRES à la Bourdinière.....	2.
La Bourdinière à Bonneval.....	2.
Bonneval à Châteaudun.....	2.
Châteaudun à Cloye.....	1 *et dem.*
Cloye à Pezou.....	2.
Pezou à Vendôme.....	1 *et dem.*
Vendôme à Neuve-Saint-Amand.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Neuve-Saint-Amand à Château-Renaud.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Château-Renaud à Monnoye.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Monnoye à TOURS.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
TOURS à Angoulême (*voy.* n.° 4).....	30 *un qu.*
N.° 17.	
1.re ROUTE DE PARIS A ANVERS, Chef-lieu des Deux-Nèthes, *Par Péronne, Mons et Bruxelles*, 42 p. un quart.	
De PARIS à BRUXELLES (*voy.* n.° 9).....	36 *trois q.*
BRUXELLES* à Malines.....	2 *trois q.*
Malines à ANVERS.....	2 *trois q.*
N.° 18.	
2.e ROUTE DE PARIS A ANVERS, Chef-lieu des Deux-Nèthes, *Par Saint-Quentin, Mons et Bruxelles*, 42 postes trois quarts.	
De PARIS* au Bourget.....	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
Du Bourget à Louvres	1 *et dem.*
Louvres à la Chapelle-en-Serval	1 *et dem.*
La Chapelle-en-Serval à Senlis	1.
Senlis à Villeneuve-sur-Verberie	1 *et dem.*
Villeneuve à la Croix-Saint-Oyen	1 *et dem.*
La Croix-Saint-Oyen à Compiègne	1.
Compiègne à Ribecourt	1 *trois q.*
Ribecourt à Noyon	1 *un qu.*
Noyon à Magny-Guiscard	1 *et dem.*
Magny-Guiscard à Ham	1 *un qu.*
Ham à Roupy	1 *et dem.*
Roupy à Saint-Quentin	1.
Saint-Quentin à Bélicourt	1 *et dem.*
Bélicourt à Bonavis	1 *trois q.*
Bonavis à Cambray	1 *et dem.*
Cambray à Bouchain	2.
Bouchain à Valenciennes	2.
Valenciennes à Quievrain	1 *et dem.*
Quievrain à Quaregnon	1 *trois q.*
Quaregnon à MONS*	1.
MONS à BRUXELLES (*voy.* n.° 9)	6 *trois q.*
BRUXELLES* à Malines	2 *trois q.*
Malines à ANVERS	2 *trois q.*
COMMUNICATIONS	
De la Chapelle-en-Serval à Nanteuil-Haudouin, 3 p.	
De la Chapelle-en-Serval à Mortefontaine	1.
Mortefontaine à Nanteuil-Haudouin	2.
De Ham à Beauvoir	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
D'Anvers sur Roterdam.	
D'Anvers au Coin-d'Argent	3 *un qu.*
Coin-d'Argent à Cruystaerte *(Poste étrangère)*	3 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 19.	
3.e ROUTE DE PARIS À ANVERS, Chef-lieu des Deux-Nèthes,	
Par Soissons, Mons et Grammont, 43 p. trois q.	
De PARIS à Avesnes (*voy.* n.° 8).....	24 *et dem.*
Avesnes à Maubeuge.....	2.
Maubeuge à MONS*.....	2 *et dem.*
MONS* à Ath.....	3.
Ath à Grammont.....	2 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Grammont à Alost.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Alost à Termonde.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Termonde à Saint-Nicolas.....	2 *un qu.*
Saint-Nicolas à la Tête-de-Flandre.....	2 *un qu.*
Nota. Les Courriers s'embarquent à la Tête-de-Flandre pour aller à ANVERS.	
COMMUNICATION	
De Termonde à Quadrecht.....	2 *et dem.*
N.° 20.	
1.re ROUTE DE PARIS À ARRAS, Chef-lieu du Pas-de-Calais,	
Par Péronne, 22 postes un quart.	
De PARIS à Péronne (*voy.* n.° 9).....	16 *trois q.*
Péronne à Sailly-de-la-Somme.....	1 *et dem.*
Sailly-de-la-Somme à Hervillers.....	2.
Hervillers à ARRAS.....	2.
N.° 21.	
2.e ROUTE DE PARIS À ARRAS, Chef-lieu du Pas-de-Calais,	
Par Beauvais et Amiens, 23 postes un quart.	
De PARIS à AMIENS (*voy.* n.° 1.er).....	15 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'AMIENS * à Talmas	2.
Talmas à Doulens	1 *trois q.*
Le 3.e cheval pour 6 mois, de Doulens à Talmas, sans réciprocité.	
Doulens à l'Arbret	2.
L'Arbret à ARRAS*	2.
COMMUNICATION D'Arras à Abbeville, 9 postes.	
D'ARRAS* à l'Arbret	2.
L'Arbret à Doulens	2.
Doulens à Beaumetz	2 *et dem.*
Beaumetz à Abbeville	2 *et dem.*
N.° 22.	
ROUTE DE PARIS À AUCH, Chef-lieu du Gers,	
Par Orléans, Limoges et Toulouse, 98 p. et demie.	
De PARIS à Montauban (*voy.* n.° 3)	84.
Montauban à Fronton	2 *et dem.*
Fronton à Bruyères	1 *et dem.*
Bruyères à TOULOUSE*	2.
TOULOUSE* à Leguevin	2.
Leguevin à L'Ile-Jourdain	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
L'Ile-Jourdain à Gimont	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Gimont à Aubiet	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Aubiet à AUCH	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 23.	
ROUTE DE PARIS À AURILLAC, Chef-lieu du Cantal,	
Par Orléans, Limoges et Tulles, 67 postes.	
De PARIS à Uzerches (*voy.* n.° 3)	56 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Uzerches à Seilhac.....	2.
Seilhac à TULLES.....	1 *trois q.*
TULLES à Argentat.....	2 *et dem.*
Argentat à Monvert.....	2.
Monvert à AURILLAC.....	2 *et dem.*
N.° 24.	
ROUTE DE PARIS À AUTUN.	
De PARIS à Autun (*voy.* n.° 5).....	36 *trois q.*
N.° 25.	
1.re ROUTE DE PARIS À AUXERRE, Chef-lieu de l'Yonne,	
Par Melun, 20 postes trois quarts.	
De PARIS à AUXERRE (*voy.* n.° 5).....	20 *trois q.*
N.° 26.	
2.e ROUTE DE PARIS À AUXERRE, Chef-lieu de l'Yonne,	
Par Fontainebleau, 23 postes.	
De PARIS à Villeneuve-la-Guyarre (*voy.* n.° 6)...	12 *trois q.*
Villeneuve-la-Guyarre à AUXERRE (*voy.* n.° 5)...	10 *un qu.*
N.° 27.	
1.re ROUTE DE PARIS À AVIGNON, Chef-lieu de Vaucluse,	
Par Melun, Auxerre et Lyon, 88 post. et demie.	
De PARIS à AVIGNON (*voy.* n.° 5).....	88 *et dem.*
N.° 28.	
2.e ROUTE DE PARIS À AVIGNON, Chef-lieu de Vaucluse,	
Par Fontainebleau et Lyon, 89 postes un quart.	
De PARIS à Fossart (*voy.* n.° 6).....	10 *un qu.*
Fossart à AVIGNON (*voy.* n.° 5).....	79.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 29.	
3.e ROUTE DE PARIS À AVIGNON, Chef-lieu de Vaucluse,	
Par Nevers, Moulins et Lyon, 89 postes un quart.	
De PARIS à Fontainebleau (*voy.* n.° 6).....	7 *un qu.*
Fontainebleau à LYON (*voy.* n.° 7).....	51 *trois q.*
LYON à AVIGNON (*voy.* n.° 5).....	30 *un qu.*
N.° 30.	
ROUTE DE PARIS À BAGNÈRES,	
Par Limoges, Auch et Tarbes, 109 p. un quart.	
De PARIS à Montauban (*voy.* n.° 3).....	84.
Montauban à AUCH (*voy.* n.° 22).....	14 *et dem.*
AUCH à Vicnau.....	1 *trois q.*
Vicnau à Mirande.....	1 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Mirande à Mielan.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Mielan à Rabasteins.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Rabasteins à TARBES.....	2 *un qu.*
TARBES à Bagnères.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 31.	
ROUTE DE PARIS À BARÉGES,	
Par Limoges et Tarbes, 114 postes trois quarts.	
De PARIS à Montauban (*voy.* n.° 3).....	84.
Montauban à AUCH (*voy.* n.° 22).....	14 *et dem.*
AUCH à TARBES (*voy.* n.° 30).....	8 *un qu.*
TARBES à Lourdes.....	2 *et dem.*
Lourdes à Pierrefitte.....	2 *et dem.*
Pierrefitte à Baréges.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 32.	
ROUTE DE PARIS À BAR-SUR-ORNAIN, Chef-lieu de la Meuse,	
Par Meaux et Chaalons, 31 postes et demie.	
De PARIS* à Bondy.....	1 *et dem.*
Bondy à Clayes.....	2.
Clayes à Meaux.....	2.
Meaux à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.....	1 *et dem.*
S.-Jean-les-Deux-Jumeaux à la Ferté-s.-Jouarre..	1.
La Ferté-sous-Jouarre à la Ferme-de-Paris....	2.
La Ferme-de-Paris à Château-Thierry.....	1 *et dem.*
Château-Thierry à Paroy.....	1.
Paroy à Dormans.....	1 *et dem.*
Dormans au Port-à-Binson.....	1.
Port-à-Binson à Épernay.....	2.
Épernay à Jalons.....	2.
Jalons à CHAALONS.....	2.
CHAALONS à la Chaussée.....	2.
La Chaussée à Vitry-sur-Marne.....	2.
Vitry-sur-Marne à Longchamp.....	2.
Longchamp à Saint-Dizier.....	1 *et dem.*
Saint-Dizier à Sauldrupt.....	1 *et dem.*
Sauldrupt à BAR-SUR-ORNAIN.....	1 *et dem.*
COMMUNICATIONS	
De Meaux à Chaalons par Montmirail, 14 postes un quart.	
De Meaux à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.....	1 *et dem.*
S.-Jean-les-Deux-Jumeaux à la Ferté-s.-Jouarre.	1.
La Ferté-sous-Jouarre à Bussières.....	1 *et dem.*
Bussières à Vieux-Maison.....	1 *et dem.*
Vieux-Maison à Montmirail.....	1 *et dem.*
Montmirail à Fromentières.....	1 *et dem.*
Fromentières à Étoges.....	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Étoges à Chaintrix.....	2.
Chaintrix à CHAALONS.....	2 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
De Meaux à Melun, 6 postes et demie.	
De Meaux à Saint-Germain-lès-Couilly.....	1.
Saint-Germain-lès-Couilly à Fontenay.....	2 *et dem.*
Fontenay à Guignes.....	1.
Guignes à MELUN.....	2.
De Bar-sur-Ornain à Nancy, 11 postes.	
De BAR-SUR-ORNAIN à Villotte.....	2.
Villotte à Saint-Mihiel.....	2.
Saint-Mihiel à Beaumont.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Beaumont à Rosières-en-Haye.....	2.
Rosières-en-Haye à NANCY.....	2 *et dem.*
N.° 33.	
ROUTE DE PARIS À BASLE *(Poste étrangère)*, *Par Troyes, Vesoul et Belfort*, 59 p. trois quarts.	
De PARIS* à Charenton.....	1.
Charenton à Grosbois.....	1 *et dem.*
Grosbois à Brie-Comte-Robert.....	1.
Brie-Comte-Robert à Guignes.....	2.
Guignes à Mormans.....	1.
Mormans à Nangis.....	1 *et dem.*
Nangis à la Maison-Rouge.....	1 *et dem.*
La Maison-Rouge à Provins.....	1 *et dem.*
Provins à Nogent-sur-Seine.....	2.
Nogent-sur-Seine à Pont-sur-Seine.....	1.
Pont-sur-Seine aux Granges.....	1 *et dem.*
Granges aux Grez.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour six mois.	
Grez à TROYES*.....	2 *un qu.*
TROYES* à Montiéramé.....	2 *un qu.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Montiéramé à Vandœuvre.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour six mois.	
Vandœuvre à Bar-sur-Aube.....	2 *et dem.*
Bar-sur-Aube à Colombey-les-Deux-Églises....	1 *trois q.*
Colombey-les-Deux-Églises à Suzainecourt....	1.
Suzainecourt à CHAUMONT-EN-BASSIGNY.....	2.
CHAUMONT-EN-BASSIGNY à Vesaignes.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Vesaignes à Langres.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Langres aux Griffonottes.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour 6 mois, des Griffonotes à Langres, sans réciprocité.	
Griffonottes au Fay-Billot.....	1 *et dem.*
Fay-Billot à Ceintré.....	1 *et dem.*
Ceintré à Combeau-Fontaine.....	1 *et dem.*
Combeau-Fontaine à Port-sur-Saone.....	1 *et dem.*
Port-sur-Saone à VESOUL.....	1 *et dem.*
VESOUL à Calmoutier.....	1 *et dem.*
Calmoutier à Lure.....	2.
Lure à Ronchamps.....	1 *et dem.*
Ronchamps à Frayer.....	1 *et dem.*
Frayer à Belfort.....	1 *un qu.*
Belfort à Chavannes.....	2.
Chavannes à Altkirck.....	2.
Altkirck aux Trois-Maisons.....	2.
Trois-Maisons à Bourg-Libre.....	1 *et dem.*
Bourg-Libre à Basle *(Poste étrangère)*.....	1.
COMMUNICATIONS	
De Brie-Comte-Robert à Melun, 2 postes.	
De Brie-Comte-Robert à Melun.....	2.
De Troyes à Nancy, par Brienne et Joinville, 2½ p.	
De TROYES* à Montiéramé.....	2 *un qu.*
Montiéramé à Vandœuvre.....	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Vandœuvre à Brienne.....	2 *et dem.*
Brienne à Tremilly.....	2 *et dem.*
Tremilly à Dommartin.....	1 *et dem.*
Dommartin à Joinville.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Joinville à Saudrou.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Saudrou à Houdelaincourt.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Houdelaincourt à Vaucouleurs.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Vaucouleurs à Toul.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Toul à Velaine.....	1 *et dem.*
Velaine à NANCY.....	1 *et dem.*
Le 3.e ch. pour l'année de Nancy à Velaine, sans récip.	

N.° 34.

ROUTES DE PARIS À BAYONNE.

1.re Route, par Orléans, Poitiers et Bordeaux, 110 postes trois quarts.

De PARIS à ORLÉANS (*voy.* n.° 3).....	14 *et dem.*
ORLÉANS à Langon (*voy.* n.° 4).....	69 *trois q.*
Langon à Bazas.....	2.
Bazas à Beaulac.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Beaulac à Captieux.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Captieux au Poteau.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Poteau aux Agreaux.....	1 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Agreaux à Roquefort.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Roquefort à Caloy.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Caloy au MONT-DE-MARSAN..... Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	1 *et dem.*
MONT-DE-MARSAN à Campagne..... Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	1 *trois q.*
Campagne à Tartas..... Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	2.
Tartas à Pontons..... Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	1 *et dem.*
Pontons à Saint-Paul-lès-Dax..... Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	1 *trois q.*
Saint-Paul-lès-Dax à Saint-Geours..... Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	2.
Saint-Geours aux Cantons..... Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	2.
Cantons à Ondres..... Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	2.
Ondres à Bayonne..... Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	1 *et dem.*
COMMUNICATION *De Bayonne à Yron*, 6 postes.	
De Bayonne à Bidars.....	1 *et dem.*
Bidars à Saint-Jean-de-Luz.....	1 *et dem.*
Saint-Jean-de-Luz à Orogne.....	1 *et dem.*
Orogne à Yron *(Poste étrangère)*.....	1 *et dem.*
2.e *Route, par Chartres, Tours et Bordeaux*, 110 postes trois quarts.	
De PARIS à ANGOULÊME (*voy.* n.° 16).....	59 *et dem.*
ANGOULÊME à Langon (*voy.* n.° 4).....	25.
Langon à Bayonne (*voy.* n.° 34).....	26 *un qu.*
N.° 35. ROUTE DE PARIS À BEAUVAIS, Chef-lieu de l'Oise.	
De PARIS à BEAUVAIS (*voy.* n.° 2).....	10 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
COMMUNICATIONS	
De Beauvais à Écouis, 6 postes trois quarts.	
De BEAUVAIS à la Houssaye.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
La Houssaye à Gisors.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Gisors à Étrépagny.....	1 *et dem.*
Étrépagny à Écouis.....	1 *et dem.*
De Gisors à Magny.....	1 *et dem.*
N.° 36.	
ROUTE DE PARIS À BESANÇON, Chef-lieu du Doubs,	
Par Troyes et Dijon, 48 postes et demie.	
De PARIS à TROYES (*voy.* n.° 33).....	19 *et dem.*
TROYES* à Saint-Pars.....	2 *un qu.*
Saint-Pars à Bar-sur-Seine.....	1 *et dem.*
Bar-sur-Seine à Mussy-sur-Seine.....	2 *et dem.*
Mussy-sur-Seine à Châtillon-sur-Seine.....	2.
Châtillon-sur-Seine à Saint-Marc.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Marc à Ampilly.....	1.
Le 3.e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Ampilly à Chanceaux.....	1 *et dem.*
Chanceaux à Saint-Seine.....	1 *et dem.*
Saint-Seine au Val-de-Suzon.....	1 *un qu.*
Val-de-Suzon à DIJON.....	2.
DIJON à Genlis.....	2.
Genlis à Auxonne.....	1 *et dem.*
Auxonne à Dôle.....	2.
Dôle à Orchamps.....	2.
Orchamps à Saint-Wit.....	1 *et dem.*
Saint-Wit à BESANÇON*.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
COMMUNICATIONS	
De Besançon à Pontarlier, 7 postes et demie.	
De BESANÇON à Merey.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Merey à Ornans.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, d'Ornans à Merey, sans réciprocité.	
Ornans à la Grange-d'Aleine.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
La Grange-d'Aleine à Pontarlier.....	2.
De Pontarlier à la sortie des Verrières de France, route de Neufchâtel, frontière de l'Helvétie.	1 *un qu.*
De Pontarlier à la sortie de Jougne, frontière de l'Helvétie, route de Lausane.....	2 *trois q.*
N.° 37.	
ROUTE DE PARIS À BLOIS, Chef-lieu de Loir-et-Cher, 21 postes et demie.	
De PARIS à ORLÉANS (*voy.* n.° 3).....	14 *et dem.*
ORLÉANS à BLOIS (*voy.* n.° 4).....	7.
N.° 38.	
1.re ROUTE DE PARIS À BORDEAUX, Chef-lieu de la Gironde, *Par Orléans, Limoges et Périgueux*, 76 postes.	
DE PARIS à LIMOGES (*voy.* n.° 3).....	48 *et dem.*
LIMOGES* à Aixé.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, d'Aixé à Limoges, sans réciprocité.	
Aixé à Gatinaud.....	1 *et dem.*
Gatinaud à Chalus.....	1.
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Chalus à la Coquille.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Coquille à Thiviers.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Thiviers à Palissoux.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Palissoux aux Tavernes.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Tavernes à PÉRIGUEUX.....	1 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
PÉRIGUEUX à la Massoulie.....	2 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Massoulie à Mussidan.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Mussidan à Montpont.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Montpont à Saint-Méard.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Saint-Méard à Libourne.....	2 *et dem.*
Libourne à Saint-Pardoux.....	1.
Le 3.e cheval pour 6 mois, de Saint-Pardoux à Libourne, sans réciprocité.	
Saint-Pardoux au Carbon-Blanc.....	2.
Carbon-Blanc à BORDEAUX*.....	2.
N.° 39.	
2.e ROUTE DE PARIS À BORDEAUX, Chef-lieu de la Gironde, *Par Orléans, Tours, Poitiers et Angoulême*, 77 postes trois quarts.	
De PARIS À BORDEAUX (*voy.* n.° 4).....	77 *trois q.*
COMMUNICATION	
De Mansle à la Rochefoucault.....	3.
N.° 39 *bis.*	
3.e ROUTE DE PARIS À BORDEAUX, Chef-lieu de la Gironde, *Par Chartres, Tours et Angoulême*, 78 postes.	
De PARIS à ANGOULÊME (*voy.* n.° 16).....	59 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'ANGOULÊME à BORDEAUX (*voy.* n.° 4).....	18 *et dem.*
N.° 40.	
ROUTE DE PARIS À BOURG, Chef-lieu de l'Ain,	
Par Troyes, Dijon et Mâcon, 57 p. trois quarts.	
De PARIS À DIJON (*voy.* n.° 36).....	37 *et dem.*
DIJON à la Baraque.....	1 *et dem.*
La Baraque à Nuits.....	1 *et dem.*
Nuits à Beaune.....	1 *trois q.*
Beaune à Chagny.....	2.
Chagny à Châlons.....	2.
Châlons à MÂCON (*voy.* n.° 5).....	7 *et dem.*
MÂCON au Logis-Neuf.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Logis-Neuf à BOURG.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année	
COMMUNICATIONS	
De Châtillon-sur-Seine à Saulieu, 8 postes et demie.	
De Châtillon-sur-Seine à Montbard.....	3 *et dem.*
Montbard à Semur.....	2.
Semur à la Maison-Neuve.....	1 *et dem.*
La Maison-Neuve à Saulieu.....	1 *et dem.*
De Semur à Vitteaux.....	2 *et dem.*
N.° 41.	
1.re ROUTE DE PARIS À BOURGES, Chef-lieu du Cher,	
Par Orléans, 29 postes et demie.	
De PARIS à Vierzon (*voy.* n.° 3).....	25 *et dem.*
Vierzon à BOURGES.....	4.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 42.	
2.e ROUTE DE PARIS À BOURGES, Chef-lieu du Cher,	
Par la Charité, 31 postes un quart.	
De PARIS à la Charité (*voy.* n.° 7).....	25 *trois q.*
La Charité à Troisbrioux.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Troisbrioux à Brecy.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Brecy à BOURGES.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 43.	
ROUTE DE PARIS À BREST,	
Par Alençon et Rennes, 74 postes trois quarts.	
De PARIS à ALENÇON (*voy.* n.° 11).....	23 *et dem.*
ALENÇON* à Pré-en-Paille.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Pré-en-Paille au Ribay.....	2.
Ribay à Mayenne.....	2 *un qu.*
Le 3.e cheval pour l'année, de Mayenne au Ribay, sans réciprocité.	
Mayenne à Martigné.....	2.
Martigné à LAVAL.....	2.
LAVAL à la Gravelle.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
La Gravelle à Vitré.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Vitré à Châteaubourg.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Châteaubourg à Noyal.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Noyal à RENNES.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
RENNES à Passé.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Passé à Bedée.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Bedée à Montauban.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Montauban à Broon.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Broon à Langouedre.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Langouedre à Lamballe.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Lamballe à SAINT-BRIEUX.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
SAINT-BRIEUX à Châtel-Audrin.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Châtel-Audrin à Guingamp.....	1 *et dem.*
Guingamp à Belle-Ile-en-terre.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Belle-Ile-en-terre au Pontou.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Pontou à Morlaix.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Morlaix à Landiviziaux.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Landiviziaux à Landerneau.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Landerneau à Brest*.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
COMMUNICATIONS	
De Verneuil à Caen, 16 postes un quart.	
De Verneuil à l'Aigle.....	2 *trois q.*
L'Aigle à Sainte-Goburge.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Sainte-Goburge à Nonant.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Nonant à Argentan.....	2 *et dem.*
Argentan à Caen (*voy.* n.° 156).....	7.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Rennes à Port-Malo, par Dol, 9 postes.	
De RENNES à Hedé.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Hedé à Combourg.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Combourg à Dol.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Dol à Port-Malo.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
De Rennes à Port-Malo, par Châteauneuf, 8 p.	
De RENNES à Hedé.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Hedé à Saint-Pierre de Pleguen.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Saint-Pierre-de-Pleguen à Châteauneuf.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Châteauneuf à Port-Malo.....	1 *et dem.*
Et pendant la hauteur de la marée, 2 postes.	
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
De Morlaix à Guingamp, 7 postes trois quarts.	
De Morlaix à Plestin.....	2 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Plestin à Lannion.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Lannion à Guingamp.....	3 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
De Morlaix à Saint-Paul-de-Léon.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
De Saint-Paul-de-Léon à Landiviziaux.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 44.	
1.re ROUTE DE PARIS À BRUGES, Chef-lieu de la Lys,	
Par Douay, Lille et Menin, 36 postes et demie.	
De PARIS à Péronne (*voy.* n.° 9).....	16 *trois q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Péronne à Fins	2.
Fins à Bonavis	1 *et dem.*
Bonavis à Cambray	1 *et dem.*
Cambray au Bac-à-Bincheux	1 *et dem.*
Bac-à-Bincheux à Douay*	1 *trois q.*
Douay* à Pont-à-Marque	2 *et dem.*
Pont-à-Marque à LILLE*	1 *et dem.*
LILLE* à Menin	2.
Menin à Thourout	3 *et dem.*
Thourout à BRUGES	2.
COMMUNICATIONS	
De Menin à Furnes, 7 postes trois quarts.	
De Menin à Ypres	2 *un qu.*
Ypres à Rousbrugges	2 *trois q.*
Rousbrugges à Furnes	2 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
De Thourout à Ostende, 3 postes.	
De Thourout à Ghistel	2.
Ghistel à Ostende	1.
De Bruges à Lille, 8 postes un quart.	
De BRUGES à Pethem	2 *et dem.*
Pethem à Courtray	2 *et dem.*
Courtray à Menin	1 *un qu.*
Menin à LILLE*	2.
De Bruges à Anvers, 12 postes.	
De BRUGES à Écloo	3.
Écloo à GAND*	2 *et dem.*
GAND* à Lokeren	2 *et dem.*
Lokeren à Saint-Nicolas	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Nicolas à la Tête-de-Flandre	2 *un qu.*
Nota. Les Courriers s'embarquent à la Tête-de-Flandre, pour se rendre à ANVERS.	
De BRUGES à Ghistel	2 *trois q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 45.	
2.e ROUTE DE PARIS À BRUGES, Chef-lieu de la Lys,	
Par Valençiennes et Courtray, 38 p. trois quarts.	
De PARIS à Valenciennes (*voy.* n.° 19).....	26 *et dem.*
Valenciennes à Saint-Amand.....	1 *et dem.*
Saint-Amand à Tournay.....	2 *un qu.*
Tournay à Courtray.....	3 *et dem.*
Courtray à Pethem.....	2 *et dem.*
Pethem à BRUGES.....	2 *et dem.*
N.° 46.	
1.re ROUTE DE PARIS À BRUXELLES, Chef-lieu de la Dyle,	
Par Péronne, Valenciennes et Mons, 36 p. trois q.	
De PARIS à BRUXELLES (*voy.* n.° 9).....	36 *trois q.*
COMMUNICATION	
De Bruxelles à Mons, 8 postes.	
De BRUXELLES* à Nivelles.....	3 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Nivelles à Haine-Saint-Pierre.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Haine-Saint-Pierre à MONS*.....	2 *un qu.*
N.° 47.	
2.e ROUTE DE PARIS À BRUXELLES, Chef-lieu de la Dyle,	
Par Saint-Quentin, Valenciennes et Leuze, 37 postes trois quarts.	
De PARIS à Valenciennes (*voy.* n.° 19).....	26 *et dem.*
Valenciennes à Nord-Libre.....	1 *et dem.*
Nord-Libre à Leuze.....	2 *un qu.*
Leuze à Ath.....	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Ath à Enghien	2 *un qu.*
Enghien à Hall	1 *trois q.*
Hall à BRUXELLES*	2.
COMMUNICATIONS	
De Bruxelles à Givet, 12 postes trois quarts.	
De BRUXELLES* à Genappe	3 *et dem.*
Genappe à Charleroi	2 *trois q.*
Charleroi à Philippeville	4.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Philippeville à Givet	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
De Valenciennes à Douay, 4 postes et demie.	
De Valenciennes à Bouchain	2.
Bouchain à Douay*	2 *et dem.*

N.° 48.

ROUTE DE PARIS À CAEN,
Chef-lieu du Calvados,
Par Évreux, 27 postes et demie.

De PARIS* à Nanterre	1 *et dem.*
Nanterre à Saint-Germain-en-Laye	1 *et dem.*
Saint-Germain-en-Laye à Triel	1 *et dem.*
Triel à Meulan	1.
Meulan à Mantes	2.
Mantes à Bonnières	1 *et dem.*
Bonnières à Pacy	2.
Pacy à Évreux	2.
Évreux à la Commanderie	2 *un qu.*
La Commanderie à la Rivière-Thibouville	2.
La Rivière-Thibouville au Marché-Neuf	1 *et dem.*
Marché-Neuf à l'Hôtellerie	1 *trois q.*
L'Hôtellerie à Lisieux	1 *et dem.*
Lisieux à Saint-Aubin-sur-Algot	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Saint-Aubin-sur-Algot à Moult.....	2 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Moult à CAEN.....	2.
COMMUNICATIONS	
De Mantes à Pont-Chartrain, 3 p. trois quarts.	
De Mantes à Septeuil.....	1 *un qu.*
Septeuil à Pont-Chartrain.....	2 *et dem.*
D'Houdan à Septeuil.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
De Lisieux à Falaise, 6 postes.	
De Lisieux à Saint-Aubin-sur-Algot.....	1 *et dem.*
Saint-Aubin-sur-Algot à Canon.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Canon à Falaise.....	2 *et dem.*

N.° 49.

ROUTE DE PARIS À CAHORS,
Chef-lieu du Lot,

Par Orléans et Limoges, 76 postes un quart.

De PARIS à CAHORS (*voy.* n.° 3).....	76 *un qu.*

N.° 50.

1.re ROUTE DE PARIS À CALAIS,

Par Chantilly, Amiens et Abbeville, 34 p. et demie.

De PARIS à Abbeville (*voy.* n.° 1.er).....	20 *trois q.*
Abbeville à Nouvion.....	1 *et dem.*
Nouvion à Nampont.....	2.
Nampont à Montreuil-sur-mer.....	1 *et dem.*
Montreuil-sur-mer à Cormont.....	1 *et dem.*
Cormont à Samers.....	1.
Samers à Boulogne-sur-mer.....	2.
Boulogne-sur-mer à Beaupré.....	1 *trois q.*
Beaupré au Haut-Buisson.....	1.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
Du Haut-Buisson à Calais.....	1 *et dem.*
COMMUNICATIONS	
De Boulogne-sur-mer à Saint-Omer, 6 p. et demie.	
De Boulogne-sur-mer à Collemberg.....	2 *un qu.*
Collemberg à la Motte-Bayengheim.....	2 *un qu.*
La Motte-Bayengheim à Saint-Omer.....	2.
De Montreuil-sur-mer à Hesdin.....	2 *et dem.*
N.° 51.	
2.e ROUTE DE PARIS À CALAIS,	
Par Beauvais, Amiens et Abbeville, 35 p. un quart.	
De PARIS à Abbeville (*voy.* n.os 1 et 2).....	20 *trois q.*
Abbeville à Canchy.....	1.
Canchy à Hesdin.....	3.
Hesdin à Fruges.....	2.
Fruges à Avroult.....	2.
Avroult à Saint-Omer.....	2.
Saint-Omer à la Recousse.....	2.
La Recousse à Ardres.....	1.
Ardres à Calais.....	2.
N.° 52.	
3.e ROUTE DE PARIS À CALAIS,	
Par Péronne, Arras et Saint-Omer, 35 p. trois qu.	
De PARIS à ARRAS (*voy.* n.° 20).....	22 *un qu.*
ARRAS* à Souchet.....	1 *et dem.*
Souchet à Béthune.....	2.
Béthune à Lillers.....	1 *et dem.*
Lillers à Aire.....	1 *et dem.*
Aire à Saint-Omer.....	2.
Saint-Omer à la Recousse.....	2.
La Recousse à Ardres.....	1.
Ardres à Calais.....	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
COMMUNICATIONS	
De Saint-Omer à Dunkerque, 6 postes et demie.	
De Saint-Omer à la Recousse.....	2.
La Recousse à Gravelines.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Gravelines à Dunkerque.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
D'Ardres à Beaupré.....	2 *et dem.*
N.° 53.	
4.e ROUTE DE PARIS À CALAIS,	
Par Amiens, Arras et Saint-Omer, 37 postes.	
De PARIS à AMIENS (*voy.* n.° 1.er).....	15 *et dem.*
AMIENS à ARRAS (*voy.* n.° 21).....	7 *et dem.*
ARRAS à Calais (*voy.* n.° 52).....	14.
N.° 54.	
ROUTE DE PARIS À CARCASSONNE, Chef-lieu de l'Aude,	
Par Limoges et Montauban, 101 postes et demie.	
De PARIS à TOULOUSE (*voy.* n.° 10).....	90.
TOULOUSE* à Castanet.....	1 *et dem.*
Castanet à Bassiége.....	1 *et dem.*
Bassiége à Villefranche.....	1 *et dem.*
Villefranche à Castelnaudary.....	2 *et dem.*
Castelnaudary à Villepinte.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Villepinte à Alzonne.....	1.
Alzonne à CARCASSONNE.....	2.
N.° 55.	
ROUTE DE PARIS À CAUTERETS,	
Par Limoges et Tarbes, 113 postes un quart.	
De PARIS à Pierrefitte (*voy.* n.° 31).....	111 *tr. q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Pierrefitte à Cauterets.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 56.	
ROUTE DE PARIS À CHAALONS, Chef-lieu de la Marne,	
Par Meaux, 21 postes.	
De PARIS à CHAALONS (*voy.* n.° 32).....	21.
N.° 57.	
ROUTES DE PARIS À CHAMBÉRY, Chef-lieu du Mont-Blanc.	
1.re Route, par Melun, Auxerre et Lyon, 72. p. et dem.	
De PARIS à LYON (*voy.* n.° 5).....	58 *un qu.*
LYON* à Bron.....	1.
Bron à Saint-Laurent-des-Mûres.....	1.
Saint-Laurent-des-Mûres à la Verpilière.....	1 *et dem.*
La Verpilière à Bourgoin.....	1 *et dem.*
Bourgoin à la Tour-du-Pin.....	2.
La Tour-du-Pin au Gaz.....	1.
Gaz au Pont-de-Beauvoisin.....	1 *un qu.*
Pont-de-Beauvoisin aux Échelles-de-Savoie.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Échelles-de-Savoie à Saint-Thibaut-de-Coux.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4.e cheval, sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, pour l'année, sans réciprocité.	
Saint-Thibaut-de-Coux à CHAMBÉRY.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
2.e Route, par Troyes, Dijon et Genève, 74 postes et demie.	
De PARIS à GENÈVE (*voy.* n.° 79).....	62 *trois q.*
GENÈVE à CHAMBÉRY (*voy.* n.° 182).....	11 *trois q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 58.	
ROUTE DE PARIS à CHARTRES, Chef-lieu d'Eure-et-Loir,	
Par Versailles, 10 postes trois quarts.	
De PARIS à CHARTRES (*voy.* n.° 14).....	10 *trois q.*
COMMUNICATIONS	
De Versailles à Pontoise, 3 postes et demie.	
De VERSAILLES* à Saint-Germain-en-Laye.....	1 *et dem.*
Saint-Germain-en-Laye à Pontoise.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
De Versailles à Louvres, 5 postes et demie.	
De VERSAILLES* à Sèvres.....	1.
Sèvres à Saint-Denis.....	2.
Saint-Denis à Louvres.....	2 *et dem.*
N.° 59.	
ROUTE DE PARIS À CHÂTEAUROUX, Chef-lieu de l'Indre,	
Par Orléans, 32 postes un quart.	
De PARIS à CHÂTEAUROUX (*voy.* n.° 3).....	32 *un qu.*
N.° 60.	
ROUTE DE PARIS À CHAUMONT-EN-BASSIGNY, Chef-lieu de la Haute-Marne.	
Par Troyes, 30 postes et demie.	
De PARIS à CHAUMONT-EN-BASSIGNY (*v.* n.° 33).	30 *et dem.*
COMMUNICATION	
De Chaumont-en-Bassigny à Mirecourt, 11 postes et demie.	
De CHAUMONT à Mandres.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Mandres à Montigny.....	2.
Le 3.e cheval, pour 6 mois, de Montigny à Mandres, sans réciprocité.	
Montigny à Bourbonne-les-Bains.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'annee.	
Bourbonne-les-Bains à Lignéville.....	2 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Lignéville à Mirecourt.....	2 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

N.° 61.

ROUTE DE PARIS À CLERMONT, Chef-lieu du Puy-de-Dôme,

Par Nevers et Moulins, 46 postes trois quarts.

De PARIS à MOULINS (*voy.* n.° 7).....	35 *et dem.*
MOULINS à Châtel-Neuve.....	2 *et dem.*
Châtel-Neuve à Saint-Pourçain.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Saint-Pourçain au Vernet.....	1.
Vernet à Gannat.....	2.
Gannat à Aigueperse.....	1.
Aigueperse à Riom.....	1 *trois q.*
Riom à CLERMONT.....	1 *et dem.*

N.° 62.

ROUTES DE PARIS À COBLENTZ, Chef-lieu de Rhin-et-Moselle,

1.re Route, par Luxembourg et Trèves, 62 p. trois q.

De PARIS à CHAALONS (*voy.* n.° 32).....	21.
CHAALONS au Pont-de-Sommevel.....	2.
Pont-de-Sommevel à Orbeval.....	2.
Orbeval à Sainte-Menehould.....	1.
Sainte-Menehould à Clermont-en-Argonne.....	2.
Le 3.e cheval ré iproquement pour l'année.	
Clermont-en-Argonne à Domballe.....	1 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Domballe à Verdun	2.
Verdun à Estain	2.
Estain à Spincourt	1 *et dem.*
Spincourt à Longuyon	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Longuyon à Longwy	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Longwy à LUXEMBOURG	4 *et dem.*
LUXEMBOURG à Roodt	1 *trois q.*
Roodt à Greven-Macheren	1 *un qu.*
Greven-Macheren à TRÈVES	2.
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
TRÈVES à Helzenrath	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Helzenrath à Wittlich	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Wittlich à Lutzerath	3 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Lutzerath à Kaisereseche	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Kaisereseche à Polich	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Polich à COBLENTZ	3.
2.e Route, par Reims et Mezières.	
De PARIS à MEZIÈRES (*voy.* n.° 104.)	29 *un qu.*
COMMUNICATIONS	
De Verdun à Luxembourg, par Metz, 15 p. et demie.	
De Verdun à Manheule	2.
Manheule à Harville	1 *un qu.*
Harville à Mars-la-Tour	1 *et dem.*
Mars-la-Tour à Gravelotte	1 *un qu.*
Gravelotte à METZ*	2 *un qu.*
Le 3.e cheval pour 6 mois, de Metz à Gravelotte, sans réciprocité.	
METZ* à Mondelange	2.
Mondelange à Thionville	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Thionville à Frissange.....	2.
Frissange à LUXEMBOURG.....	1 *trois q.*
De Metz à Phalsbourg, 12 postes et demie.	
De METZ à Courcelles.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Courcelles à Fouligny.....	1.
Fouligny à Saint-Avold.....	2.
Saint-Avold à Putelange.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Putelange à Saar-Union.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Saar-Union à Trouling.....	1 *et dem.*
Trouling à Phalsbourg.....	1 *et dem.*
De Saar-Union à Sarguemines.....	2 *et dem.*
De Sarre-Libre à Nancy, 12 postes et demie.	
De Sarre-Libre à Uberhernn.....	1 *et dem.*
Uberhernn à Saint-Avold.....	2.
Saint-Avold à Altroff.....	2.
Altroff à Dieuze.....	2.
Dieuze à Moyenvic.....	1 *et dem.*
Moyenvic à Champenoux.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Champenoux à NANCY.....	1 *et dem.*
De Saint-Avold aux Deux-Ponts, 10 p. et demie.	
De Saint-Avold à Putelange.....	2.
Putelange à Sarguemines.....	1 *et dem.*
Sarguemines à Rorback.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Rorback à Bitche.....	2.
Bitche à Exvillers.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Exvillers aux Deux-Ponts.....	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 63.	
ROUTE DE PARIS À COLMAR, Chef-lieu du Haut-Rhin,	
Par Chaalons, Nancy et Schlestat, 60 postes.	
De PARIS à BAR-SUR-ORNAIN (*voy.* n.° 32).....	31 *et dem.*
BAR-SUR-ORNAIN à Ligny.....	2.
Ligny à Saint-Aubin.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Aubin à Void.....	1 *trois q.*
Void à Laye.....	1 *et dem.*
Laye à Toul.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, de Toul à Laye, sans reciprocité.	
Toul à Velaine.....	1 *et dem.*
Velaine à NANCY.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, de Nancy à Velaine, sans reciprocité.	
NANCY à Domballe.....	2.
Domballe à Lunéville.....	1 *et dem.*
Lunéville à Ménil-Flin.....	2.
Ménil-Flin à Raon-l'Étape.....	2 *un qu.*
Raon-l'Étape à Saint-Diey.....	2.
Saint-Diey à Gemaingotte.....	1 *et dem.*
Gemaingotte à Sainte-Marie-aux-Mines.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Sainte-Marie-aux-Mines à Schlestat.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval pour 6 mois, de Schlestat à Sainte-Marie-aux-Mines, sans réciprocité.	
Schlestat à Ostheim.....	1 *et dem.*
Ostheim à COLMAR.....	1.
COMMUNICATIONS	
De Nancy à Phalsbourg, 10 postes et demie.	
De NANCY à Champenoux.....	1 *et dem.*
Champenoux à Moyenvic.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Moyenvic à Dieuze.....	1 *et dem.*
Dieuze à Loudrefing.....	1 *et dem.*
Loudrefing à Fénestrange.....	1 *et dem.*
Fénestrange à Phalsbourg.....	2 *et dem.*
De Schlestat à Marckolsheim.....	2.
De Phalsbourg à Benheim, 8 postes.	
De Phalsbourg à Saverne.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, de Saverne à Phalsbourg, sans réciprocité.	
Saverne à Hochfeldt.....	1 *et dem.*
Hochfeldt à Haguenau.....	2.
Haguenau à Benheim.....	3.

N.° 64.

ROUTE DE PARIS À COLOGNE,

Par Liége et Aix-la-Chapelle, 60 postes un quart.

De PARIS à AIX-LA-CHAPELLE (*voy.* n.° 8).....	51 *trois q.*
AIX-LA-CHAPELLE à Juliers.....	3.
Juliers à Bergheim.....	2 *et dem.*
Bergheim à Cologne.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

N.° 65.

ROUTE DE PARIS À DIGNE,
Chef-lieu des Basses-Alpes,

Par Lyon et Grenoble, 94 postes un quart.

De PARIS à Bourgoin (*voy.* n.° 57).....	63 *un qu.*
Bourgoin à Eclose.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Eclose à la Frette.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
La Frette à Rives.....	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Rives à Voreppe.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, de Voreppe à Rives, sans réciprocité.	
Voreppe à GRENOBLE.....	2.
Nota. De Grenoble à Digne les postes ne sont pas montées.	
GRENOBLE à Vizille.....	1 *et dem.*
Vizille à Lafrey.....	1.
Lafrey à Lamure.....	1 *et dem.*
Lamure aux Souchous.....	1 *trois q.*
Des Souchous à Corps.....	1 *trois q.*
Corps à Chafeyère.....	1 *trois q.*
Chafeyère à Brutinel.....	1 *et dem.*
Brutinel à GAP.....	1 *et dem.*
GAP à la Saulce.....	1 *trois q.*
La Saulce à Rourebeau.....	1 *trois q.*
Rourebeau à Sisteron.....	1 *trois q.*
Sisteron à l'Escale.....	2.
L'Escale aux Grillons.....	1 *et dem.*
Grillons à DIGNE.....	1 *et dem.*
COMMUNICATIONS	
De Digne à Brignolles, 12 postes et demie.	
Nota. Cette communication, quoique marquée sur la carte, n'est pas montée.	
De DIGNE à Mezel.....	1 *et dem.*
Mezel à la Begude.....	1 *et dem.*
La Begude à Riez.....	2.
Riez à Quinson.....	2 *et dem.*
Quinson à Barjols.....	2 *et dem.*
Barjols à Brignolles.....	2 *et dem.*
De Riez à Aix, 7 postes.	
Nota. Cette communication n'est pas montée.	
De Riez à Greoux.....	2 *et dem.*
Greoux à Saint-Paul.....	1 *un qu.*
Saint-Paul à Peyrolles.....	1 *et dem.*
Peyrolles à Aix.....	1 *trois q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 66.	
1.re ROUTE DE PARIS À DIJON, Chef-lieu de la Côte-d'Or.	
Par Troyes, 37 postes et demie.	
DE PARIS à DIJON (*voy.* n.° 36).....	37 *et dem.*
N.° 67.	
2.e ROUTE DE PARIS À DIJON, Chef-lieu de la Côte-d'Or,	
Par Joigny, 37 postes trois quarts.	
De PARIS à Joigny (*voy.* n.° 5).....	17 *un qu.*
Joigny à Esnon.....	2.
Esnon à Saint-Florentin.....	1 *et dem.*
Saint-Florentin à Flogny.....	1 *et dem.*
Flogny à Tonnerre.....	1 *trois q.*
Tonnerre à Ancy-le-Franc.....	2.
Ancy-le-Franc à Aizy-sur-Armançon.....	1 *et dem.*
Aizy-sur-Armançon à Montbard.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Montbard à Villeneuve-les-Couverts.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Villeneuve-les-Couverts à Chanceaux.....	1 *et dem.*
Chanceaux à Saint-Seine.....	1 *et dem.*
Saint-Seine au Val-de-Suzon.....	1 *et dem.*
Val-de-Suzon à DIJON.....	2.
3.e Route, par Melun, Auxerre et Rouvray, 38 postes trois quarts.	
De PARIS à Rouvray (*voy.* n.° 5).....	29.
Rouvray à la Maison-Neuve.....	2.
La Maison-Neuve à Vitteaux.....	2.
Vitteaux à la Chaleur.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Chaleur au Pont-de-Panis.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, du Pont-de-Panis à la Chaleur, sans réciprocité.	
Pont-de-Panis à la Cude.....	1.
La Cude à DIJON.....	1 *et dem.*

N.° 68.

ROUTE DE PARIS À DOUAY,

Par Roye et Péronne, 25 postes.

De PARIS à Cambray (*voy.* n.° 9).....	21 *trois q.*
Cambray au Bac-à-Bincheux.....	1 *et dem.*
Bac-à-Bincheux à Douay*.....	1 *trois q.*
COMMUNICATIONS	
De Douay à Tournay, 4 postes.	
De Douay* à Orchies.....	2.
Orchies à Tournay.....	2.
De Douay à Béthune, 4 postes et demie.	
De Douay* à Lens.....	2 *et dem.*
Lens à Béthune.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
De Béthune à Lille, 4 postes et demie.	
De Béthune à Waquet.....	2 *et dem.*
Waquet à LILLE*.....	2.

N.° 69.

ROUTE DE PARIS À DRAGUIGNAN,

Chef-lieu du Var,

Par Lyon et Aix, 110 p. trois quarts.

De PARIS à Aix (*voy.* n.° 5).....	98.
Aix à la Galinière.....	1 *et dem.*
La Galinière à la Grande-Pugère.....	1 *trois q.*
La Grande-Pugère à Tourves.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Tourves à Brignolles.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Brignolles à Flassans.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Flassans au Luc.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Luc à Vidauban.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Vidauban au Muy.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Nota. Le Maître de poste du Muy conduit à Draguignan, éloigné d'environ trois lieues.	
N.° 70.	
ROUTE DE PARIS À DUNKERQUE,	
Par Amiens, Arras et Lille, 38 postes et demie.	
De PARIS à LILLE (*voy.* n.° 44).....	29.
LILLE* à Armentières.....	2.
Armentières à Bailleul.....	1 *et dem.*
Bailleul à Cassel.....	2 *et dem.*
Cassel à Bergues.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, de Bergues à Cassel, sans réciprocité.	
Bergues à Dunkerque.....	1.
N.° 71.	
1.re ROUTE DE PARIS À ÉPINAL, Chef-lieu des Vosges,	
Par Domremy, 48 postes.	
De PARIS à Ligny (*voy.* n.° 63).....	33 *et dem.*
Ligny à Houdelaincourt.....	2 *et dem.*
Houdelaincourt à Domremy.....	2 *et dem.*
Domremy à Neufchâteau.....	1 *un qu.*
Neufchâteau à Chatenoy.....	1 *et dem.*
Chatenoy à Mirecourt.....	3.
Mirecourt à Darnieule.....	2 *et dem.*
Darnieule à ÉPINAL.....	1 *un qu.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
COMMUNICATION	
De Mirecourt à Charmes.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 72.	
2.e ROUTE DE PARIS À ÉPINAL, Chef-lieu des Vosges,	
Par Nancy, 50 postes un quart.	
De PARIS à NANCY (*voy.* n.° 63).....	42 *un qu.*
NANCY à Flavigny.....	1 *trois q.*
Flavigny à Rosville.....	1 *trois q.*
Rosville à Charmes.....	1 *et dem.*
Charmes à Igney.....	1 *et dem.*
Igney à ÉPINAL.....	1 *et dem.*
N.° 73.	
ROUTE DE PARIS À ÉVREUX, Chef-lieu de l'Eure,	
Par Mantes, 13 postes.	
De PARIS à ÉVREUX (*voy.* n.° 48).....	13.
N.° 74.	
ROUTE DE PARIS À FOIX, Chef-lieu de l'Arriége,	
Par Limoges et Toulouse, 90 postes.	
De PARIS à TOULOUSE (*voy.* n.° 10).....	90.
Nota. La route de Toulouse à Foix n'est pas montée.	
N.° 75.	
ROUTE DE PARIS À FONTENAY-LE-PEUPLE, Département de la Vendée.	
Par Orléans, Tours et Poitiers, 57 p. et demie.	
De PARIS à Croutelle (*voy.* n.° 4).....	45.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Croutelle à Luzignan.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Luzignan à la Villedieu-du-Perron.....	1 *et dem.*
La Villedieu-du-Perron à Saint-Maixent.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année, de Saint-Maixent à la Villedieu-du-Perron, sans reciprocité.	
Saint-Maixent à NIORT.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
NIORT à Fontenay-le-Peuple.....	4.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 76.	
1.re ROUTE DE PARIS À GAND, Chef-lieu de l'Escaut,	
Par Péronne, Valenciennes et Leuze, 35 p. trois qu.	
De PARIS à Valenciennes (*voy.* n.° 9).....	25 *trois q.*
Valenciennes à Nord-Libre.....	1 *et dem.*
Nord-Libre à Leuze.....	2 *un qu.*
Leuze à Renais.....	2.
Renais à Audenaerde.....	1 *un qu.*
Audenaerde à GAND*.....	3.
N.° 77.	
2.e ROUTE DE PARIS À GAND, Chef-lieu de l'Escaut,	
Par Saint-Quentin, Valenciennes et Mons, 41 p.	
De PARIS à MONS (*voy.* n.° 18).....	30 *trois q.*
MONS à Ath.....	3.
Ath à Grammont.....	2 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Grammont à Grostemberg.....	1 *et dem.*
Grostemberg à Osterseele.....	1 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Osterseele à GAND*.....	1 *trois q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 78.	
ROUTE DE PARIS À GAP, Chef-lieu des Hautes-Alpes, *Par Lyon et Grenoble*, 84 postes.	
De PARIS à GAP (*voy.* n.° 65).....	84.
N.° 79.	
ROUTE DE PARIS À GENÈVE, Chef-lieu du Léman, *Par Dijon et Dôle*, 62 postes trois quarts.	
De PARIS à Dôle (*voy.* n.° 36).....	43.
Dôle à Mont-sous-Vaudrey.....	2 *et dem.*
Mont-sous-Vaudrey à Poligny.....	2 *un qu.*
Poligny à Champagnolle.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Le 4.e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, pour l'année, sans réciprocité.	
Champagnolle à la Maison-Neuve.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Maison-Neuve à Morez.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Morez à Saint-Cergue.....	3.
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Saint-Cergue à Nyon.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année, de Nyon à Saint-Cergue, sans réciprocité.	
Le 4.e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, pour l'année, sans réciprocité.	
Nyon à GENÈVE.....	3.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 80.	
ROUTE DE PARIS À GRENOBLE, Chef-lieu de l'Isère,	
Par Lyon, 71 postes trois quarts.	
De PARIS à GRENOBLE (*voy.* n.° 65).....	71 *trois q.*
N.° 81.	
1.re ROUTE DE PARIS À GUELDRES,	
Par Valenciennes, Mons et Bruxelles, 58 p. trois q.	
De PARIS à BRUXELLES (*voy.* n.° 46).....	35 *trois q.*
BRUXELLES* à Cortemberg.....	1 *trois q.*
Cortemberg à Louvain.....	1 *et dem.*
Louvain à Tirlemont.....	2 *un qu.*
Tirlemont à Saint-Trond.....	2.
Saint-Trond à Tongres.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Tongres à MAESTRICHT.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
MAESTRICHT à Reckem.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Reckem à Maeseick.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Maeseick à Ruremonde.....	2 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Nota. Lorsque le débordement de la Meuse oblige les Maîtres de poste de Maeseich et de Ruremonde à passer par Pahel et Ophoven, il est dû trois postes pour cette course.	
Ruremonde à Tegelen.....	2 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Tegelen à Gueldres.....	3.
N.° 82.	
2.e ROUTE DE PARIS À GUELDRES,	
Par Givet, Avelange et Liége, 59 postes et demie.	
De PARIS à Dinant (*voy.* n.° 8).....	35 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Dinant à Emptine.....	3 *un qu.*
Emptine à Avelange.....	1 *et dem.*
Avelange à Fraineux.....	2.
Fraineux à LIÉGE*.....	3.
LIÉGE* à MAESTRICHT.....	3 *un qu.*
Le 3.e cheval pour l'année ; et pour 6 mois, de Maestricht à Liége.	
MAESTRICHT à Gueldres (*voy.* n.° 81).....	11.

N.° 83.

ROUTE DE PARIS À GUÉRET, Chef-lieu de la Creuse,

Par Limoges, 58 postes un quart.

De PARIS à LIMOGES (*voy.* n.° 3).....	48 *et dem.*
LIMOGES* à Mazey.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Mazey à Saint-Léonard.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Léonard à Sauviat.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Sauviat à Bourganeuf.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Bourganeuf à Drouille.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Drouille à GUÉRET.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

N.° 84.

1.re ROUTE DE PARIS AU HAVRE,

Par Pontoise et Rouen, 26 postes un quart.

De PARIS* à Saint-Denis.....	1.
Saint-Denis à Franconville.....	1 *et dem.*
Franconville à Pontoise.....	1 *et dem.*
Pontoise au Bordeau-de-Vigny.....	2.
Bordeau-de-Vigny à Magny.....	1 *et dem.*
Magny aux Tilliers.....	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Tilliers à Écouis.....	2.
Écouis au Bourg-Baudouin.....	1 *trois q.*
Bourg-Baudouin à la Forge-Ferret.....	1.
La Forge-Ferret à ROUEN*.....	1 *et dem.*
ROUEN* à Barentin.....	2.
Barentin à Yvetot.....	2 *un qu.*
Yvetot à Aliquerville.....	1 *et dem.*
Aliquerville à Bolbec.....	1 *un qu.*
Bolbec à la Botte.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, avec réciprocité.	
La Botte au Havre.....	2.
COMMUNICATIONS	
De Pontoise à Neufchâtel, 11 postes et demie.	
De Pontoise à Chars.....	2.
Chars à Gisors.....	2.
Gisors à Gournay.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Gournay à Forges.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Forges à Neufchâtel.....	2.
D'Yvetot à Fécamp, 4 postes.	
D'Yvetot à Ypreville.....	2 *et dem.*
Ypreville à Fécamp.....	1 *et dem.*
D'Yvetot à Lisieux, 9 postes.	
D'Yvetot à la Mailleraye.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Mailleraye au Pont-Audemer.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Pont-Audemer à Lisieux.....	4.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 85.	
2.e ROUTE DE PARIS AU HAVRE,	
Par Saint-Germain et Rouen, 27 p. trois quarts.	
De PARIS à Bonnières (*voy.* n.° 48).....	9.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Bonnières à Vernon.....	1 *et dem.*
Vernon à Gaillon.....	1 *trois q.*
Gaillon au Vaudreuil.....	2.
Vaudreuil au Port-Saint-Ouen.....	1 *et dem.*
Port-Saint-Ouen à ROUEN*.....	1 *et dem.*
ROUEN au Havre (*voy.* n.° 84).....	10 *et dem.*

N.° 86.

ROUTE DE PARIS À LANGRES,

Par Troyes, 34 postes et demie.

De PARIS à Langres (*voy.* n.° 33).....	34 *et dem.*

N.° 87.

ROUTE DE PARIS À LAON,

Chef-lieu de l'Aisne,

Par Soissons, 16 postes et demie.

De PARIS à LAON (*voy.* n.° 8).....	16 *et dem.*

N.° 88.

ROUTE DE PARIS À LAVAL,

Chef-lieu de la Mayenne,

Par Alençon, 34 postes trois quarts.

De PARIS à LAVAL (*voy.* n.° 43).....	34 *trois q.*

N.° 89.

ROUTE DE PARIS À LIÉGE,

Chef-lieu de l'Ourte,

Par Givet et Namur, 46 postes et demie.

De PARIS à LIÉGE (*voy.* n.° 8).....	46 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 90.	
ROUTE DE PARIS À LILLE, Chef-lieu du Nord,	
Par Péronne et Douay, 29 postes.	
De PARIS à LILLE (*voy.* n.° 44).....	29.
N.° 91.	
ROUTE DE PARIS À LIMOGES, Chef-lieu de la Haute-Vienne,	
Par Orléans et Châteauroux, 48 postes et demie.	
De PARIS à LIMOGES (*voy.* n.° 3).....	48 *et dem.*
N.° 92.	
ROUTE DE PARIS À LONS-LE-SAULNIER, Chef-lieu du Jura,	
Par Troyes, Dijon et Dôle, 49 postes un quart.	
De PARIS à Dôle (*voy.* n.° 36).....	43.
Dôle à Tassenières.....	2 *et dem.*
Tassenières à Mantry.....	2.
Mantry à LONS-LE-SAULNIER.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 93.	
ROUTES DE PARIS À LUXEMBOURG, Chef-lieu des Forêts.	
1.re *Route, par Chaalons*, 42 postes et demie.	
De PARIS à CHAALONS (*voy.* n.° 56).....	21.
CHAALONS à LUXEMBOURG (*voy.* n.° 62)....	21 *et dem.*
2.e *Route, par Reims et Mézières*, 47 postes.	
De PARIS à MÉZIÈRES (*voy.* n.° 104.).....	29 *un qu.*
MÉZIÈRES à Sedan.....	2 *trois q.*
Sedan à Mouzon.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Mouzon à Stenay.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Stenay à Montmédy.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Montmédy à Longuyon.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Longuyon à Longwy.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Longwy à LUXEMBOURG.....	4 *et dem.*
N.° 94.	
ROUTES DE PARIS À LYON, Chef-lieu du Rhône.	
1.re Route, par Melun, Auxerre et Autun.	
Voyez n.° 5.....	58 *et dem.*
2.e Route, par Nevers et Moulins.	
Voyez n.° 7.....	59.
3.e Route, par Troyes, Dijon et Mâcon, 62 postes.	
De PARIS à MÂCON (*voy.* n.° 40).....	53 *trois q.*
MÂCON à LYON (*voy.* n.° 5).....	8 *un qu.*
4.e Route, par Joigny et Dijon, 62 postes un quart.	
De PARIS à DIJON (*voy.* n.° 67).....	37 *trois q.*
DIJON à la Baraque.....	1 *et dem.*
La Baraque à Nuits.....	1 *et dem.*
Nuits à Beaune.....	1 *trois q.*
Beaune à Chagny.....	2.
Chagny à Châlons.....	2.
Châlons à LYON (*voy.* n.° 5).....	16.
N.° 95.	
ROUTES DE PARIS À MÂCON, Chef-lieu de Saone-et-Loire.	
1.re Route, par Melun et Auxerre.	
Voyez n.° 5.....	50.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
2.e Route, par Troyes et Dijon.	
Voyez n.° 40.....	53 *trois q.*
3.e Route, par Joigny et Dijon, 54 postes.	
De PARIS à Châlons (*voy.* n.° 94).....	46 *et dem.*
Châlons à MÂCON (*voy.* n.° 5).....	7 *et dem.*
N.° 96.	
ROUTE DE PARIS À MAESTRICHT, Chef-lieu de la Meuse-Inférieure,	
Par Liége, 49 postes trois quarts.	
De PARIS à LIÉGE (*voy.* n.° 9).....	46 *et dem.*
LIÉGE* à MAESTRICHT.....	3 *un qu.*
Le 3.e cheval pour l'année; et pour 6 mois seulement, de Maestricht à Liége.	
N.° 97.	
ROUTE DE PARIS À MANHEIM,	
Par Metz, Sarrebruck et Durckeim, 65 postes.	
De PARIS à METZ (*voy.* n.° 62).....	39 *un qu.*
METZ à Courcelles.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Courcelles à Fouligny.....	1.
Fouligny à Saint-Avold.....	2.
Saint-Avold à Forback.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Forback à Sarrebruck.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Sarrebruck à Rorback.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Rorback à Hombourg.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Hombourg à Bruchmulbach.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Bruchmulbach à Landsthul.....	1.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Landsthul à Kayserslautern.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Kayserslautern à Frankeinstein.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Frankeinstein à Durckeim.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4.e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, réciproquement pour l'année.	
Durckeim à Ogersheim.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Ogersheim à Manheim.....	1.
De Frankeinstein à Neustat.....	3.

N.° 98.

ROUTE DE PARIS AU MANS,
Chef-lieu de la Sarthe,

Par Chartres, 25 postes un quart.

De PARIS au MANS (*voy.* n.° 14).....	25 *un qu.*

N.° 99.

ROUTES DE PARIS À MARSEILLE,
Chef-lieu des Bouches-du-Rhône.

1.re Route, par Melun, Auxerre et Lyon, 102 postes.

De PARIS à Aix (*voy.* n.° 5).....	98.
Aix au Pin.....	2.
Pin à MARSEILLE.....	2.

2.e Route, par Nevers et Moulins, 103 postes.

De PARIS à LYON (*voy.* n.° 7).....	59.
LYON à Aix (*voy.* n.° 5).....	40.
Aix à MARSEILLE (*voy.* ci-dessus).....	4.

3.e Route, par Troyes, Dijon et Lyon,
105 postes trois quarts.

De PARIS à LYON (*voy.* n.° 94).....	61 *trois q.*
LYON à MARSEILLE (*voy.* ci-dessus).....	44.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
4.e Route, par Joigny et Dijon, 106 postes.	
De PARIS à Châlons (*voy.* n.° 94).....	46 *et dem.*
Châlons à Aix (*voy.* n.° 5).....	55 *et dem.*
Aix à MARSEILLE (*voy.* n.° 99).....	4.
COMMUNICATION	
De Marseille à Toulon, 7 postes et demie.	
De MARSEILLE à Aubagne.....	2.
Aubagne à Cuges.....	1 *et dem.*
Cuges au Beausset.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Beausset à Toulon *.....	2.
Le 3.e cheval pour 6 mois, de Toulon au Beausset, sans réciprocité.	
N.° 100.	
ROUTE DE PARIS À MAYENCE, Chef-lieu du Mont-Tonnerre,	
Par Metz, Sarrebruck et Worms, 71 p. un quart.	
De PARIS à Ogersheim (*voy.* n.° 97).....	64 *un qu.*
Ogersheim à Worms.....	2.
Worms à Oppenheim.....	3.
Oppenheim à MAYENCE.....	2.
COMMUNICATION	
De Mayence à Coblentz, 10 postes trois quarts.	
De MAYENCE à Bingen.....	3.
Bingen à Baccarach.....	1 *trois q.*
Baccarach à Saint-Goard.....	1 *trois q.*
Saint-Goard à Boppart.....	1 *trois q.*
Boppart à COBLENTZ.....	2 *et dem.*
N.° 101.	
ROUTE DE PARIS À MELUN, Chef-lieu de Seine-et-Marne,	
De PARIS à MELUN (*voy.* n.° 5).....	5 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 102.	
ROUTE DE PARIS À MENDE,	
Chef-lieu de la Lozère,	
Par Nevers, Moulins et Clermont, 67 p. et demie.	
De PARIS à CLERMONT (*voy.* n.° 61).....	46 *trois q.*
CLERMONT à Vaire.....	1 *trois q.*
Vaire à Coude.....	1.
Coude à Issoire.....	1.
Issoire à Saint-Germain-Lambron.....	1.
Saint-Germain-Lambron à Lempde.....	1.
Lempde à Massiac.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Massiac à Loubinet.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Loubinet à Saint-Flour.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Flour à Bessière.....	2.
Bessière à Saint-Chely.....	2.
Saint-Chely à Serverette.....	2.
Serverette à Rieutort.....	1 *et dem.*
Rieutort à MENDE.....	2.
Nota. Cette route n'est montée que jusqu'à Saint-Flour.	
N.° 103.	
ROUTE DE PARIS À METZ,	
Chef-lieu de la Moselle,	
Par Verdun, 39 postes et demie.	
De PARIS à Verdun (*voy.* n.° 62).....	31 *un qu.*
Verdun à Manheule.....	2.
Manheule à Harville.....	1 *un qu.*
Harville à Mars-la-Tour.....	1 *et dem.*
Mars-la-Tour à Gravelotte.....	1 *un qu.*
Gravelotte à METZ.....	2 *un qu.*
Le 3.e cheval pour 6 mois, de Metz à Gravelotte, sans réciprocité.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 104.	
ROUTE DE PARIS À MÉZIÈRES, Chef-lieu des Ardennes,	
Par Soissons, Reims et Rethel, 29 p. un quart.	
De PARIS à Soissons (*voy.* n.° 8).....	12 *et dem.*
Soissons à Braine.....	2.
Braine à Fismes.....	1 *et dem.*
Fismes à Jonchery.....	1 *un qu.*
Jonchery à Reims.....	2.
Reims à Isle.....	2.
Isle à Rethel.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Rethel à Vauxelles.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Vauxelles à Launoy.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Launoy à MÉZIÈRES.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
COMMUNICATIONS	
De Reims à Stenay, 11 postes trois quarts.	
De Reims à Isle.....	2.
Isle à Pauvre.....	2 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Pauvre à Vouzières.....	2.
Le 3.e cheval pour 6 mois ; et pour l'année, de Vouzières à Pauvre.	
Vouzières à Boux.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Boux à Buzancy.....	1.
Buzancy à Stenay.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
De Rethel à Pauvre.....	2.
De Mézières à Givet, 9 postes.	
De MÉZIÈRES à Lony.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Lony à Rocroy.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Rocroy à Fumay.....	2 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Fumay à Givet.....	2 *trois q.*
N.° 105.	
ROUTE DE PARIS À MONS, Chef-lieu de Jemmape, *Par Péronne*, 30 postes.	
De PARIS à MONS (*voy.* n.° 9).....	30.
N.° 106.	
ROUTE DE PARIS À MONTAUBAN, *Par Orléans et Limoges*, 84 postes.	
De PARIS à Montauban (*voy.* n.° 3.).....	84.
N.° 107.	
ROUTE DE PARIS À MONTBRISON, Chef-lieu de la Loire, *Par Nevers et Roanne*, 60 postes trois quarts.	
De PARIS à Roanne (*voy.* n.° 7).....	48 *et dem.*
Roanne à Villemontais.....	1 *et dem.*
Villemontais à Saint-Just-en-Chevalest.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Just-en-Chevalest à Peubru.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Peubru à Noirestable.....	1 *et dem.*
Noirestable à Saint-Thurin.....	1 *un qu.*
Saint-Thurin à Boen.....	2.
Boen à MONTBRISON.....	2.
COMMUNICATIONS *De Roanne à Clermont*, 11 postes et demie.	
De Roanne à Peubru (*voy.* ci-dessus).....	5 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Peubru à Thiers.....	1 *et dem.*
Nota. Les Courriers qui se feront conduire à Thiers, ou qui partiront de cette commune pour les relais voisins, paieront une demi-poste de plus que la course.	
Thiers à Lezoux.....	1 *et dem.*
Lezoux à Pont-sur-Allier.....	1 *et dem.*
Pont-sur-Allier à CLERMONT.....	1 *et dem.*
De Montbrison à Saint-Étienne, 4 postes.	
De MONTBRISON à Saint-Rambert.....	2 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Rambert à Saint-Étienne.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
De Saint-Étienne à Lyon, 6 postes et demie.	
De Saint-Étienne à Saint-Chamond.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Saint-Chamond à Rives-de-Giez.....	1.
Rives-de-Giez au Logis-Neuf.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité. –	
Logis-Neuf à Saint-Genis-Laval.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Saint-Genis-Laval à LYON*.....	1.
N.° 108.	
ROUTE DE PARIS À MONT-DE-MARSAN, Chef-lieu des Landes,	
Par Orléans et Poitiers, 96 postes un quart.	
De PARIS à MONT-DE-MARSAN (*voy.* n.° 34)....	96 *un qu.*
N.° 109.	
ROUTE DE PARIS À MONTPELLIER, Chef-lieu de l'Hérault,	
Par Lyon, 97 postes trois quarts.	
De PARIS à LYON (*voy.* n.° 5).....	58 *un qu.*
LYON à la Palud (*voy.* n.° 5).....	23 *trois q.*
La Palud au Pont-Saint-Esprit.....	1.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Pont-Saint-Esprit à Bagnols.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Bagnols à Connaux.....	1 *un qu.*
Nota. Le Maître de poste de Bagnols est autorisé à percevoir un quart de poste en sus de la distance, sur le Pont-Saint-Esprit, sans réciprocité.	
Connaux à Valignières.....	1 *et dem.*
Nota. Le Maître de poste de Connaux est autorisé à percevoir un quart de poste en sus de la distance, sur Valignières, sans réciprocité.	
Valignières à la Foux.....	1 *et dem.*
La Foux à Saint-Gervasy.....	1 *un qu.*
Saint-Gervasy à NISMES*.....	1 *un qu.*
NISMES* à Uchaut.....	1 *trois q.*
Uchaut à Lunel.....	1 *trois q.*
Lunel à Colombières.....	1 *un qu.*
Colombières à MONTPELLIER.....	1. *trois q.*
N.° 110.	
ROUTE DE PARIS À MORTEFONTAINE, 5 postes.	
De PARIS* à Saint-Denis.....	1.
Saint-Denis à Louvres.....	2 *et dem.*
Louvres à Mortefontaine.....	1 *et dem.*
N.° 110 *bis*.	
ROUTE DE PARIS À MOULINS, Chef-lieu de l'Allier, *Par Nevers*, 35 postes et demie.	
De PARIS à MOULINS (*voy.* n.° 7).....	35 *et dem.*
N.° 111.	
ROUTE DE PARIS À NAMUR, Chef-lieu de Sambre-et-Meuse, *Par Laon et Givet*, 38 postes et demie.	
De PARIS à NAMUR (*voy.* n.° 8).....	38 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 112.	
ROUTES DE PARIS À NANCY, Chef-lieu de la Meurthe.	
1.re Route, par Bar-sur-Ornain, 42 p. un quart.	
De PARIS à NANCY (*voy.* n.° 63).....	42 *un qu.*
2.e Route, par Provins, les Granges, Brienne, Joinville et Toul, 40 p. trois quarts.	
De PARIS à Provins (*voy.* n.° 33).....	11.
Provins à Nogent-sur-Seine.....	2.
Nogent-sur-Seine à Pont-sur-Seine.....	1.
Pont-sur-Seine aux Granges.....	1 *et dem.*
Granges à Mery.....	1 *et dem.*
Mery à Arcis-sur-Aube.....	2 *un qu.*
Arcis-sur-Aube à Coclois.....	2.
Coclois à Brienne.....	2.
Brienne à Tremilly.....	2 *et dem.*
Tremilly à Dommartin-le-Saint-Père.....	1 *et dem.*
Dommartin à Joinville.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'anné, sans réciprocité.	
Joinville à Saudron.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Saudron à Houdelaincourt.....	1 *et dem.*
Le 3e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Houdelaincourt à Vaucouleurs.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Vaucouleurs à Toul.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Toul à Velaine.....	1 *et dem.*
Velaine à NANCY.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, de Nancy à Velaine, sans réciprocité.	
COMMUNICATION	
De Brienne à Bar-sur-Aube.....	2 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 113.	
ROUTES DE PARIS À NANTES, Chef-lieu de la Loire-Inférieure.	
1.re Route, par le Mans et Angers, 47 p. et demie.	
De PARIS à ANGERS (*voy.* n.° 14).....	36 *trois q.*
ANGERS* à Saint-Georges.....	2 *un qu.*
Saint-Georges à Chantocé.....	1.
Chantocé à Varades.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Varades à Ancenis.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Ancenis au Tertre.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année; et pour 6 mois, du Tertre à Ancenis.	
Tertre à Mauves.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Mauves à NANTES*.....	1 *et dem.*
2.e Route, par Orléans, Tours et Angers, 53 postes trois quarts.	
De PARIS à ANGERS (*voy.* n.° 14).....	43.
ANGERS à NANTES (*voy.* ci-dessus n.° 113)...	10 *trois q.*
N.° 114.	
ROUTE DE PARIS À NARBONNE, *Par Orléans et Toulouse*, 109 postes.	
De PARIS à CARCASSONNE (*voy.* n.° 54).....	101 *et de.*
CARCASSONNE à Barbeyrac.....	2.
Barbeyrac à Moux.....	1 *et dem.*
Moux à Cruscades.....	2.
Cruscades à Narbonne.....	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 115.	
ROUTE DE PARIS À NEVERS, Chef-lieu de la Nièvre, *Par Fontainebleau*, 28 postes trois quarts.	
De PARIS à NEVERS (*voy.* n.° 7).....	28 *trois q.*
N.° 116.	
ROUTE DE PARIS À NICE, Chef-lieu des Alpes-Maritimes, *Par Lyon et Aix*, 124 postes.	
De PARIS à Aix (*voy.* n.° 5).....	98 *un qu.*
Et n.os 6 et 7, 99 postes.	
Aix au Muy (*voy.* n.° 69).....	12 *trois q.*
Muy à Fréjus.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Fréjus à Lestrelles.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Lestrelles à Cannes.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Nota. Il est dû quatre chevaux sur les voitures à limonière chargées d'une seule personne, que les Maîtres de poste de Fréjus et de Cannes conduisent à Lestrelles, réciproquement pour l'année.	
Cannes à Antibes.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Antibes à NICE.....	4.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 117.	
ROUTE DE PARIS À NIMÈGUE, *Par Aix-la-Chapelle et Gueldres*, 71 p. trois quarts.	
De PARIS à AIX-LA-CHAPELLE (*voy.* n.° 8).....	51 *trois q.*
AIX-LA-CHAPELLE à Juliers.....	3.
Juliers à Furth.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Furth à Neuss.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Neuss à Crevelt.....	2.
Crevelt à Gueldres.....	3.
Gueldres à Clèves.....	4.
Clèves à Nimègue *(Poste étrangère)*.....	3.
COMMUNICATIONS	
De Neuss à Dusseldorf.....	2 *et dem.*
De Clèves à Neuss, 11 postes.	
De Clèves à Xanten.....	4.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Xanten à Hochstras.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Hochstras à Neuss.....	4.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	

N.° 118.

ROUTE DE PARIS À NIORT,
Chef-lieu des Deux-Sèvres,

Par Tours et Poitiers, 53 postes et demie.

De PARIS à NIORT (*voy.* n.° 75).....	53 *et dem.*
COMMUNICATION	
De Niort à la Rochelle, 8 postes un quart.	
De NIORT à Mauzé.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Mauzé à la Laigne.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Laigne à Nouaillé.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Nouaillé à Dompierre.....	1 *et dem.*
Dompierre à la Rochelle.....	1.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 119.	
ROUTE DE PARIS À NISMES, Chef-lieu du Gard,	
Par Lyon, 91 postes un quart.	
De PARIS à NISMES (*voy.* n.° 109).....	91 *un qu.*
N.° 120.	
ROUTE DE PARIS À ORLÉANS, Chef-lieu du Loiret, 14 p. et demie.	
De PARIS à ORLÉANS (*voy.* n.° 3).....	14 *et dem.*
N.° 121.	
ROUTE DE PARIS À PAU, Chef-lieu des Basses-Pyrénées,	
Par Orléans, Limoges et Bordeaux, 101 postes trois quarts.	
De PARIS à BORDEAUX (*voy.* n.° 38).....	76.
BORDEAUX à Langon (*voy.* n.° 4).....	6 *et dem.*
Langon à Roquefort (*voy.* n.° 34).....	9.
Roquefort à Villeneuve-de-Marsan.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Villeneuve-de-Marsan à Aire.....	2 *et dem.*
Aire à Tourniquet.....	2 *et dem.*
Tourniquet à Navailles.....	1 *et dem.*
Navailles à PAU.....	1 *trois q.*
N.° 122.	
ROUTE DE PARIS À PÉRIGUEUX, Chef-lieu de la Dordogne,	
Par Orléans et Limoges, 60 postes un quart.	
De PARIS à PÉRIGUEUX (*voy.* n.° 38).....	60 *un qu.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 123.	
ROUTE DE PARIS À PERPIGNAN, Chef-lieu des Pyrénées-Orientales,	
Par Orléans, Toulouse et Narbonne, 116 p. et dem.	
De PARIS à Narbonne (*voy.* n.° 114).....	109.
Narbonne à Sijean.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Sijean à Fitou.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Fitou à Salces.....	1.
Salces à PERPIGNAN.....	2.
COMMUNICATIONS	
De Perpignan au Port-Vendre, 4 postes.	
De PERPIGNAN à Elne.....	1 *et dem.*
Elne à Collioure.....	1 *et dem.*
Collioure au Port-Vendre.....	1.
De Perpignan à la Jonquière, 4 postes.	
De PERPIGNAN au Boulou.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Boulou à la Jonquière *(Poste étrangère)*.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
N.° 124.	
ROUTES DE PARIS À PLOMBIÈRES,	
1.re Route, par Domremy et Épinal, 52 postes.	
De PARIS à ÉPINAL (*voy.* n.° 71).....	48 *et dem.*
ÉPINAL à Xertigny.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Xertigny à Plombières.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
COMMUNICATION	
De Plombières à Remiremont.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
2.e Route, par Nancy et Épinal, 54 p. un quart.	
De PARIS à NANCY (*voy.* n.° 63).....	42 *un qu.*
NANCY à ÉPINAL (*voy.* n.° 72).....	8 *et dem.*
ÉPINAL à Plombières (*voy.* n.° 124).....	3 *et dem.*
N.° 125	
ROUTES DE PARIS À POITIERS, Chef-lieu de la Vienne.	
1.re Route, par Orléans (*voy.* n.° 4).....	44.
2.e Route, par Chartres et Tours, 44 p. un quart.	
De PARIS à TOURS (*voy.* n.° 16).....	29 *un qu.*
TOURS à POITIERS (*voy.* n.° 4).....	15.
N.° 126.	
ROUTE DE PARIS À PORENTRUY, *Par Troyes et Belfort*, 54 postes trois quarts.	
De PARIS à Belfort (*voy.* n.° 33).....	51 *un qu.*
Belfort à Delle.....	2.
Delle à Porentruy.....	1 *et dem.*
N.° 127.	
ROUTE DE PARIS À PRIVAS, Chef-lieu de l'Ardèche, *Par Lyon et Valence*, 72 postes.	
De PARIS à VALENCE (*voy.* n.° 5).....	72.
Nota. De Valence à Privas, la route n'est pas montée.	
N.° 128.	
ROUTE DE PARIS AU PUY, Chef-lieu de la Haute-Loire, *Par Nevers, Moulins et Clermont*, 61 p. et demie.	
De PARIS à CLERMONT (*voy.* n.° 61).....	46 *trois q.*
CLERMONT à Vaire.....	1 *trois q.*
Vaire à Coude.....	1.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Coude à Issoire	1.
Issoire à Saint-Germain-Lambron	1.
Saint-Germain-Lambron à Lempde	1.
Lempde à Brioude	1 *et dem.*
Brioude à Saint-Georges-d'Aurat	2 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, de S.t-Georges à Brioude, sans réciprocité.	
Saint-Georges-d'Aurat à Coupladou	3 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Coupladou au PUY	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

N.° 129.

ROUTE DE PARIS À QUIMPER, Chef-lieu du Finistère,

Par Alençon et Rennes, 65 postes et demie.

De PARIS à Mayenne (*voy.* n.° 43)	30 *et dem.*
Mayenne à Ernée	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Ernée à la Pellerine	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Pellerine à Fougères	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Fougères à Saint-Aubin-du-Cormier	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Aubin-du-Cormier à Liffré	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Liffré à RENNES	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
RENNES à Mordelles	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Mordelles à Plelan	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Plelan à Ploermel	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Ploermel à Josselin	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Josselin à Lominé.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Lominé à Baud.....	2.
Baud à Hennebon.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Hennebon à Quimperlé.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Quimperlé à Rosporden.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Rosporden à QUIMPER.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
COMMUNICATIONS	
De Landevant au Port-de-la-Liberté.....	2 *un qu.*
D'Hennebon à Lorient.....	1 *et dem.*
D'Hennebon au Port-de-la-Liberté.....	1 *et dem.*
De Lorient à Quimperlé.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	

N.° 130.

ROUTE DE PARIS À RENNES,

Chef-lieu d'Ille-et-Vilaine,

Par Alençon, 44 postes un quart.

De PARIS à RENNES (*voy.* n.° 43).....	44 *un qu.*

N.° 131.

ROUTE DE PARIS À REIMS,

Par Soissons, 19 postes un quart.

De PARIS à Reims (*voy.* n.° 104).....	19 *un qu.*

N.° 132.

ROUTE DE PARIS À ROCHEFORT,

Par Poitiers et Niort, 61 postes et demie.

De PARIS à NIORT (*voy.* n.° 75).....	53 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De NIORT à Mauzé.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Mauzé à Surgères.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Surgères à Rochefort.....	3 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 133.	
ROUTE DE PARIS À LA ROCHELLE,	
Par Poitiers et Niort, 61 postes 3 quarts.	
De PARIS à NIORT (*voy.* n.° 75).....	53 *et dem.*
NIORT à Mauzé.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Mauzé à la Laigne.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Laigne à Nouaillé.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Nouaillé à Dompierre.....	1 *et dem.*
Dompierre à la Rochelle.....	1.
N.° 134.	
ROUTES DE PARIS À ROUEN,	
Chef-lieu de la Seine-Inférieure.	
1.re Route, par Pontoise (*voy.* n.° 84).....	15 *trois q.*
2.e Route, par Saint-Germain (*voy.* n.° 85).....	17 *un qu.*
COMMUNICATION	
De Rouen à Dieppe, 7 postes.	
De ROUEN* aux Cambres.....	2.
Cambres à Tostes.....	1 *et dem.*
Tostes à Osmonville.....	1 *et dem.*
Osmonville à Dieppe.....	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 135.	
ROUTE DE PARIS À SAINTES, Chef-lieu de la Charente-Inférieure,	
Par Poitiers et Rochefort, 66 postes et demie.	
De PARIS à Rochefort (*voy.* n.° 132).....	61 *et dem.*
Rochefort à Saint-Hippolyte.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Saint-Hippolyte à Saint-Porchaires.....	1 *et dem.*
Saint-Porchaires à SAINTES.....	2.
N.° 136.	
ROUTE DE PARIS À SAINT-BRIEUX, Chef-lieu des Côtes-du-Nord,	
Par Alençon et Rennes, 57 postes un quart.	
De PARIS à SAINT-BRIEUX (*voy.* n.° 43).....	57 *un qu.*
N.° 137.	
ROUTE DE PARIS À SAINT-LO, Chef-lieu de la Manche.	
Par Évreux et Caen, 35 postes.	
De PARIS à CAEN (*voy.* n.° 48).....	27 *et dem.*
CAEN à Bretteville.....	1 *et dem.*
Bretteville à Bayeux.....	2.
Bayeux à Vaubadon.....	1 *et dem.*
Vaubadon à SAINT-LO.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
COMMUNICATIONS	
De Saint-Lo à Cherbourg, 9 postes un quart.	
De SAINT-LO au Désert.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Désert à Carentan.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Carentan à Sainte-Mère-Église.....	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Sainte-Mère-Église à Valognes.....	2.
Valognes à Cherbourg.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
De Saint-Lo à Coutances, 3 postes et demie.	
De SAINT-LO à la Fosse.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Fosse à Coutances.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 138.	
ROUTE DE PARIS À SOISSONS,	
Par Villers-Cotterets, 12 postes et demie.	
De PARIS à Soissons (*voy.* n.° 8).....	12 *et dem.*
COMMUNICATION	
De Soissons à Château-Thierry, 4 p. trois quarts.	
De Soissons à Oulchy-le-Château.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Oulchy-le-Château à Château-Thierry.....	2 *un qu.*
N.° 139.	
ROUTE DE PARIS À SPA,	
Par Givet, Namur et Liége, 52 postes.	
De PARIS à LIÉGE (*voy.* n.° 8).....	46 *et dem.*
LIÉGE* à Spa.....	5 *et dem.*
COMMUNICATION	
De Spa à Battice.....	3 *et dem.*
N.° 140.	
ROUTES DE PARIS À STRASBOURG, Chef-lieu du Bas-Rhin.	
1.re Route, par Chaalons et Metz, 59 p. trois quarts.	
De PARIS à METZ (*voy.* n.° 62).....	39 *un qu.*
METZ* à la Horgne.....	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Horgne à Solgné.....	1 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Solgne à Delme.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Delme à Château-Salins.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Château-Salins à Moyenvic.....	1.
Moyenvic à la Bourdonnaye.....	2.
La Bourdonnaye à Heming.....	2 *et dem.*
Heming à Sarrebourg.....	1.
Sarrebourg à Hommartin.....	1.
Hommartin à Phalsbourg.....	1.
Phalsbourg à Saverne.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, de Saverne à Phalsbourg, sans réciprocité.	
Saverne à Wiltheim.....	2.
Wiltheim à Stutzheim.....	1 *un qu.*
Stutzheim à STRASBOURG*.....	1 *et dem.*
COMMUNICATION	
De Saverne à Schlestat, 6 postes trois quarts.	
De Saverne à Wasselonne.....	1 *trois q.*
Wasselonne à Obernheim.....	2 *et dem.*
Obernheim à Schlestat.....	2 *et dem.*
2.e *Route, par Chaalons et Nancy*, 60 p. trois quarts.	
De PARIS à NANCY (*voy.* n.° 63).....	42 *un qu.*
NANCY à Domballe.....	2.
Domballe à Lunéville.....	1 *et dem.*
Lunéville à Bénaménil.....	1 *trois q.*
Bénaménil à Blamont.....	2.
Blamont à Heming.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Heming à STRASBOURG (*voy.* n.° 140).....	9 *un qu.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
COMMUNICATIONS	
De Nancy à Houdelaincourt, 7 postes et demie.	
De NANCY à Velaine.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Velaine à Toul.....	1 *et dem.*
Toul à Vaucouleurs.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Vaucouleurs à Houdelaincourt.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
De Toul à Pont-à-Mousson, 4 postes.	
De Toul à Rosières-en-Haye.....	2.
Rosières-en-Haye à Pont-à-Mousson.....	2.
De Nancy à Ligny, 9 postes.	
De NANCY à Rosières-en-Haye.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Rosières-en-Haye à Beaumont.....	2.
Beaumont à Commercy.....	2.
Commercy à Saint-Aubin.....	1 *et dem.*
Saint-Aubin à Ligny.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 141.	
ROUTE DE PARIS À TARBES,	
Chef-lieu des Hautes-Pyrénées,	
Par Limoges et Auch, 109 postes un quart.	
De PARIS à TARBES (*voy.* n.° 30).....	109 *un q.*
N.° 142.	
ROUTES DE PARIS À TOULON.	
1.re Route, par Melun, Lyon et Aix,	
107 postes.	
De PARIS à Aix (*voy.* n.° 5).....	98 *un qu.*
Aix à Cuges.....	4 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Cuges au Beausset.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Beausset à Toulon*.....	2.
Le 3.e cheval pour 6 mois, de Toulon au Beausset, sans réciprocité.	
2.e Route, par Fontainebleau, Lyon et Aix, 107 postes et demie.	
De PARIS à Aix (*voy.* n.° 6).....	98 *trois q.*
Aix à Toulon (*voyez* n.° 142).....	8 *trois q.*
3.e Route, par Nevers et Moulins, 107 postes et demie.	
De PARIS à Aix (*voy.* n.° 7).....	98 *trois q.*
Aix à Toulon (*voyez* n.° 142).....	8 *trois q.*
4.e Route, par Troyes, Dijon et Lyon. 110 postes et demie.	
De PARIS à MÂCON (*voy.* n.° 40).....	53 *trois q.*
MÂCON à Aix (*voy.* n.° 5).....	48.
Aix à Toulon (*voyez* n.° 142).....	8 *trois q.*
COMMUNICATION *De Toulon au Luc*, 6 postes et demie.	
De Toulon* à Solliers.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Solliers à Pignan.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Pignan au Luc.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 143. ROUTE DE PARIS* À TOULOUSE, Chef-lieu de la Haute-Garonne, *Par Limoges et Montauban*, 90 postes.	
De PARIS à TOULOUSE (*voy.* n.° 10).....	90.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 144.	
ROUTES DE PARIS À TOURS, Chef-lieu d'Indre-et-Loire.	
1.re Route, par Orléans (*voy.* n.° 4).....	29.
2.e Route, par Chartres et Vendôme, 29 p. un quart.	
De PARIS à CHARTRES (*voy.* n.° 16).....	10 *trois q.*
CHARTRES à la Bourdinière.....	2.
La Bourdinière à Bonneval.....	2.
Bonneval à Châteaudun.....	2.
Châteaudun à Cloye.....	1 *et dem.*
Cloye à Pezou.....	2.
Pezou à Vendôme.....	1 *et dem.*
Vendôme à Neuve-Saint-Amand.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Neuve-Saint-Amand à Château-Renaud.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Château-Renaud à Monnoye.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Monnoye à TOURS.....	2.
N.° 145.	
ROUTES DE PARIS À TRÈVES, Chef-lieu de la Sarre.	
1.re Route, par Chaalons et Luxembourg, 47 p. trois q.	
De PARIS à TRÈVES (*voy.* n.° 62).....	47 *trois q.*
2.e Route, par Reims et Mézières, 52 p. trois quarts.	
De PARIS à LUXEMBOURG (*voy.* n.° 93).....	47 *trois q.*
LUXEMBOURG à TRÈVES (*voy.* n.° 195).....	5.
N.° 146.	
ROUTE DE PARIS À TROYES, Chef-lieu de l'Aube,	
Par Provins, 19 postes et demie,	
De PARIS à TROYES (*voy.* n.° 33).....	19 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 147.	
ROUTE DE PARIS À TULLE, Chef-lieu de la Corrèze,	
Par Orléans et Limoges, 60 postes un quart.	
De PARIS à TULLE (*voy.* n.° 23).....	60 *un qu.*
N.° 148.	
ROUTE DE PARIS À TURIN, Chef-lieu du Pô,	
Par Lyon et Chambéry, 103 postes.	
De PARIS à CHAMBÉRY (*voy.* n.° 57).....	72 *et dem.*
CHAMBÉRY à Montmeillan.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Montmeillan à Maltaverne.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Maltaverne à Aiguebelle.....	1 *et dem.*
Aiguebelle à Epierre.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Epierre à la Chambre.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
La Chambre à Saint-Jean-de-Maurienne.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Saint-Jean-de-Maurienne à Saint-Michel.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Michel à Saint-André.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-André à Villaroudin.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année; et pour 6 mois, de Villaroudin à Saint-André.	
Villaroudin à Bramans.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4.e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Bramans à Lans-le-Bourg.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4.e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, réciproquement pour l'année.	
Lans-le-Bourg au Mont-Cénis.....	1 *et dem.*
Mont-Cénis à la Novalaise.....	2 *un qu.*
La Novalaise à Suze.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Suze à la Jaconnière.....	2 *un qu.*
La Jaconnière à Saint-Ambroise.....	1 *et dem.*
Saint-Ambroise à Rivoli.....	1 *trois q.*
Rivoli à TURIN*.....	1 *trois q.*
N.° 149.	
ROUTE DE PARIS À VALENCE, Chef-lieu de la Drôme,	
Par Melun, Auxerre et Lyon, 72 postes.	
De PARIS à VALENCE (*voy.* n.° 5).....	72.
N.° 150.	
ROUTES DE PARIS À VALENCIENNES.	
1.re Route, par Saint-Quentin, 26 postes et demie.	
De PARIS à Valenciennes (*voy.* n.° 18).....	26 *et dem.*
2.e Route, par Saint-Quentin et Landrecies, 26 postes trois quarts.	
De PARIS à Saint-Quentin (*voy.* n.° 18).....	17 *trois q.*
Saint-Quentin à Sequehart.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Sequehart à Maraye.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Maraye au Cateau-Cambresis.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Cateau-Cambresis à Landrecies.....	2.
Landrecies au Quesnoy.....	1 *et dem.*
Quesnoy à Valenciennes.....	2.
COMMUNICATIONS.	
De Landrecies à Avesnes.....	2.
De Landrecies à Maubeuge.....	3.
De Valenciennes à Laon, 11 postes.	
De Valenciennes au Quesnoy.....	2.
Quesnoy à Landrecies.....	1 *et dem.*
Landrecies à Étreux-Landerna.....	2.
Étreux-Landerna à Guise.....	1 *et dem.*
Guise à la Herie.....	1.
La Herie à Crécy.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Crécy à Laon.....	1 *et dem.*

N.° 151.

ROUTE DE PARIS À VANNES, Chef-lieu du Morbihan,

Par Alençon et Rennes, 53 postes trois quarts.

De PARIS à Ploermel (*voy.* n.° 129).....	48 *et dem.*
Ploermel au Roc-Saint-André.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Roc-Saint-André au Pont-Guillemet.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Pont-Guillemet à VANNES.....	2 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 152.	
ROUTE DE PARIS À VESOUL, Chef-lieu de la Haute-Saone,	
Par Troyes et Chaumont-en-Bassigny, 43 p. et dem.	
De PARIS à VESOUL (*voy.* n.° 33).....	43 *et dem*

FIN DE LA I.re PARTIE.

II.e PARTIE,

Composée des Routes formant les communications entre les chefs-lieux de département et autres villes principales.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 153.	
ROUTE D'ABBEVILLE AU HAVRE, *Par Dieppe*, 19 postes et demie.	
D'Abbeville à Valines	2.
Valines à Eu	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Eu à Tocqueville	1 *et dem.*
Tocqueville à Dieppe	2.
Dieppe au Bourg-d'Un	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Bourg-d'Un à Cany	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Cany à Fécamp	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Fécamp à Goderville	1 *et dem.*
Goderville à Épouville	1 *et dem.*
Épouville au Havre	2.
N.° 154.	
ROUTE D'AGEN À AUCH, 8 postes et demie.	
D'AGEN au Port-de-Leyrac	1.
Port-de-Leyrac à Astafort	1 *et dem.*
Astafort à Lectoure	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Lectoure à Mont-Astruc	2.
Mont-Astruc à AUCH	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 155.	
ROUTE D'AIX *(B.-du-Rh.)* À PERPIGNAN, 40 postes trois quarts.	
D'Aix à Saint-Cannat	2.
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Saint-Cannat au Pont-National	2.
Pont-National à Orgon	2.
Orgon à Saint-Remy	2.
Saint-Remy à Tarascon	2.
Tarascon à Curbussot	2.
Curbussot à NISMES*	1 *et dem.*
NISMES* à Uchaut	1 *trois q.*
Uchaut à Lunel	1 *trois q.*
Lunel à Colombières	1 *un qu.*
Colombières à MONTPELLIER	1 *trois q.*
MONTPELLIER à Fabrègues	1 *et dem.*
Fabrègues à Gigean	1.
Gigean à Mèze	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour 6 mois; et pour l'année, de Mèze à Gigean.	
Mèze à Pézenas	2 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Pézenas à la Begude-de-Jordy	1 *un qu.*
La Begude-de-Jordy à Beziers	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Beziers à Nissan	1 *un qu.*
Nissan à Narbonne	2.
Narbonne à Sijean	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Sijean à Fitou	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Fitou à Salces	1.
Salces à PERPIGNAN	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 156.	
ROUTE D'ALENÇON À CAEN, 12 postes un quart.	
D'ALENÇON à Séez	2 *et dem.*
Séez à la Grande-Mortrée	1.
La Grande-Mortrée à Argentan	1 *trois q.*
Argentan à Falaise	2 *et dem.*
Falaise à Langannerie	2.
Langannerie à CAEN	2 *et dem.*
N.° 157.	
ROUTE D'ALENÇON À CHARTRES, 14 postes.	
D'ALENÇON à Neufchâtel	1 *trois q.*
Neufchâtel à Mamers	1 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Mamers à Belesme	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Belesme à Regmalard	2.
Regmalard à la Loupe	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
La Loupe à Courville	2 *un qu.*
Courville à CHARTRES	2 *un qu.*
COMMUNICATION *De Courville à Nogent-le-Rotrou*, 4 p. trois quarts.	
De Courville à la Loupe	2 *un qu.*
La Loupe à Nogent-le-Rotrou	2 *et dem.*
N.° 158.	
ROUTE D'ALENÇON À ÉVREUX, 14 postes.	
D'ALENÇON à Séez	2 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Séez à Nonant.....	1 *et dem*
Nonant à Sainte-Goburge.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Sainte-Goburge à l'Aigle.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
L'Aigle à Lire.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Lire à Conches.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Conches à Évreux.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
COMMUNICATIONS	
De Nonant à Argentan.....	2 *et dem.*
De Conches à Nonancourt, 4 postes.	
De Conches à Damville.....	2 *et dem.*
Damville à Nonancourt.....	1 *et dem.*

N.° 159.

ROUTE D'ALENÇON À TOURS,

16 postes.

D'Alençon à la Hutte.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
La Hutte à Beaumont.....	1.
Beaumont à la Bazoche.....	2.
La Bazoche au Mans.....	1 *et dem.*
Mans à Écommoy.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Écommoy au Château-du-Loir.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Château-du-Loir à la Roue.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Roue à Tours.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 160.	
ROUTE D'AMIENS À LAON,	
18 postes.	
D'AMIENS* à Moreuil	2 *et dem.*
Moreuil à Montdidier	2.
Montdidier à Cuvilly	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Cuvilly à Compiègne	2 *et dem.*
Compiègne à Jaulzy	2 *et dem.*
Jaulzy à Soissons	2 *et dem.*
Soissons à Vaurain	2.
Vaurain à LAON	2.
COMMUNICATIONS	
De Montdidier à Saint-Just	2.
Le 3.e cheval récip.t pour 6 mois.	
De Montdidier à Breteuil	2 *et dem.*
Le 3.e cheval récip.t pour l'année.	
De Montdidier à Roye	2.
De Montdidier au Wavigny	2.
Le 3.e cheval récip.t pour 6 mois.	
De Montdidier à Gournay-sur-Aronde	2 *et dem.*
De Saint-Quentin à Avesnes, 8 postes et demie.	
De Saint-Quentin à Origny	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Origny à Guise	1 *et dem.*
Guise à l'Échelle	1 *et dem.*
L'Échelle à la Capelle	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
La Capelle à Avesnes	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
De Guise à Marle	2 *et dem.*
De la Fère à Guise, 5 postes.	
De la Fère à Cerisy	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Cerisy à Origny.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Origny à Guise.....	1 *et dem.*
De la Fère à Noyon, 3 postes et demie.	
De la Fère à Chauny.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Chauny à Noyon.....	2.
De Chauny à Ham.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
De Péronne à Saint-Quentin, 4 postes.	
De Péronne à Beauvoir.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Beauvoir à Roupy.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Roupy à Saint-Quentin.....	1.
De Beauvoir à Saint-Quentin.....	1 *et dem.*
De Péronne à Lille, 11 postes un quart.	
De Péronne à Sailly.....	1 *et dem.*
Sailly à Hervillers.....	2.
Hervillers à ARRAS*.....	2.
ARRAS* à Lens.....	2.
Lens à Carvin.....	1 *et dem.*
Carvin à LILLE*.....	2 *un qu.*
D'Arras à Douay, 3 postes un quart.	
D'ARRAS* à Gavrelles.....	1 *un qu.*
Gavrelles à Douay*.....	2.

N.° 161.

ROUTE D'AMIENS À ROUEN,

13 postes.

D'AMIENS* à Quevauvillers.....	2.
Quevauvillers à Poix.....	1.
Poix à Aumale.....	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Aumale à Neufchâtel.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Neufchâtel à la Boissière.....	1 *et dem.*
La Boissière au Vert-Galant.....	1 *et dem.*
Vert-Galant à ROUEN*.....	2.
Le 3.e cheval pour 6 mois, de Rouen au Vert-Galant, sans réciprocité.	
COMMUNICATIONS	
Du Vert-Galant aux Cambres.....	1 *et dem.*
De Rouen à Forges, 5 postes et demie.	
De ROUEN* au Vert-Galant.....	2.
Le 3.e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Vert-Galant à Buchy.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Buchy à Forges.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

N.° 162.

ROUTE D'AMIENS À DUNKERQUE, 18 postes et demie.

D'AMIENS* à Talmas.....	2.
Talmas à Doulens.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval pour 6 mois, de Doulens à Talmas, sans réciprocité.	
Doulens à Frevent.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Frevent à Saint-Pol.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Saint-Pol à Pernes.....	1 *et dem.*
Pernes à Lillers.....	1 *et dem.*
Lillers à Aire.....	1 *et dem.*
Aire à Hazebrouch.....	1 *trois q.*
Hazebrouch à Cassel.....	1 *et dem.*
Cassel à Bergues.....	2 *et dem.*
Bergues à Dunkerque.....	1.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 163.	
ROUTE D'ANGERS À ROUEN,	
Par le Mans et Alençon, 35 postes et demie.	
D'ANGERS* au MANS (*voy.* n.° 14).....	11 *et dem.*
MANS à la Bazoche.....	1 *et dem.*
La Bazoche à Beaumont-sur-Sarthe.....	2.
Beaumont-sur-Sarthe à la Hutte.....	1.
La Hutte à ALENÇON.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
ALENÇON à Séez.....	2 *et dem.*
Séez à Nonant.....	1 *et dem.*
Nonant à Gacé.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Gacé à Verneuse.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Verneuse à Chambray.....	1 *trois q.*
Chambray à Bernay.....	1 *un qu.*
Bernay à Brionne.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Brionne au Bourg-Theroude.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Bourg-Theroude à Moulineaux.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Moulineaux à ROUEN*.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
COMMUNICATION	
De Rouen à Honfleur, 8 postes et demie.	
De ROUEN* à Moulineaux.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Moulineaux au Bourg-Achard.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Bourg-Achard à Pont-Audemer.....	2 *et dem.*
Pont-Audemer à Honfleur.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 164.	
ROUTE D'ANVERS À LUXEMBOURG,	
Par Bruxelles et Namur, 31 postes un quart.	
D'ANVERS à Malines.....	2 *trois q.*
Malines à BRUXELLES*.....	2 *trois q.*
BRUXELLES* à Genape.....	3 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Genape à Sombref.....	2.
Sombref à NAMUR.....	2 *et dem.*
NAMUR à Vivier-l'Anneau.....	1 *et dem.*
Vivier-l'Anneau à Emptine.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Emptine à Marche.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Marche à Bellevue.....	2 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4.e cheval pour l'année, sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, de Bellevue à Marche, sans réciprocité.	
Bellevue à Flamisoul.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4.e cheval pour l'année, sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, de Flamisoul à Bellevue, sans réciprocité.	
Flamisoul à Malmaison.....	2 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4.e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, réciproquement pour l'année.	
Malmaison à Attert.....	2 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4.e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, réciproquement pour l'année.	
Attert à Stainfort.....	2.
Stainfort à LUXEMBOURG.....	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 165.	
ROUTE D'ARRAS À DUNKERQUE,	
15 postes.	
D'ARRAS * à Lens	2.
Lens à Béthune	2.
Béthune à Lillers	1 *et dem.*
Lillers à Aire	1 *et dem.*
Aire à Saint-Omer	2.
Saint-Omer à Cassel	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Cassel à Bergues	2 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, de Bergues à Cassel, sans réciprocité.	
Bergues à Dunkerque	1.
COMMUNICATION.	
D'Arras à Hesdin, par Saint-Pol, 6 p. et demie.	
D'ARRAS à Tinques	2 *et dem.*
Tinques à Saint-Pol	1 *et dem.*
Saint-Pol à Hesdin	2 *et dem.*
N.° 166.	
ROUTE DE BASLE À LUXEMBOURG,	
Par Épinal, Nancy et Metz, 40 p. trois quarts.	
De Basle à Bourg-Libre	1.
Bourg-Libre à Sierentz	1 *trois q.*
Nota. Il est dû une poste et demie au Maître de poste de Sierentz, lorsqu'il conduit à Huningue.	
Sierentz à Mulhausen	2 *et dem.*
Mulhausen à Arpach	2 *un qu.*
Arpach à Orbey	2 *un qu.*
Orbey à Fresse	1 *trois q.*
Le 3.e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Fresse à la Roche	1 *trois q.*
La Roche à Remiremont	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Remiremont à Pouxeux.....	1 *et dem.*
Pouxeux à ÉPINAL.....	1 *et dem.*
ÉPINAL à NANCY (*voy.* n.° 72).....	8.
NANCY à Belleville.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Belleville à Pont-à-Mousson.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Pont-à-Mousson à Voisage.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Voisage à METZ*.....	2.
METZ* à Mondelange.....	2.
Mondelange à Thionville.....	1 *et dem.*
Thionville à Frissange.....	2.
Frissange à LUXEMBOURG.....	1 *trois q.*
COMMUNICATION	
De Mondelange à Fontoy.....	2.

N.° 167.

ROUTE DE BASLE À NIMÈGUE,

Par Strasbourg, Coblentz et Gueldres, 77 p. et dem.

De Basle à Bourg-Libre.....	1.
Bourg-Libre à Groskembs.....	1 *et dem.*
Groskembs à Bautzenheim.....	2.
Bautzenheim à Fessenheim.....	1 *un qu.*
Fessenheim à Neuf-Brisack.....	1 *et dem.*
Neuf-Brisack à Marckolsheim.....	2.
Marckolsheim à Friessenheim.....	2 *un qu.*
Friessenheim à Krafft.....	1 *et dem.*
Krafft à STRASBOURG*.....	2.
STRASBOURG* à la Ventezenau.....	1 *et dem.*
La Ventezenau à Druzenheim.....	2.
Druzenheim à Bienheim.....	2.
Bienheim à Lauterbourg.....	2.
Lauterbourg à Rhinzabern.....	2.
Rhinzabern à Gemersheim.....	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Gemersheim à Spire	2.
Spire à Ogersheim	2 *et dem.*
Ogersheim à Worms	2.
Worms à Oppenheim	3.
Oppenheim à MAYENCE	2.
MAYENCE à Bingen	3.
Bingen à Sallershut	2.
Sallershut à Simmern	2.
Simmern à COBLENTZ	6.
COBLENTZ à Andernach	2.
Andernach à Remagen	3.
Remagen à Bonn	2 *et dem.*
Bonn à Cologne	3.
Cologne à Dormagen	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Dormagen à Neuss	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Neuss à Crevelt	2.
Crevelt à Guelldres	3.
Gueldres à Clèves	4.
Clèves à Nimègue *(Poste étrangère)*	3.
COMMUNICATIONS	
De Lauterbourg à Weissembourg	2.
D'Altkirck à Bautzenheim, 4 postes et demie.	
D'Altkirck à Mulhausen	2 *un qu.*
Mulhausen à Bautzenheim	2 *un qu.*

N.° 168.

ROUTE DE BAYONNE À TARBES,

Par Pau, 18 postes.

De Bayonne à Biaudoz	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Biaudoz au Port-de-Lannes	1 *et dem.*
Port-de-Lannes à Cauneilles	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Cauneilles à Puyoo.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Puyoo à Orthès.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Orthès à Artix.....	2 *et dem.*
Artix à PAU.....	2 *et dem.*
PAU aux Bordes-d'Expouy.....	2.
Bordes-d'Expouy à TARBES.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 169.	
ROUTE DE BAYONNE À TOULOUSE,	
Par Tarbes et Auch, 34 postes trois quarts.	
De Bayonne à TARBES (*voy.* n.° 168).....	18.
TARBES à AUCH (*voy.* n.° 20).....	8 *un qu.*
AUCH à TOULOUSE (*voy.* n.° 22).....	8 *et dem.*
N.° 170.	
ROUTE DE BESANÇON À CHALONS,	
Par Langres, 33 postes.	
De BESANÇON à Recologne.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Recologne à Bonboillon.....	1 *et dem.*
Bonboillon à Gray.....	1 *trois q.*
Gray à Champlitte.....	2 *trois q.*
Champlitte à Longeau.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Longeau à Langres.....	1 *et dem.*
Langres à Vesaignes.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année, de Vesaignes à Langres, sans réciprocité.	
Vesaignes à CHAUMONT-EN-BASSIGNY.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
CHAUMONT à Vignoris.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Vignoris à Joinville.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Joinville à la Neuville.....	2.
La Neuville à Saint-Dizier.....	2.
Saint-Dizier à Longchamps.....	1 *et dem.*
Longchamps à Vitry-sur-Marne.....	2.
Vitry-sur-Marne à la Chaussée.....	2.
La Chaussée à CHAALONS.....	2.
N.° 171.	
ROUTE DE BESANÇON À GENÈVE, *Par Salins*, 21 postes.	
De BESANÇON à Buzy.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Buzy à Quingey.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Quingey à Salins.....	2 *et dem.*
Salins à Champagnolle.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Champagnolle à la Maison-Neuve.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Maison-Neuve à Morez.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Morez à Saint-Cergue.....	3.
Le 3.e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Saint-Cergue à Nyon.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année, de Nyon à Saint-Cergues, sans réciprocité.	
Le 4.e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, pour l'année, sans réciprocité.	
Nyon à GENÈVE.....	3.
COMMUNICATIONS *De Salins à Dôle, par Arbois*, 6 postes et demie.	
De Salins à Arbois.....	2.
Arbois à Mont-sous-Vaudrey.....	2.
Mont-sous-Vaudrey à Dôle.....	2 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Salins à Dôle, par Mouchard, 5 postes et dem.	
De Salins à Mouchard.....	1.
Mouchard à Mont-sous-Vaudrey.....	2.
Mont-sous-Vaudrey à Dôle.....	2 *et dem.*
De Besançon à Beaune, 12 postes et demie.	
De BESANÇON* à Saint-Wit.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Saint-Wit à Orchamps.....	1 *et dem.*
Orchamps à Dôle.....	2.
Dôle au Grand-Noir.....	2 *et dem.*
Grand-Noir à Seures.....	1 *et dem.*
Seures à Corberon.....	1 *et dem.*
Corberon à Beaune.....	1 *et dem.*
N.° 172.	
ROUTE DE BESANÇON À METZ,	
Par Langres et Nancy, 34 postes un quart.	
De BESANÇON à Langres (*voy.* n.° 170).....	12 *et dem.*
Langres à Montigny.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Montigny à Clesmont.....	1 *et dem.*
Clesmont à Saint-Thiébaut.....	1 *et dem.*
Saint-Thiébaut à Neufchâteau.....	2 *et dem.*
Neufchâteau à Martigny.....	1 *et dem.*
Martigny à Colombey.....	1 *et dem.*
Colombey à Bainville.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Bainville à NANCY.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
NANCY à METZ (*voy.* n.° 166).....	7.
COMMUNICATION	
De Pont-à-Mousson à Beaumont.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 173.	
ROUTE DE BESANÇON À SARRE-LIBRE,	
Par Vesoul et Nancy, 35 postes un quart.	
De BESANÇON* à Voray.....	1 *et dem.*
Voray à la Maison-Neuve.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Maison-Neuve à VESOUL.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
VESOUL à Saulx.....	1 *et dem.*
Saulx à Saint-Sauveur.....	1 *trois q.*
Saint-Sauveur à Fougerolles.....	1.
Fougerolles à Plombières.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Plombières à Xertigny.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Xertigny à ÉPINAL.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
ÉPINAL à NANCY (*voy.* n.° 72).....	8.
NANCY à Champenoux.....	1 *et dem.*
Champenoux à Château-Salins.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Château-Salins à Dieuze.....	1 *et dem.*
Dieuze à Altroff.....	2.
Altroff à Saint-Avold.....	2.
Saint-Avold à Uberhernn.....	2.
Uberhernn à Sarre-Libre.....	1 *et dem.*
COMMUNICATION	
De Saint-Avold à Sarrebruck, 3 p. trois quarts.	
De Saint-Avold à Forback.....	2 *un qu.*
Le 3.e cheval reciproquement pour l'année.	
Forback à Sarrebruck.....	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 174.	
ROUTE DE BORDEAUX À BAGNÈRES,	
Par Roquefort et Pau, 33 postes un quart.	
De BORDEAUX à PAU (*voy.* n.° 121).....	25 *trois q.*
PAU aux Bordes-d'Expouy.....	2.
Bordes-d'Expouy à TARBES.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
TARBES à Bagnères.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 175.	
ROUTE DE BORDEAUX À BARÉGES,	
Par Roquefort et Pau, 36 postes.	
De BORDEAUX à PAU (*voy.* n.° 121).....	25 *trois q.*
PAU à Estelles.....	2 *trois q.*
Estelles à Lourdes.....	2.
Lourdes à Pierrefitte.....	2 *et dem.*
Pierrefitte à Baréges.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 176.	
ROUTE DE BORDEAUX À BREST,	
Par Saintes, Nantes et Vannes, 79 p. un quart.	
De BORDEAUX * au Carbon-Blanc.....	2.
Carbon-Blanc à Cubsac.....	1.
Nota. Il est dû une demi-poste en sus de la distance au Maître de poste de Cubsac, à cause de la difficulté du bac.	
Cubsac à Damet.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Damet à Fontarabie.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année,	
Fontarabie à Ragonneau.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Ragonneau à Étauliers.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Étauliers à Saint-Aubin	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Aubin à Mirambeau	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Mirambeau à Saint-Genis	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Genis à Pons	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Pons à la Jard	1.
La Jard à SAINTES	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
SAINTES à Saint-Porchaires	2.
Saint-Porchaires à Saint-Hippolyte	1 *et dem.*
Saint-Hippolyte à Rochefort	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Rochefort au Passage	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Passage à la Rochelle	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Rochelle à Dompierre	1.
Dompierre à Marans	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Marans à Moreilles	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Moreilles à Saint-Hermand	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Saint-Hermand à Chantonnay	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Chantonnay à Saint-Fulgent	2 *et dem*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Fulgent à Montaigu	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Montaigu à Aigrefeuille	1 *et dem*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Aigrefeuille à NANTES	2 *et dem*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
NANTES au Temple	2 *et dem*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Temple à la Moere	1 *et dem*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Moere à Pont-Château.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Pont-Château à la Roche-Bernard.....	2.
La Roche-Bernard à Musillac.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Musillac à VANNES.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
VANNES à Auray.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Auray à Landevant.....	2.
Landevant à Hennebon.....	1 *et dem.*
Hennebon à Quimperlé.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Quimperlé à Rosporden.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Rosporden à QUIMPER.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
QUIMPER à Châteaulin.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Châteaulin au Faon.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Faon à Landerneau.....	2 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Landerneau à Brest*.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
COMMUNICATIONS	
De Fontarabie à Blaye.....	1 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
D'Étauliers à Blaye.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	

N.° 177.

ROUTE DE BORDEAUX À LYON,

Par Limoges et Clermont, 70 postes un quart.

De BORDEAUX à LIMOGES (*voy.* n.° 38).....	27 *et dem.*
LIMOGES* à Mazey.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Mazey à Saint-Léonard.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Léonard à Sauviat.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Sauviat à Bourganeuf.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Bourganeuf à Pontarion.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Pontarion à Charbonnier.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Charbonnier à Aubusson.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Aubusson au Poux.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Poux à la Villeneuve.....	1 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Villeneuve à Saint-Avit.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Avit à Pont-au-Mur.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour 6 mois ; et pour l'année, de Pont-au-Mur à Saint-Avit.	
Pont-au-Mur à Pont-Gibaut.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Pont-Gibaut aux Baraques.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Baraques à CLERMONT.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
CLERMONT à Pont-sur-Allier.....	1 *et dem.*
Pont-sur-Allier à Lezoux.....	1 *et dem.*
Lezoux à Thiers.....	1 *et dem.*
Nota. Les Courriers qui se feront conduire à Thiers, ou qui partiront de cette commune pour les relais voisins, paieront une demi-poste de plus que la fixation.	
Thiers à Peubru.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Peubru à Noirestable.....	1 *et dem.*
Noirestable à Saint-Thurin.....	1 *un qu.*
Saint-Thurin à Boen.....	2.
Boen à Feurs.....	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Feurs à Fenouilh.....	2 *et dem.*
Fenouilh à Duern.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Duern à la Braly.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
La Braly à LYON*.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	

N.° 178.

ROUTE DE BORDEAUX À NICE,

Par Toulouse, Montpellier et Aix, 110 p. et demie.

De BORDEAUX à AGEN (*voy.* n.° 4).....	18 *et dem.*
AGEN à Montauban (*voy.* n.° 3).....	9 *et dem.*
Montauban à Fronton.....	2 *et dem.*
Fronton à Bruyères.....	1 *et dem.*
Bruyères à TOULOUSE*.....	2.
TOULOUSE à CARCASSONNE (*voy.* n.° 54)....	11 *et dem.*
CARCASSONNE à Narbonne (*voy.* n.° 114)....	7 *et dem.*
Narbonne à Aix (*voy.* n.° 155).....	31 *trois q.*
Aix à NICE (*voy.* n.° 116).....	25 *trois q.*

N.° 179.

ROUTE DE CAEN AU HAVRE,

Par la Mailleraye, 21 postes.

De CAEN à Moult.....	2.
Moult à Saint-Aubin-sur-Algot.....	2 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Aubin à Lisieux.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour 6 mois, de Lisieux à Saint-Aubin, sans réciprocité.	
Lisieux à Pont-Audemer.....	4.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Pont-Audemer à la Mailleraye.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Mailleraye à Yvetot.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Yvetot à Aliquerville.....	1 *et dem.*
Aliquerville à Bolbec.....	1 *un qu.*
Bolbec à la Botte.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, avec réciprocité.	
La Botte au Havre.....	2.

N.° 180.

ROUTE DE CAEN À ROUEN,

Par Brionne, 16 postes.

De CAEN à Lisieux (*voy.* n.° 179).....	5 *trois q.*
Lisieux à l'Hôtellerie.....	1 *et dem.*
L'Hôtellerie au Marché-Neuf.....	1 *trois q.*
Marché-Neuf à Brionne.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour 6 mois; et pour l'année, de Brionne au Marché-Neuf.	
Brionne au Bourg-Theroude.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Bourg-Theroude à Moulineaux.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Moulineaux à ROUEN*.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

COMMUNICATIONS

De Caen au Havre, 6 postes et demie.

De CAEN à Dives.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Dives à Honfleur.....	3 *et dem.*
Honfleur au Havre *(Passage de mer)*.	

De Lisieux à Honfleur, 4 postes.

De Lisieux à Pont-l'Évêque.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Pont-l'Évêque à Honfleur.....	2.
Le 3.e cheval pour 6 mois; et pour l'année, d'Honfleur à Pont-l'Évêque.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 181.	
ROUTE DE CAEN À VANNES,	
Par Rennes, 32 postes un quart.	
De CAEN à Mondrainville.....	1 *et dem.*
Mondrainville à Maisoncelles.....	1 *et dem.*
Maisoncelles à Mesnil-Auzou.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Mesnil-Auzou à Vire.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Vire à Mortain.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Mortain à Saint-Hilaire-du-Harcouet.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Hilaire-du-Harcouet à Louvigné.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Louvigné à Fougères.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Fougères à Ploermel (*voy.* n.° 129).....	12 *et dem.*
Ploermel à VANNES (*voy.* n.° 151).....	5 *un qu.*
COMMUNICATIONS	
De Caen à Saint-Malo, 19 postes et demie.	
De CAEN à Vire (*voy.* n.° 181).....	6 *et dem.*
Vire à Saint-Sever.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Sever à Villedieu-les-Poêles.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Villedieu-les-Poêles à Avranches.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Avranches à Pontorson.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Pontorson à Dol.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Dol à Saint-Malo.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
De Villedieu-les-Poêles à Granville.....	3 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 182.	
ROUTE DE CHAALONS À LILLE,	
Par Laon et Douay, 29 postes un quart.	
De CHAALONS aux Petites-Loges.....	2 *et dem.*
Petites-Loges à Sillery.....	1.
Sillery à Reims.....	1 *et dem.*
Reims à Berry-au-Bac.....	2 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Berry-au-Bac à Corbeny.....	1.
Corbeny à LAON.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
LAON à la Fère.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Fère à Cerisy.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois,	
Cerisy à Saint-Quentin.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Saint-Quentin à Belicourt.....	1 *et dem.*
Belicourt à Bonavis.....	1 *trois q.*
Bonavis à Cambray.....	1 *et dem.*
Cambray au Bac-à-Bincheux.....	1 *et dem.*
Bac-à-Bincheux à Douay*.....	1 *trois q.*
Douay* à Pont-à-Marque.....	2 *et dem.*
Pont-à-Marque à LILLE*.....	1 *et dem.*
COMMUNICATION	
De Lille à Ath, 6 postes trois quarts.	
De LILLE* à Pont-à-Tressin.....	1 *et dem.*
Pont-à-Tressin à Tournay.....	1 *trois q.*
Tournay à Leuze.....	2.
Leuze à Ath.....	1 *et dem.*
N.° 183.	
ROUTE DE CHAALONS À TROYES,	
9 postes un quart.	
De CHAALONS à Vatry.....	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Vatry à Mailly.....	2.
Mailly à Arcis-sur-Aube.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Arcis-sur-Aube à Voué.....	1.
Voué à TROYES*.....	2 *un qu.*

N.° 184.

ROUTE DE CHAMBÉRY À GENÈVE,

11 postes trois quarts.

De CHAMBÉRY à Aix.....	2.
Aix à Albens.....	1 *et dem.*
Albens à Rumilly.....	1 *un qu.*
Rumilly à Mionas.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	
Mionas à Frangy.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour 6 mois; et pour l'année, de Frangy à Mionas.	
Frangy au Luizet.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année; et pour 6 mois, du Luizet à Frangy.	
Luizet à GENÈVE.....	2.

N.° 185.

ROUTE DE CHAMBÉRY À GRENOBLE,

7 postes.

De CHAMBÉRY à Chapareillan.....	2.
Le 3.e cheval pour 6 mois; et pour l'année, de Chapareillan à Chambéry.	
Chapareillan à Lumbin.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Lumbin à GRENOBLE*.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 186.	
ROUTE DE CHÂTEAUROUX À TOURS, 13 postes et demie.	
De CHÂTEAUROUX à Buzançois.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Buzançois à Châtillon-sur-Indre.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Châtillon-sur-Indre à Loches.....	3.
Loches à Cormery.....	2 *et dem.*
Cormery à TOURS.....	2 *et dem.*
N.° 187.	
ROUTE DE CHAUMONT À NANCY. 15 postes un quart.	
De CHAUMONT à Mandres.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Mandres à Clesmont.....	2 *et dem.*
Clesmont à NANCY (*voy.* n.° 172).....	10 *trois q.*
N.° 188.	
ROUTE DE CHERBOURG À LORIENT, *Par Coutances et Avranches*, 42 p. trois quarts.	
De Cherbourg à Valognes.....	2 *et dem.*
Valognes à Sainte-Mère-Église.....	2.
Sainte-Mère-Église à Carentan.....	1 *et dem.*
Carentan à Perriers.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Perriers à Coutances.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Coutances à Granville.....	3 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Granville à Avranches.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Avranches à Pontorson.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Pontorson à Dol.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Dol à Dinan.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Dinan à Jugon.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Jugon à Lamballe.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année ; et pour 6 mois, de Lamballe à Jugon.	
Lamballe à Moncontour.....	2.
Moncontour à Pont-Gand.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Pont-Gand à Loudéac.....	1 *et dem.*
Loudéac à Pontivy.....	2 *et dem.*
Pontivy à Baud.....	3.
Baud à Hennebon.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Hennebon à Lorient.....	1 *et dem.*
COMMUNICATIONS	
De Dol au faubourg Saint-Servant.....	3 *et dem.*
De Dol à Dinan, 4 postes.	
De Dol à Saint-Pierre de Pleguen.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Saint-Pierre-de-Pleguen à Dinan.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
De Pontivy à Josselin.....	4 *et dem.*

N.° 189.

ROUTE D'ÉVREUX À ROUEN, 6 postes.

D'Évreux à Louviers.....	2 *et dem.*
Louviers au Port-Saint-Ouen.....	2.
Port-Saint-Ouen à ROUEN*.....	1 *et dem.*
COMMUNICATIONS	
D'Évreux à Damville.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Louviers à Rouen, 5 postes un quart.	
De Louviers à Elbeuf.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Elbeuf à ROUEN*.....	2 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
N.° 190.	
ROUTE DE GENÈVE À MÂCON,	
Par Bourg, 19 postes.	
De GENÈVE à Saint-Genis.....	1 *un qu.*
Saint-Genis à Colonge.....	2.
Colonge à Bellegarde.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Bellegarde à Saint-Germain-de-Joux.....	1 *trois q.*
Saint-Germain-de-Joux à Nantua.....	1 *et dem.*
Nantua à Mayac.....	1 *un qu.*
Mayac à Cerdon.....	1 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Le 4.e cheval sur les voitures à limonière chargées de deux personnes, sans malle ni vache, pour l'année, de Cerdon à Mayac, sans réciprocité.	
Cerdon au Pont-d'Ain.....	1 *et dem.*
Pont-d'Ain à BOURG.....	2 *et dem.*
BOURG au Logis-Neuf.....	2.
Logis-Neuf à MÂCON.....	2.
N.° 191.	
ROUTE DE GRENOBLE À VALENCE,	
Par Tullins et Saint-Marcellin, 11 p. et demie.	
De GRENOBLE à Voreppe.....	2.
Voreppe à Tullins.....	1 *et dem.*
Tullins à la Légrerie.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
La Légrerie à Saint-Marcellin.....	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Saint-Marcellin aux Fories.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval pour 6 mois; et pour l'année, des Fories à Saint-Marcellin.	
Fories à Romans.....	1 *et dem.*
Romans à VALENCE.....	2.

N.° 192.

ROUTE DE LANDAU À MÉZIÈRES,

Par Haguenau et Sarre-Libre, 43 p. trois quarts.

De Landau à Barbelroth.....	1 *et dem.*
Barbelroth à Weissembourg.....	1 *et dem.*
Weissembourg à Soultz.....	1 *et dem.*
Soultz à Haguenau.....	2.
Haguenau à Niderbron.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Niderbron à Bitche.....	3.
Bitche à Rorback.....	2.
Rorback à Sarguemines.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Sarguemines à Forback.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Forback à Sarre-Libre.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Sarre-Libre à Bouzonville.....	2.
Bouzonville à Thionville.....	3 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Thionville à Fontoy.....	2.
Fontoy à Aumetz.....	1.
Aumetz à Longwy.....	2 *et dem.*
Longwy à Longuyon.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Longuyon à Montmédy.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Montmédy à Stenay.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Stenay à Mouzon.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Mouzon à Sedan.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année, de Sedan à Mouzon, sans réciprocité.	
Sedan à MÉZIÈRES.....	2 *trois q.*
COMMUNICATIONS	
De Landau à Lauterbourg, 3 postes.	
De Landau à Kandel.....	1 *et dem.*
Kandel à Lauterbourg.....	1 *et dem.*
De Barbelroth à Rhinzabern, 2 postes et demie.	
De Barbelroth à Kandel.....	1 *et dem.*
Kandel à Rhinzabern.....	1.
De Rorback à Saar-Union.....	2.
Saar-Union à Fénestrange.....	1 *et dem.*

N.° 193.

ROUTE DE LIÉGE À OSTENDE,

Par Bruxelles, Gand et Bruges, 27 p. un quart.

De LIÉGE* à Orey.....	2.
Orey à Saint-Trond.....	2 *un qu.*
Saint-Trond à Tirlemont.....	2.
Tirlemont à Louvain.....	2 *un qu.*
Louvain à Cortemberg.....	1 *et dem.*
Cortemberg à BRUXELLES*.....	1 *trois q.*
BRUXELLES* à Assche.....	1 *et dem.*
Assche à Alost.....	1 *et dem.*
Alost à Quadrecht.....	2.
Quadrecht à GAND*.....	1 *un qu.*
GAND* à Écloo.....	2 *et dem.*
Écloo à BRUGES.....	3.
BRUGES à Ostende.....	3 *trois q.*
COMMUNICATIONS	
D'Ostende à Calais, 12 postes un quart.	
D'Ostende à Ghistel.....	1.
Ghistel à Furnes.....	3 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Furnes à Dunkerque.....	2 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'annee.	
Dunkerque à Gravelines.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Gravelines à Calais.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'annee.	
De Dunkerque à Menin, 8 postes trois quarts.	
De Dunkerque à Bergues.....	1.
Bergues à Rousbrugges.....	1 *trois q.*
Rousbrugges à Ypres.....	2 *trois q.*
Ypres à Menin.....	2.
De Gand à Enghien, 8 postes et demie.	
De GAND* à Peteghem.....	2.
Peteghem à Audenaerde.....	2.
Audenaerde à Grammont.....	2 *trois q.*
Grammont à Enghien.....	1 *trois q.*
De Gand à Lille, 8 postes un quart.	
De GAND* à Peteghem.....	2.
Peteghem à Saint-Éloy-Vifs.....	1 *et dem.*
Saint-Éloy-Vifs à Courtray.....	1 *et dem.*
Courtray à Menin.....	1 *un qu.*
Menin à LILLE*.....	2.
De Saint-Trond à Maestricht, 4 postes et demie.	
De Saint-Trond à Tongres.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Tongres à MAESTRICHT.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
De LIÉGE* à Tongres.....	1 *trois q.*

N.° 194.

ROUTE DE LILLE À METZ,

Par Valenciennes et Mézières, 44 postes.

De LILLE* à Pont-à-Marque.....	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Pont-à-Marque à Orchies.....	1 *et dem.*
Orchies à Saint-Amand.....	2.
Saint-Amand à Valenciennes.....	1 *et dem.*
Valenciennes à Jalin.....	1.
Jalin à Bavay.....	1 *et dem.*
Bavay à Maubeuge.....	1 *et dem.*
Maubeuge à Avesnes.....	2.
Avesnes à la Capelle.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Capelle à Hirson.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Hirson à Bellevue.....	1 *et dem.*
Bellevue à Maubert-Fontaine.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Maubert-Fontaine à Lony.....	1 *et dem.*
Lony à MÉZIÈRES.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
MÉZIÈRES à Sedan.....	2 *trois q.*
Sedan à Mouzon.....	2 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Mouzon à Stenay.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Stenay à Dun.....	1 *et dem.*
Dun à Sivry-sur-Meuse.....	1 *et dem.*
Sivry-sur-Meuse à Samoigneux.....	1.
Samoigneux à Verdun.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Verdun à Manheule.....	2.
Manheule à Harville.....	1 *un qu.*
Harville à Mars-la-Tour.....	1 *et dem.*
Mars-la-Tour à Gravelotte.....	1 *un qu.*
Gravelotte à METZ.....	2 *un qu.*
COMMUNICATIONS	
De Maubeuge à Givet, 8 postes.	
De Maubeuge à Coussolre.....	1 *et dem*
Coussolre à Barbançon.....	1 *et dem*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Barbançon à Philippeville.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Philippeville à Givet.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
De Verdun à Montmédy, 5 postes.	
De Verdun à Samoigneux.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Samoigneux à Montmédy.....	3 *et dem.*

N.° 195.

ROUTE DE LUXEMBOURG À MAYENCE,

Par Trèves, 22 postes et demie.

De LUXEMBOURG à Roodt.....	1 *trois q.*
Roodt à Greven-Macheren.....	1 *un qu.*
Greven-Macheren à TRÈVES.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
TRÈVES à Helzenrath.....	2 *et dem.*
Helzenrath à Montzelfeld.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Montzelfeld à Kirchberg.....	3 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Kirchberg à Simmern.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Simmern à Salershult.....	2.
Salershult à Bingen.....	2.
Bingen à MAYENCE.....	3.
COMMUNICATIONS	
De Mayence à Manheim, 8 postes.	
De MAYENCE à Oppenheim.....	2.
Oppenheim à Worms.....	3.
Worms à Ogersheim.....	2.
Ogersheim à Manheim.....	1.
De Worms à Salershult, 8 postes.	
De Worms à Alzey.....	3.
Alzey à Creutznach.....	3.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Creutznach à Salershult	2.
N.° 196.	
ROUTE DE LYON À BOIS-LE-DUC,	
Par Dijon, Sedan et Liége, 93 postes et demie.	
De LYON à Châlons (*voy.* n.° 5).....	15 *trois q.*
Châlons à Chagny.....	2.
Chagny à Beaune.....	2.
Beaune à Nuits.....	1 *trois q.*
Nuits à la Baraque.....	1 *et dem.*
La Baraque à DIJON.....	1 *et dem.*
DIJON à Norge-le-Pont.....	1 *et dem.*
Norge-le-Pont à Til-le-Châtel.....	2.
Til-le-Châtel à Prauthoy.....	2 *et dem.*
Prauthoy à Longeau.....	1 *et dem.*
Longeau à Langres.....	1 *et dem.*
Langres à Montigny.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Montigny à Clesmont.....	1 *et dem.*
Clesmont à Saint-Thiébaut.....	1 *et dem.*
Saint-Thiébaut à Neufchâteau.....	2 *et dem.*
Neufchâteau à Domremy.....	1 *un qu.*
Domremy à Vaucouleurs.....	2 *un qu.*
Vaucouleurs à Void.....	1 *et dem.*
Void à Commercy.....	1.
Commercy à Saint-Mihiel.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Mihiel à Troyon.....	1 *trois q.*
Troyon à Verdun.....	2 *et dem.*
Verdun à Samoigneux.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Samoigneux à Sivry-sur-Méuse.....	1.
Sivry-sur-Meuse à Dun.....	1 *et dem.*
Dun à Stenay.....	1 *et dem.*
Stenay à Mouzon.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

De Mouzo

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Mouzon à Sedan	2.
Sedan à Bouillon	1 *et dem.*
Bouillon à Palizeul	1 *et dem.*
Palizeul à Telin	2 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Telin à Marche	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Marche à Bonsain	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Bonsain à Fraineux	2 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Fraineux à LIÉGE*	3.
LIÉGE* à MAESTRICHT	3 *un qu.*
Le 3.e cheval pour l'année; et pour 6 mois; de Maestricht à Liége.	
MAESTRICHT à Reckem	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Reckem à Maeseick	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Maeseick à Bocholt	2.
Le 3.e cheval pour l'année, de Bocholt à Maeseick, sans réciprocité.	
Bocholt à Eyndoven	5.
Eyndoven à Bois-le-Duc *(Poste étrangère).*	

N.° 197.

ROUTE DE LYON À GENÈVE,

Par le Pont-d'Ain, 20 postes.

De LYON au Pont-d'Ain (*voy.* n.° 199)	7 *et dem.*
Pont-d'Ain à GENÈVE (*voy.* n.° 190)	12 *et dem.*

N.° 198.

ROUTE DE LYON À ORGON,

Par le Pont-Saint-Esprit, 37 postes un quart.

De LYON à la Palud (*voy.* n.° 5)	23 *et dem.*
La Palud au Pont-Saint-Esprit	1.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
Du Pont-Saint-Esprit à Bagnols.....	1 *et dem*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Bagnols à Connaux.....	1 *un qu*
Connaux à Valiguières.....	1 *et dem*
Valiguières à la Foux.....	1 *et dem*
La Foux à Tarascon.....	3.
Tarascon à Saint-Remy.....	2.
Saint-Remy à Orgon.....	2.
COMMUNICATIONS	
De la Foux à AVIGNON.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
De Saint-Remy à Saint-Andiol.....	2 *et dem*

N.° 199.

ROUTE DE LYON À STRASBOURG,

Par Besançon, 56 postes.

De LYON* à Mirebel.....	1 *et dem*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Mirebel à Montluel.....	1 *et dem*
Montluel à Meximieux.....	1 *trois*
Meximieux à Bublanne.....	1 *et dem*
Bublanne au Pont-d'Ain.....	1 *et dem*
Pont-d'Ain à BOURG.....	2 *et dem*
BOURG à Saint-Étienne-du-Bois.....	1 *et dem*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Étienne-du-Bois à Saint-Amour.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Amour à Beaufort.....	2 *et dem*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Beaufort à LONS-LE-SAULNIER.....	2.
LONS-LE-SAULNIER à Mantry.....	1 *trois*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Mantry à Poligny.....	*trois*
Poligny à Arbois.....	1 *un*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Arbois à Mouchard	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Mouchard à Quingey	2.
Quingey à Buzy	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Buzy à BESANÇON*	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
BESANÇON* à Roulans	2 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Roulans à Beaume-les-Dames	1 *et dem.*
Beaume-les-Dames à Clairval	2.
Clairval à l'Ile-sur-le-Doubs	1 *et dem.*
L'Ile-sur-le-Doubs à Tavey	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Tavey à Belfort	1 *et dem.*
Belfort à la Chapelle	2.
La Chapelle à Aspach	1 *et dem.*
Aspach à Isenheim	2.
Isenheim à Hattstat	1 *et dem.*
Hattstat à COLMAR	1 *un qu.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
COLMAR à Ostheim	1.
Ostheim à Schlestat	1 *et dem.*
Schlestat à Benfeldt	2.
Benfeldt à Feygersheim	1 *et dem.*
Feygersheim à STRASBOURG*	1 *et dem.*
COMMUNICATIONS	
De Colmar à Basle, par Mulhausen, 10 postes.	
De COLMAR à Hattstat	1 *un qu.*
Hattstat à Isenheim	1 *et dem.*
Isenheim à Mulhausen	2.
Mulhausen à Sierentz	2 *et dem.*
Sierentz à Bourg-Libre	1 *trois q.*
Bourg-Libre à Basle *(Poste étrangère)*	1.
Nota. Les Courriers qui se feront conduire à Huningue, ou qui partiront de cette commune pour les relais voisins, paieront poste et demie.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Colmar à Basle, par Meyenheim, 9 p. et dem.	
De COLMAR à Meyenheim.....	2 *un qu.*
Meyenheim à Mulhausen.....	2 *un qu.*
Mulhausen à Sierentz.....	2 *un qu.*
Sierentz à Bourg-Libre.....	1 *trois q.*
Bourg-Libre à Basle *(Poste étrangère)*.....	1.
De Mulhausen à Aspach.....	2 *un qu.*
N.° 200.	
ROUTE DE MAYENNE À SAINT-MALO,	
Par Fougères, 14 postes et demie.	
De Mayenne à Ernée.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Ernée à la Pellerine.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Pellerine à Fougères.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Fougères à Saint-Brice.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Brice à Antrain.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Antrain à Trans.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Trans à Dol.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Dol à Saint-Malo.....	3.
COMMUNICATION	
De Saint-Malo à Dinan, 3 postes et demie.	
De Saint-Malo à Châteauneuf.....	1 *et dem.*
Et pendant la hauteur de la marée, 2 postes.	
Châteauneuf à Dinan.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 201.	
ROUTE DE MELUN À ORLÉANS,	
Par Pithiviers, 12 postes.	
De MELUN à Fontainebleau.....	2.
Fontainebleau à la Chapelle.....	2.
La Chapelle à Malesherbes.....	1 *et dem.*
Malesherbes à Pithiviers.....	2.
Pithiviers à Chilleurs.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Chilleurs à Loury.....	1.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Loury à ORLÉANS*.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
COMMUNICATION	
De Pithiviers à Toury.....	2 *et dem.*
N.° 202.	
ROUTE DE MONS À NAMUR,	
9 postes et demie.	
De MONS* à Haine-Saint-Pierre.....	2 *un qu.*
Haine-Saint-Pierre à Courcelles.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Courcelles à Sombref.....	2 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Sombref à NAMUR.....	2 *et dem.*
N.° 203.	
ROUTE DE MOULINS À SAINTES,	
Par Guéret, Limoges et Angoulême, 47 postes.	
De MOULINS à Souvigny.....	1 *et dem.*
Souvigny à la Pierre-Percée.....	1.
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
La Pierre-Percée à Montet-aux-Moines.....	1 *un qu.*
Le 3.e cheval pour l'année, sans réciprocité.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Montet-aux-Moines à Montmaraut.....	1 *et dem.*
Montmaraut à Doyet.....	1 *et dem.*
Doyet à Montluçon.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année, de Montluçon à Doyet, sans réciprocité.	
Montluçon à Lamaid.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval pour 6 mois, de Lamaid à Montluçon, sans réciprocité.	
Lamaid au Son.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Son à Gouzon.....	1.
Gouzon à Ajain.....	2.
L 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Ajain à GUÉRET.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
GUÉRET à Drouille.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Drouille à Bourganeuf.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Bourganeuf à Sauviat.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Sauviat à Saint-Léonard.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Léonard à Mazey.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Mazey à LIMOGES*.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
LIMOGES* à la Barre.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Barre à Saint-Junien.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Junien à Chabannois.....	2.
Le 3.e cheval reciproquement pour l'année.	
Chabannois à Fontafy.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Fontafy à la Rochefoucault.....	2 *un qu*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Rochefoucault à ANGOULÊME.....	2 *et dem.*
Nota. Il est dû une demi-poste de plus à l'entrée et à la sortie de la cité seulement, à cause de la montagne ; il n'est rien dû de plus à l'entrée et à la sortie du faubourg où est située la Poste.	
ANGOULÊME à Hiersac.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Hiersac à Jarnac.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Jarnac à Cognac.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Cognac à Pontreau.....	1 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Pontreau à SAINTES.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	

N.° 204.

ROUTE DE NANTES À FONTENAY-LE-PEUPLE, 13 p. un quart.

De NANTES à Aigrefeuille.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Aigrefeuille à Montaigu.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Montaigu à Saint-Fulgent.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Fulgent à Chantonnay.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Chantonnay à Saint-Hermand.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Saint-Hermand à Fontenay-le-Peuple.....	2 *trois q.*
Le 3.e cheval réciproquemen pour l'année.	

N.° 205.

ROUTE DE NANTES À RENNES, 14 postes.

De NANTES à Gêvres.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Gêvres à la Croix-Blanche.....	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Croix-Blanche à Nosay.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Nosay à Derval.....	1 *et dem.*
Derval à la Breharaye.....	1 *et dem.*
La Breharaye à Roudun.....	2.
Roudun au Bout-de-Landes.....	2.
Bout-de-Landes à RENNES.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	

N.° 206.

ROUTE DE RENNES À TOURS,

Par la Flèche, 26 postes.

De RENNES à Noyal.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Noyal à Châteaubourg.....	1 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Châteaubourg à Vitré.....	2.
Le 3.e cheval pour l'année ; et pour 6 mois, de Vitré à Châteaubourg.	
Vitré à la Gravelle.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
La Gravelle à Laval.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
Laval à Meslay.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Meslay à Sablé.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Sablé à la Flèche.....	3.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
La Flèche au Lude.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Lude au Château-la-Valière.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour l'année.	
Château-la-Valière à la Roue.....	2.
Le 3.e cheval réciproquement pour 6 mois.	
La Roue à TOURS.....	2 *et dem.*
Le 3.e cheval pour 6 mois, sans réciprocité.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
COMMUNICATION	
Du Lude au Château-du-Loir.....	2 *et dem.*
N.° 207.	
ROUTE DE STRASBOURG À MANHEIM, *Par Landau*, 16 postes.	
De STRASBOURG* à Brumpt.....	2.
Brumpt à Haguenau.....	1 *et dem.*
Haguenau à Soultz.....	2.
Soultz à Weissembourg.....	1 *et dem.*
Weissembourg à Barbelroth.....	1 *et dem.*
Barbelroth à Landau.....	1 *et dem.*
Landau à Neustat.....	2.
Neustat à Ogersheim.....	3.
Ogersheim à Manheim *(Poste étrangère)*.....	1.
N.° 208.	
ROUTE DE TURIN À AOST, 16 postes.	
De TURIN* à Foglis.....	3.
Foglis à Yvrée.....	3.
Nota. Le reste de cette route n'est pas monté.	
Yvrée à Settimo-Vitton.....	1 *trois q.*
Settimo-Vitton à Verres.....	2 *un qu.*
Verres à Châtillon.....	3.
Châtillon à la cité d'Aost.....	3.
N.° 209.	
ROUTE DE TURIN À CASTEL-SAN-GIOVANNI, 23 postes.	
De TURIN* à Truffarello.....	1 *et dem.*
Truffarello à Poirino.....	1 *et dem.*
Poirino à Dusino.....	1 *et dem.*
Dusino à la Gambetta.....	1 *et dem.*
La Gambetta à Asti.....	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Asti à Quatordio	3.
Quatordio à Alessandria	2 *et dem.*
Alessandria à Tortone	3.
Tortone à Voghera	2 *un qu.*
Voghera à Broni	3 *un qu.*
Broni à Castel-San-Giovanni *(Poste italienne)*	1 *et dem.*
COMMUNICATIONS	
De Truffarello à Quiers	1 *et dem.*
De Poirino à Carignan	2 *un qu.*
D'Alessandria à Novi *(Poste ligurienne)*	3 *et dem.*
De Tortone à Serraval *(Poste ligurienne)*	3.
De Voghera à Pavie *(Poste italienne)*	3 *et dem.*

Nota. Il est dû quatre postes à cause du passage du Pô.

N.° 210.

ROUTES DE TURIN À CONI.

1.re Route, par Saluzzes, 10 postes.

De TURIN* à Carignan	2 *un qu.*
Carignan à Morette	2 *un qu.*
Morette à Saluzzes	1 *et dem.*
Saluzzes à Busca	1 *trois q.*
Busca à Coni	2 *un qu.*

2.e Route, par Savillan, 9 postes trois quarts.

De TURIN* à Carignan	2 *un qu.*
Carignan à Racconis	2 *un qu.*
Racconis à Savillan	1 *et dem.*
Savillan à Cental	2 *un qu.*
Cental à Coni	1 *et dem.*
COMMUNICATIONS	
De Carignan à Saluzzes	1 *et dem.*
De Coni à Mondovi	3 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 211.	
ROUTE DE TURIN À MONDOVI,	
Par Querasque, 11 postes un quart.	
De TURIN* à Carignan.....	2 *un qu.*
Carignan à Sommariva.....	2 *un qu.*
Sommariva à Querasque.....	2 *un qu.*
Querasque à Bene.....	1 *et dem.*
Bene à Mondovi.....	3.
N.° 212.	
ROUTE DE TURIN À NICE,	
Par Coni et le Col-de-Tende, 24 p. trois quarts.	
De TURIN à Coni (*voy.* n.° 210).....	9 *trois q.*
Coni au Bourg-Saint-Dalmace.....	1 *et dem.*
Bourg-Saint-Dalmace à Limon.....	1 *et dem.*
Nota. Le reste de cette route n'est pas monté.	
Limon à Tende.....	3.
Tende à Breil.....	2 *un qu.*
Breil à Sospel.....	2 *un qu.*
Sospel à Scarene.....	2 *un qu.*
Scarene à NICE.....	2 *un qu.*
COMMUNICATION	
Du Bourg-Saint-Dalmace à Démont.....	1 *trois q.*
N.° 213.	
ROUTE DE TURIN À ONEGLE, 25 postes.	
De TURIN à Savillan (*voy.* n.° 210).....	6.
Savillan à Fossan.....	1 *et dem.*
Fossan à Mondovi.....	3.
Nota. Les Courriers qui se feront conduire dans la ville haute, paieront une demi-poste de plus que la fixation.	
Mondovi à Ceva.....	3.
Nota. Le reste de cette route n'est pas monté.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Ceva à Bagnasco	1 *et dem.*
Bagnasco à Garesso	1 *et dem.*
Garesso à Ormea	1 *et dem.*
Ormea à Onegle *(Poste ligurienne)*	7.
COMMUNICATION	
De Fossan à Coni	3.

N.° 214.

ROUTE DE TURIN À ORFINGO, 11 postes.

De TURIN* à Settimo	1 *et dem.*
Settimo à Chivasso	1 *et dem.*
Chivasso à Cigliano	2 *un qu.*
Cigliano à Saint-Germain	2 *et dem.*
Saint-Germain à Verceil	1 *trois q.*
Verceil à Orfingo *(Poste italienne)*	1 *et dem.*
COMMUNICATIONS	
De Chivasso à Verceil, 6 postes trois quarts.	
De Chivasso à Cressentino	2 *un qu.*
Cressentino à Trino	2 *un qu.*
Trino à Verceil	2 *un qu.*
De Trino à Casal	2 *un qu.*
De Casal à Alessandria, 3 postes trois quarts.	
De Casal à Saint-Sauveur	2 *un qu.*
Saint-Sauveur à Alessandria	1 *et dem.*
De Cigliano à Yvrée	3.
D'Alessandria à Mortarre, 5 postes trois quarts.	
D'Alessandria à Valenza	2 *un qu.*
Valenza à Mortarre *(Poste italienne)*	3 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N.° 215.	
ROUTE DE TURIN À PIGNEROL,	
4 postes et demie.	
De TURIN* à None.....	2 *un qu.*
None à Pignerol.....	2 *un qu.*
COMMUNICATION	
De Pignerol à Saluzzes, 3 postes un quart.	
De Pignerol à Cavours.....	1 *un qu.*
Cavours à Saluzzes.....	2.

FIN DE LA II.e PARTIE.

TABLE
DES ROUTES DE L'EMPIRE
DESSERVIES EN POSTE.

PREMIÈRE PARTIE.			N.os des routes	Distances.
De Paris à...	Abbeville.....	Par Chantilly.....	1.	20¾.
		Beauvais.....	2.	20¾.
	Agen.....	Orléans et Limoges...	3.	93¾.
		Bordeaux.....	4.	96¾.
	Aix (*B.-du-Rh.*).	Melun et Lyon.....	5.	98¾.
		Fontainebleau et Lyon.	6.	98.
		Nevers, Moulins et Lyon.....	7.	98¾.
	Aix-la-Chapelle..	Givet et Liége.....	8.	51¾.
		Bruxelles et Liége....	9.	53¾.
	Alby.....	Limoges.....	10.	99.
	Alençon.....	Versailles et Dreux...	11.	23¾.
	Amiens.....	Chantilly.....	12.	15¾.
		Beauvais.....	13.	15¾.
	Angers.....	Le Mans.....	14.	36¾.
		Tours.....	15.	43.
	Angoulême.....	Orléans.....	16.	59¾.
		Chartres.....		59¾.
	Anvers.....	Péronne, Mons et Bruxelles.....	17.	42¾.
		Saint-Quentin, Mons et Bruxelles.....	18.	42¾.
		Soissons, Mons et Grammont.....	19.	43¾.
	Arras.....	Péronne.....	20.	22¾.
		Amiens.....	21.	23¾.
	Auch.....	Orléans, Limoges et Toulouse.....	22.	98¾.

			N.os des R.	Dist.
De Paris à...	Aurillac.....	Par Orléans, Limoges et Tulles.....	23.	67.
	Autun.....	Melun.....	24	36¼.
	Auxerre.....	Melun.....	25.	20¼.
		Fontainebleau.....	26.	23.
	Avignon.....	Melun, Auxerre et Lyon.....	27.	88¼.
		Fontainebleau et Lyon.	28.	89¼.
		Nevers, Moulins et Lyon.....	29.	89¼.
	Bagnères.....	Limoges, Auch et Tarbes.....	30.	109¼.
	Baréges.....	Limoges et Tarbes...	31.	114¼.
	Bar-sur-Ornain..	Meaux et Chaalons...	32.	31¼.
	Basle.....	Troyes et Belfort....	33.	59¼.
	Bayonne.....	Orléans.....	34.	110¼.
		Chartres.....		110¼.
	Beauvais.....	Saint Denis.....	35.	10¼.
	Besançon.....	Troyes et Dijon.....	36.	48¼.
	Blois.....	Orléans.....	37.	21¼.
	Bordeaux.....	Orléans, Limoges et Périgueux.....	38.	76.
		Tours, Poitiers et Angoulême.....	39.	77¼.
		Chartres, Tours et Angoulême.....	39 *bis.*	78.
	Bourg.....	Troyes, Dijon et Mâcon.....	40.	57¼.
	Bourges.....	Orléans.....	41.	29¼.
		La Charité.....	42.	31¼.
	Brest.....	Alençon et Rennes...	43.	74¼.
	Bruges.....	Douay, Lille et Menin.....	44.	36¼.
		Valenciennes et Courtray.....	45.	38¼.
	Bruxelles.....	Péronne, Valenciennes et Mons.....	46.	36¼.
		Saint-Quentin, Valenciennes et Leuze...	47.	37¼.

Cac

De Paris à...		N.os des R.	Dist.
Caen.....	Par Evreux.....	48.	27½.
Cahors.....	Orléans et Limoges...	49.	76¾.
Calais.....	Chantilly, Amiens et Abbeville.....	50.	34½.
	Beauvais, Amiens et Abbeville.....	51.	35¼.
	Péronne, Arras et Saint-Omer.....	52.	35¾.
	Amiens, Arras et Saint-Omer.....	53.	37.
Carcassonne....	Limoges et Montauban.....	54.	101¼.
Cauterets.....	Limoges et Tarbes...	55.	113¾.
Chaalons.....	Meaux.....	56.	21.
Chambéry.....	Melun, Auxerre et Lyon.....	57.	72¼.
Chartres.....	Versailles.....	58.	10¾.
Châteauroux....	Orléans.....	59.	32¾.
Chaumont-en-Bassigny.....	Troyes.....	60.	30¼.
Clermont-Ferrand.....	Nevers et Moulins....	61.	46¼.
Coblentz.....	Chaalons, Luxembourg et Trèves.....	62.	62¾.
Colmar.....	Chaalons, Nancy et Schlestat.....	63.	60.
Cologne.....	Liége et Aix-la-Chapelle.....	64.	60¾.
Digne.....	Lyon et Grenoble....	65.	94¾.
Dijon.....	Troyes.....	66.	37¾.
	Joigny.....	67.	37¼.
Douay.....	Roye et Péronne.....	68.	25.
Draguignan.....	Lyon et Aix.....	69.	110¾.
Dunkerque.....	Amiens, Arras et Lille.	70.	38¾.
Épinal.....	Domremy.....	71.	48.
	Nancy.....	72.	50¾.
Évreux.....	Mantes.....	73.	13.
Foix.....	Limoges et Toulouse.	74.	90.

			N.os des R.	Dist.
De Paris à,..	Fontenay-le-P.le	Par Orléans, Tours et Poitiers.....	75.	57½.
	Gand.....	Péronne, Valenciennes et Leuze.....	76.	35½.
		Saint-Quentin, Valenciennes et Mons...	77.	41.
	Gap.....	Lyon et Grenoble....	78.	84.
	Genève.....	Dijon et Dôle.....	79.	62½.
	Grenoble.....	Lyon.....	80.	71½.
	Gueldres.....	Valenciennes, Mons et Bruxelles.....	81.	58½.
		Givet, Avelange et Liége.....	82.	59½.
	Guéret.....	Limoges.....	83.	58½.
	Le Havre.....	Pontoise et Rouen....	84.	26½.
		S.t-Germain-en-Laye et Rouen.....	85.	27½.
	Langres.....	Troyes.....	86.	34½.
	Laon.....	Soissons.....	87.	16½.
	Laval.....	Alençon.....	88.	34½.
	Liége.....	Givet et Namur.....	89.	46½.
	Lille.....	Péronne et Douay...	90.	29.
	Limoges.....	Orléans et Châteauroux.....	91.	48½.
	Lons-le-Saulnier.	Troyes, Dijon et Dôle.	92.	49½.
	Luxembourg....	Chaalons.....	93.	42½.
		Reims et Mézières....	93.	47.
	Lyon.....	Melun, Auxerre et Autun.....	94.	58½.
		Nevers et Moulins....		59.
		Troyes, Dijon et Mâcon.....		62.
		Joigny et Dijon.....		62½.
	Mâcon.....	Melun et Auxerre....	95.	50.
		Troyes et Dijon.....		53½.
		Joigny et Dijon.....		54.
	Maestricht.....	Liége.....	96.	49½.

			N.os des R.	Dist.
De Paris à...	Manheim.....	Par Metz, Sarrebruck et Durkheim.....	97.	64¾.
	Le Mans.....	Chartres.....	98.	25¼.
	Marseille.....	Melun, Auxerre et Lyon	99.	102.
		Nevers et Moulins....		103.
		Troyes, Dijon et Lyon.		105¼.
		Joigny et Dijon.....		106.
	Mayence.....	Metz, Sarrebruck et Worms.....	100.	71¾.
	Melun.....	Villeneuve-Saint-Georges.....	101.	5¼.
	Mende.....	Nevers et Moulins....	102.	67¼.
	Metz.....	Verdun.....	103.	39¼.
	Mézières.....	Soissons, Reims et Rethel.....	104.	29¾.
	Mons.....	Péronne.....	105.	30.
	Montauban.....	Orléans et Limoges...	106.	84.
	Montbrison.....	Nevers et Roanne....	107.	60¾.
	Mont-de-Marsan.	Orléans et Poitiers...	108.	96¼.
	Montpellier.....	Lyon.....	109.	98¾.
	Mortefontaine...	Saint-Denis.....	110.	5.
	Moulins.....	Nevers.....	110 *bis.*	35¼.
	Namur.....	Laon et Givet.....	111.	38¼.
	Nancy.....	Bar-sur-Ornain.....	112.	42¼.
		Brienne.....		40¾.
	Nantes.....	Le Mans et Angers...	113.	47¼.
		Orléans, Tours et Angers.....		53¾.
	Narbonne.....	Orléans et Toulouse..	114.	109.
	Nevers.....	Fontainebleau.....	115.	28¾.
	Nice.....	Lyon et Aix.....	116.	124.
	Nimègue.....	Aix-la-Chapelle et Gueldres.....	117.	71¾.
	Niort.....	Tours et Poitiers.....	118.	53¼.
	Nismes.....	Lyon.....	119.	91¼.
	Orléans.....	Estampes.....	120.	14¼.
	Pau.....	Limoges et Bordeaux..	121.	101¼.

			N.os des R.	Dist.
De Paris à...	Périgueux.....	Par Orléans et Limoges.	122.	60$\frac{5}{4}$.
	Perpignan.....	Toulouse et Narbonne.	123.	116$\frac{1}{4}$.
	Plombières.....	Domremy et Épinal..	124.	52.
		Nancy et Épinal.....		53$\frac{1}{4}$.
	Poitiers.....	Orléans.....	125.	44.
		Chartres et Vendôme.		44$\frac{1}{4}$.
	Porentruy.....	Troyes et Belfort	126.	54$\frac{1}{4}$.
	Privas.....	Lyon et Valence.....	127.	72.
	Le Puy.....	Nevers et Clermont...	128.	61$\frac{1}{2}$.
	Quimper.....	Alençon et Rennes...	129.	65$\frac{1}{2}$.
	Rennes.....	Alençon.....	130.	44$\frac{1}{4}$.
	Reims.....	Soissons.....	131.	19$\frac{1}{4}$.
	Rochefort.....	Poitiers et Niort.....	132.	61$\frac{1}{2}$.
	La Rochelle.....	Poitiers et Niort.....	133.	61$\frac{3}{4}$.
	Rouen.....	Pontoise.....	134.	15$\frac{3}{4}$.
		S.t-Germain-en-Laye..		17$\frac{1}{4}$.
	Saintes.....	Poitiers et Rochefort..	135.	66$\frac{1}{2}$.
	Saint-Brieux....	Alençon et Rennes...	136.	57$\frac{1}{4}$.
	Saint-Lo.....	Évreux et Caen.....	137.	35.
	Soissons.....	Villers-Cotterets.....	138.	12$\frac{1}{2}$.
	Spa.....	Givet, Namur et Liége.	139.	52.
	Strasbourg.....	Chaalons et Metz....	140.	59$\frac{3}{4}$.
		Chaalons et Nancy...		60$\frac{3}{4}$.
	Tarbes.....	Limoges et Auch.....	141.	109$\frac{1}{4}$.
	Toulon.....	Melun, Lyon et Aix...	142.	107.
		Fontainebleau et Aix..		107$\frac{1}{4}$.
		Moulins, Lyon et Aix.		107$\frac{1}{2}$.
		Troyes, Lyon et Aix..		110$\frac{1}{2}$.
	Toulouse.....	Limoges et Montauban.	143.	90.
	Tours.....	Orléans.....	144.	29.
		Chartres et Vendôme.		29$\frac{1}{4}$.
	Trèves.....	Chaalons et Luxembourg.....	145.	47$\frac{3}{4}$.
		Reims et Mézières....		52$\frac{3}{4}$.
	Troyes.....	Provins.....	146.	19$\frac{1}{4}$.
	Tulles.....	Orléans et Limoges...	147.	60$\frac{5}{4}$.

			N.os des R.	Dist.
De Paris à....	Turin.....	Par Lyon et Chambéry.	148.	103.
	Valence.....	Melun, Auxerre et Lyon	149.	72.
	Valenciennes....	Saint-Quentin.....	150.	26½.
		Landrecies		26¾.
	Vannes.....	Alençon et Rennes...	151.	53½.
	Vesoul.....	Troyes et Chaumont..	152.	43½.

DEUXIÈME PARTIE.

D'Abbeville au	Havre.....	Par Dieppe.....	153.	19½.
Agen à.....	Auch.....	Astafort.....	154.	8½.
Aix à.....	Perpignan.....	Nismes.....	155.	39¾.
Alençon à..	Caen.....	Falaise.....	156.	12½.
	Chartres.....	Belesme.....	157.	14.
	Évreux.....	L'Aigle.....	158.	14.
	Tours.....	Le Mans.....	159.	16.
Amiens à...	Laon.....	Compiègne.....	160.	18.
	Rouen.....	Neufchâtel	161.	13.
	Dunkerque.....	Aire.....	162.	18½.
Angers à...	Rouen.....	Bernay.....	163.	35½.
Anvers à...	Luxembourg....	Bruxelles et Namur...	164.	31½.
Arras à.....	Dunkerque.....	Cassel.....	165.	15.
Basle à.....	Luxembourg....	Épinal et Metz.....	166.	39¾.
	Nimègues.....	Strasbourg et Gueldres.	167.	77½.
Bayonne à..	Tarbes	Pau.....	168.	18.
	Toulouse.....	Tarbes et Auch.....	169.	34¾.
Besançon à.	Chaalons.....	Langres.....	170.	33.
	Genève.....	Salins.....	171.	21.
	Metz.....	Langres et Nancy....	172.	34½.
	Sarre-Libre.....	Vesoul et Nancy.....	173.	35½.
Bordeaux à..	Bagnères.....	Roquefort et Pau....	174.	33½.
	Barèges.....	Roquefort et Pau....	175.	36.
	Brest.....	Saintes, Nantes et Vannes.....	176.	79½.
	Lyon.....	Limoges et Clermont.	177.	70½.
	Nice.....	Toulouse et Aix.....	178.	110½.

			N.os des R.	Dist.
De Caen à	Le Havre	Par la Mailleraye	179.	21.
	Rouen	Brionne	180.	16.
	Vannes	Rennes	181.	32 3/4.
Chaalons à	Lille	Laon et Douay	182.	28 1/4.
	Troyes	Arcis-sur-Aube	183.	9 1/4.
Chambéry à	Genève	Frangy	184.	11 2/4.
	Grenoble	Lumbin	185.	7.
Châteauroux à	Tours	Cormery	186.	13 1/4.
Chaumont à	Nancy	Mandres	187.	15 2/4.
Cherbourg à	Lorient	Coutances et Avranches	188.	42 2/4.
Évreux à	Rouen	Louviers	189.	6.
Genève à	Mâcon	Bourg	190.	19.
Grenoble à	Valence	Tullins et Saint-Marcellin	191.	11 2/4.
Landau à	Mézières	Haguenau et Sarre-Libre	192.	44 3/4.
Liége à	Ostende	Bruxelles, Gand et Bruges	193.	27 1/4.
Lille à	Metz	Valenciennes et Mézières	194.	44.
Luxembourg à	Mayence	Trèves	195.	22 1/4.
Lyon à	Bois-le-Duc	Dijon, Sedan et Liége	196.	93 1/4.
	Genève	Le Pont-d'Ain	197.	20.
	Orgon	Le Pont-Saint-Esprit	198.	37 1/4.
	Strasbourg	Besançon	199.	56.
Mayenne à	Port-Malo	Fougères	200.	14 1/2.
Melun à	Orléans	Pithiviers	201.	12.
Mons à	Namur	Courcelles	202.	9 1/2.
Moulins à	Saintes	Guéret, Limoges et Angoulême	203.	47.
Nantes à	Fontenay-le-P.le	Montaigu	204.	13 1/4.
	Rennes	Nosay	205.	14.
Rennes à	Tours	La Flèche	206.	26.
Strasbourg à	Manheim	Landau	207.	16.
Turin à	Aôst	Vitton	208.	16.
	Castel-San-Giovanni	Tortone	209.	23.

			N.os des R.	Dist.
De Turin à...	Coni.....	Par Saluzzes.....	210.	10.
		Savillan.....		$9\frac{3}{4}$.
	Mondovi.....	Querasque.....	211.	$11\frac{5}{4}$.
	Nice.....	Coni et le Col-de-Tende.....	212.	$24\frac{3}{4}$.
	Onegle.....	Mondovi.....	213.	25.
	Orfingo.....	Saint-Germain.....	214.	11.
	Pignerol.....	None.....	215.	$4\frac{5}{4}$.

FIN DE LA TABLE DES ROUTES.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES RELAIS DE POSTE.

A

ABBEVILLE, *pages* 38, 58, 76, 77, 127.
Agen, 41, 43, 127, 147.
Agreaux (Les), 64.
Ahin, 49.
Aigle (L'), 71, 130.
Aigrefeuille, 144, 167.
Aiguebelle, 123.
Aiguepersе, 81.
Aiguillon, 43.
Ailly-le-Haut-Clocher, 38.
Aire *(Pas-de Calais)*, 77, 136.
Aire *(Basses-Pyrénées)*, 110.
Aix *(Bouches-du-Rhône)*, 46, 48, 86, 88, 100, 109, 128, 147.
Aix *(Mont-Blanc)*, 150.
Aix-la Chapelle, 49, 50, 85, 109.
Aixé, 67.
Aizy sur-Armançon, 87.
Ajain, 166.
Albens, 151.
Alby, 51.
Alençon, 52, 70, 129, 130, 134.
Alessandria, 170, 172.
Aliquerville, 95, 148.
Alost, 57, 156.
Altkirck, 63, 138.
Altroff, 83, 142.
Alzey, 159.
Alzonne, 78.
Amboise, 41.

A

Amiens, *pages* 37, 51, 52, 53, 57, 58, 78, 133.
Ampilly, 66.
Ancenis, 108.
Ancy-le-Franc, 87.
Andernach, 138.
Anet, 52.
Angers, 54, 108, 134.
Angerville, 39.
Angoulême, 42, 54, 55, 65, 68, 69, 167.
Antibes, 109.
Antrain, 164.
Anvers, 55, 56, 135.
Anse, 44.
Aost (Cité d'), 169.
Arbois, 140, 162, 163.
Arbret (L'), 58.
Arcis-sur-Aube, 107, 151.
Ardres, 77.
Argentan, 71, 129, 130.
Argentat, 59.
Argenton, 39.
Armentières, 89.
Arnas (Les), 48.
Arpajon, 39.
Arras, 57, 58, 78, 132, 136.
Artenay, 39.
Artix, 139.
Aspach, 136, 163, 164.
Assche, 156.
Astafort, 127.

A

Asti, *pages* 169, 170.
Ath, 57, 74, 75, 91, 150.
Attert, 135.
Aubagne, 101.
Auberive, 45.
Aubiet, 58.
Aubusson, 146.
Auch, 58, 60, 127, 139.
Audenaerde, 91, 157.
Aumale, 132, 133.
Aumetz, 155.
Auray, 145.
Aurillac, 59.
Autun, 44, 59.
Auxerre, 44, 59.
Auxonne, 66.
Avallon, 44.
Avelange, 94.
Avesnes, 49, 57, 125, 131, 155.
Avignon, 45, 59, 60, 162.
Avranches, 149, 152.
Avroult, 77.

B

Bac-à-Bincheux, 73, 88, 150.
Baccarach, 101.
Bagnasco, 172.
Bagnères, 60, 143.
Bagnols, 105, 162.
Bailleul 89.
Bainville, 141.
Baraque (La), 69, 98, 160.
Baraques (Les), 140.
Barbançon, 49, 158, 159.
Barbelroth, 155, 156, 169.
Barbeyrac, 108.
Barbezieux, 42.
Baréges, 60, 143.
Barentin, 95.
Bariolet (Le), 40.
Barjols, 86.
Barre (La), 166.
Barres-de-Nintré (Les), 42.
Bar-sur-Aube, 63, 107.

B

Bar-sur-Ornain, *pag.* 61, 62, 82, 84.
Bar-sur-Seine, 66.
Basle, 63, 136, 137, 163, 164.
Bassiége, 78.
Bassou, 44.
Battice, 49, 50, 118.
Baud, 115, 118, 153.
Bautzenheim, 138.
Bavay, 158.
Bayeux, 117.
Bayonne, 65, 138.
Bazas, 64.
Bazoche (La), 130, 134.
Beaufort, 162.
Beaugency, 41.
Beaulac, 64.
Beaume-les-Dames, 163.
Beaumetz, 58.
Beaumont *(Meurthe)*, 62, 120, 141.
Beaumont-sur-Oise, 38.
Beaumont-sur-Sarthe, 52, 130, 134.
Beaune, 69, 96, 97, 141, 160.
Beaupré, 76, 78.
Beausset (Le), 101, 121.
Beauvais, 38, 53, 65, 66.
Beauvoir, 56, 132.
Bedée, 71.
Begude (La), 86.
Begude-de-Jordy (La), 128.
Belesme, 52, 129.
Belfort, 63, 113, 163.
Bélicourt, 56, 150.
Bellegarde, 154.
Belle-Ile-en-terre, 71.
Belleville, 137.
Bellevue *(Aisne)*, 158.
Bellevue *(Sambre-et-Meuse)*, 135.
Bénaménil, 119.
Bène, 171.
Benfeldt, 163.
Benheim, 85, 137.
Bergheim, 85.

B

Bergues, *pages* 89, 136, 157.
Bernay *(Eure)*, 134.
Bernay *(Somme)*, 75.
Berny, 38, 46.
Berry-au-Bac, 150.
Besançon, 66, 67, 139, 140, 141, 142, 163.
Besards (Les), 47.
Bessay, 47.
Bessière (La), 102.
Béthune, 77, 88, 136.
Beziers, 128.
Biaudoz, 138.
Bidars, 65.
Bingen, 101, 138, 159.
Bitche, 83, 155.
Blamont, 119.
Blaye, 145.
Blois, 41, 67.
Bocholt, 161.
Boen, 104, 146.
Bois-de-Liheu, 50.
Bois-le-Duc, 161.
Boisseuil, 39, 40.
Boissière (La), 133.
Bolbec, 95, 148.
Bonavis, 50, 56, 73, 150.
Bonboillon, 139.
Bondy, 61.
Bonn, 138.
Bonneval, 55, 122.
Bonnières, 75, 95, 96.
Bonsain, 161.
Boppart, 101.
Bordeau-de-Vigny, 94.
Bordeaux, 43, 68, 69, 110, 143, 144.
Bordes-d'Expouy (Les), 139, 143.
Botte (La), 95, 148.
Bouchain, 50, 56, 75.
Bouillon, 161.
Boulogne-sur-mer, 76, 77.
Boulou (Le), 112.
Bourbonne-les-Bains, 81.

B

Bourdinière (La), *pages* 55, 122.
Bourdonnaye (La), 119.
Bourg, 69, 154, 162.
Bourg-Achard, 134.
Bourganeuf, 93, 146, 163.
Bourg-Baudouin, 95.
Bourg-d'Un, 127.
Bourges, 69, 70.
Bourget (Le), 48, 49, 50, 55, 56.
Bourg-Libre, 63, 136, 137, 163, 164.
Bourganeuf, 94, 166.
Bourgoin, 79, 85.
Bourg-Saint Dalmace, 171.
Bourg-Theroude, 134, 148.
Bouscaut (Le), 43.
Bout-de-Landes, 168.
Boux, 103.
Bouzonville, 155.
Braine, 103.
Braine-le-Comte, 50.
Braly (La), 147.
Bramans, 123, 124.
Brecy, 70.
Breharaye (La), 168.
Breil, 171.
Brest, 71, 145.
Breteuil, 37, 38, 52, 53, 131.
Bretteville, 117.
Briarre, 47, 48.
Brie-Comte-Robert, 62, 63.
Brienne, 64, 107.
Brignolles, 86, 89.
Brionne, 134, 148.
Brioude, 114.
Brives, 40.
Bron, 79.
Broni, 170.
Broon, 71.
Bruchmulbach, 99.
Bruges, 73, 74, 156.
Brumpt, 169.
Brutinel, 86.

B

Bruyeres, *pages* 51, 58, 147.
Bruxelles, 50, 55, 56, 74, 75, 93, 135, 156.
Bublanne, 162.
Buchy, 133.
Buisson (Le Haut-), 76, 77.
Busca, 170.
Bussière (La), 46.
Bussières, 61.
Buzançois, 152.
Busancy, 103.
Buzy, 140, 163.

C

Caen, 71, 76, 117, 129, 147, 148, 149.
Cahors, 40, 76.
Calais, 77, 78, 157.
Calmoutier, 63.
Caloy, 64, 65.
Cambray, 50, 56, 73, 88, 150.
Cambres (Les), 116, 133.
Campagne, 65.
Canchy, 77.
Cannes, 109.
Canon, 76.
Cantons (Les), 65.
Cany, 127.
Capelle (La), 49, 131, 144.
Captieux, 64.
Carbon-Blanc (Le), 43, 68, 143.
Carcassonne, 78, 108, 147.
Carentan, 117, 152.
Carignan, 170, 171.
Carvin, 132.
Casal, 172.
Cassel, 89, 133, 136.
Castanet, 78.
Castelnaudary, 78.
Castel-San-Giovanni, 170.
Castel-Sarrasin, 40, 41.
Castiau, 50.
Castres, 43.

C

Cateau-Cambresis, *page* 125.
Caudrot, 43.
Cauneilles, 138, 139.
Caussade, 40.
Cauterets, 79.
Cavignac, 42, 43.
Cavours, 173.
Ceintré, 63.
Centallo, 170.
Cerdon, 154.
Cerisy, 131, 132, 150.
Cerons, 43.
Ceva, 171, 172.
Chaalons, 61, 62, 79, 81, 97, 140, 150, 160.
Chabannois, 166.
Chafeyère, 86.
Chagny, 69, 98, 160.
Chailly, 46.
Chaintrix, 62.
Chaleur (La), 87, 88.
Châlons, 44, 69, 98, 101, 157.
Chalus, 67.
Chambéry, 79, 123, 150.
Chambray, 134.
Chambre (La), 123.
Champagnolle, 92, 140.
Champenoux, 83, 84, 142.
Champlitte, 139.
Chanceaux, 66, 87.
Chanteloube, 39.
Chantilly, 37.
Chantocé, 108.
Chantonnay, 144, 167.
Chapareillan, 151.
Chapelle (La), 165.
Chapelle-en-Serval, 50, 56.
Chapelle-près-Belfort, 163.
Charbonnier, 146.
Charenton, 43, 62.
Charité (La), 47, 70.
Charleroi, 75.
Charmes, 90.
Chars, 95.

C

Chartres, *pages* 53, 54, 55, 80, 122, 129.
Châteaubourg, 70, 168.
Château-du-Loir, 130, 169.
Châteaudun, 55, 122.
Château-la-Valière, 168.
Châteaulin, 145.
Châteauneuf, 72, 164.
Châteauneuf-en-Thimerais, 52.
Château-Renaud, 55, 122.
Châteauroux, 39, 80, 152.
Château-Salins, 119, 142.
Château-Thierry, 61, 118.
Châtel-Audrin, 71.
Châtel-de-Neuve, 81.
Châtellerault, 42.
Chatenoy, 89.
Châtillon *(La Doire)*, 169.
Châtillon-sur-Indre, 152.
Châtillon-sur-Seine, 66, 69.
Chaumont-en-Bassigny, 63, 80, 139, 152.
Chaunay, 43.
Chauny, 132.
Chaussée (La), 61, 140.
Chavannes, 63.
Cherbourg, 118, 152.
Chersac, 42.
Chevilly, 39.
Chilleurs, 165.
Chissey, 44.
Chivasso, 172.
Chousy, 41.
Chouzé, 54.
Churet, 42.
Cigliano, 172.
Clairval, 163.
Clan, 42.
Claye, 61.
Clermont *(Meuse)*, 81.
Clermont *(Oise)*, 37, 53.
Clermont *(Puy-de-Dôme)*, 81, 102, 105, 113, 146.
Clesmont, 141, 152, 160.

C

Clèves, *pages* 110, 138.
Cloye, 55, 122.
Coblentz, 82, 101, 138.
Coclois, 167.
Cognac, 167.
Coin-d'Argent, 56.
Collemberg, 77.
Collioure, 112.
Colmar, 84, 163.
Cologne, 85, 138.
Colombey, 141.
Colombey-les-Deux-Églises, 63.
Colombières, 106, 128.
Colonges, 154.
Combeau-Fontaine, 63.
Combourg, 72.
Commanderie (La), 75.
Commercy, 120, 160.
Commodité (La), 47.
Compiègne, 56, 131.
Conches, 130.
Conchy-les-Pots, 50.
Coni, 170, 171, 172.
Connaux, 106, 162.
Conneré, 53.
Connières, 41, 52, 53.
Coquille (La), 67, 68.
Corbeny, 150.
Corberon, 141.
Cormery, 152.
Cormont, 76.
Corps, 86.
Cortemberg, 50, 93, 156.
Cosne, 47.
Coude, 102, 113, 114.
Couhé, 42.
Coupladou, 114.
Courcelles *(Jemmape)*, 165.
Courcelles *(Moselle)*, 83, 99.
Courthezon, 45.
Courtray, 73, 74, 157.
Courville, 53, 129.
Coussolre, 158.
Coutances, 118, 152.

C

Crécy, *page* 125.
Cressensac, 40.
Cressentino, 172.
Creutznach, 159, 160.
Crevelt, 110, 138.
Croisière (La), 47.
Croix-Blanche (La), 167, 168.
Croix-Saint-Oyen (La), 56.
Croix-Verte (La), 54.
Croquelardit, 41.
Croutelle, 42, 90, 91.
Cruscades, 108.
Cruystaerte, 56.
Cubsac, 43, 143.
Cude (La), 88.
Cuges, 101, 120, 121.
Curbussot, 128.
Cuvilly, 50, 131.

D

Damet, 143.
Dammartin, 48.
Damville, 130, 153.
Darnieule, 89.
Delle, 113.
Delme, 119.
Démont, 171.
Derbierres, 45.
Derval, 168.
Désert (Le), 117.
Deux-Ponts (Les), 83.
Dieppe, 116, 127.
Dieuze, 83, 85, 142.
Digne, 86.
Digny, 52.
Dijon, 66, 69, 87, 88, 98, 160.
Dinan, 153, 164.
Dinant, 49, 93, 94.
Dives, 148.
Dol, 72, 149, 153, 164.
Dôle, 66, 92, 97, 140, 141.
Domballe (*Meurthe*), 84, 119.
Domballe (*Meuse*), 81, 82.

D

Dommartin, *pages* 64, 107.
Dompierre, 110, 116, 144.
Domremy, 89, 160.
Donzenac, 40.
Donzère, 45.
Dormans, 61.
Dormagen, 138.
Douay, 73, 75, 88, 132, 150.
Doulens, 58, 133.
Dourdan, 41.
Doyet, 166.
Draguignan, 187.
Dreux, 51, 52.
Droiturier, 47.
Drouille, 94, 166.
Druzenheim, 137.
Duern, 147.
Dun, 158, 160.
Dunkerque, 78, 89, 133, 136, 157.
Durckeim, 100.
Durtal, 54.
Duzino, 169.

E

Échelle (L'), 131.
Échelles (Les), 79.
Écloo, 73, 156.
Écloses, 85.
Écluse (L'), 43.
Écommoy, 130.
Écouen, 37.
Écouis, 66, 95.
Elbeuf, 154.
Elne, 112.
Emptine, 94, 135.
Enghien, 74, 157.
Épernay, 61.
Épernon, 53.
Épierre, 123.
Épinal, 89, 90, 112, 137, 142.
Épine-Fauveau (L'), 39.
Épouville, 127.
Étaimes, 38.

E

Ernée, *pages* 114, 164.
Escale (L'), 86.
Esnon, 87.
Essone, 46.
Estaing, 82.
Estampes, 39.
Estelles, 143.
Estissac, 46.
Estrechy, 39.
Estrépagny, 66.
Étreux-Landerna, 125.
Étauliers, 143, 144, 145.
Étoges, 61, 62.
Eu, 127.
Évreux, 75, 90, 130, 150.
Exvillers, 83.
Eyndoven, 161.

F

Fabrègues, 128.
Falaise, 76, 129.
Faon (Le), 145.
Faucaucourt, 53.
Fay (Le), 39.
Fay-Billot, 63.
Fécamp, 95, 127.
Fénestrange, 85.
Fenouilh, 147.
Fère (La), 131, 132, 150.
Ferme-de-Paris (La), 61.
Ferté-Bernard (La) 53.
Ferté-Lowendal (La), 39.
Ferté-sous-Jouarre (La), 61.
Fessenheim, 137.
Feurs, 146, 147.
Feygersheim, 163.
Fins, 50, 73.
Fismes, 103.
Fitou, 112, 128.
Flamisoul, 135.
Flassans, 89.
Flavigny, 90.
Flèche (La), 54, 168.
Flers, 37.

F

Flixcourt, *pages* 37, 38.
Flogny, 87.
Foglis, 169.
Foix, 89.
Fonches, 50.
Fontafy, 166.
Fontainebleau, 46, 47, 60, 165.
Fontarabie, 143, 145.
Fontenay (*Seine-et-Marne*), 62.
Fontenay (*Loiret*), 47.
Fontenay-le-Peuple, 91, 167.
Fontoy, 137, 155.
Forback, 99, 149, 155.
Forges, 95, 133.
Forge-Ferret (La), 95.
Forges (Les), 155.
Fossano, 171, 172.
Fossart, 46, 59.
Fosse (La), 118.
Fougères, 114, 149, 164.
Fougerolles, 142.
Fouligny, 83, 99.
Fouilletourte, 53, 54.
Foux (La), 106, 162.
Fraineux, 94, 161.
Franconville, 94.
Frangy, 151.
Frankenstein, 100.
Frayer, 63.
Fréjus, 109.
Fresse, 136.
Frette (La), 85.
Frevent, 133.
Friessenheim, 137.
Frillière (La), 41.
Frissange, 83, 137.
Fromenteau, 46.
Fromentières, 61.
Fronton, 51, 58, 147.
Fruges, 77.
Fumay, 104.
Furnes, 73, 156, 157.
Furth, 109, 110.

G

Gacé, *page* 134.
Gaillac, 51.
Gaillon, 96.
Galinière (La), 88.
Gambetta, 169.
Gand, 73, 91, 156, , 157.
Gannat, 81.
Gap, 86, 92.
Garesso, 172.
Gatinaud, 67.
Gavrelles, 132.
Gaz (Le), 79.
Gemaingotte, 84.
Gemersheim, 137, 138.
Genappe, 75, 135.
Genève, 79, 92, 140, 154, 161.
Genlis, 66.
Gesvres, 167.
Ghistel, 73, 156.
Gien, 48.
Gigean, 128.
Gimont, 58.
Gisors, 66, 95.
Givet, 49, 75, 104, 159.
Goderville, 127.
Gournay-en-Bray, 95.
Gournay-sur-Aronde, 50, 131.
Gouzon, 166.
Grammont, 57, 91, 157.
Grandes-Loges (Les), 147.
Grand-Noir, 141.
Granges (Les), 62, 107.
Grange-d'Aleine (La), 67.
Granville, 149, 152.
Gravelines, 78, 157.
Gravelle (La), 70, 168.
Gravelotte, 82, 102, 158.
Gray, 139.
Grenoble, 86, 93, 154.
Greoux, 86.
Greven-Macheren, 82, 159.
Grez (Les), 62.
Griffonottes (Les), 63.
Grillon, 86.

G

Grolle (La), *page* 42.
Grosbois, 62.
Groskembs, 137.
Grostemberg, 91.
Gueldres, 93, 94, 110, 138.
Guéret, 94, 166.
Guesselard, 53.
Guignes, 62.
Guingamp, 71, 72.
Guise, 125, 131, 132.

H

Haguenau, 85, 155, 169.
Haine-Saint-Pierre, 74, 165.
Hall, 50, 74.
Ham, 56, 132.
Harville, 82, 102, 158.
Hattstat, 163.
Havre (Le), 95, 96, 127, 148.
Hazebrouck, 133.
Hébecourt, 37.
Hédé, 72.
Helzenrath, 82, 159.
Héming, 117, 119.
Hennebon, 115, 145, 153.
Herie (La), 125.
Hervillers, 57, 132.
Hesdin, 77, 136.
Hiersac, 167.
Hirckberg, 156.
Hirson, 155.
Hochfeldt, 85.
Hochstras, 110.
Hombourg, 99.
Hommartin, 119.
Honfleur, 134, 148.
Horgne (La), 118, 119.
Hôtellerie (L'), 75, 148.
Houdan, 51, 52, 76.
Houdelaincourt, 64, 89, 107, 120.
Houssaye (La), 66.
Hutte (La), 130, 134.

I

Igné, *page* 90.
Ingrande, 42.
Ile-Jourdain, 58.
Ile-sur-le-Doubs, 163.
Isenheim, 163.
Isle, 103.
Issoire, 102, 114.

J

Jaconnière (La), 124.
Jalin, 158.
Jalons, 61.
Jard (La), 144.
Jarnac, 167.
Jaulzy, 131.
Joigny, 44, 87.
Joinville, 64, 107, 140.
Jonchery, 103.
Jonquière (La), 112.
Josselin, 114, 115, 153.
Jugon, 153.
Juliers, 85, 109.

K

Kaisereseche, 82.
Kaiserslautern, 100.
Kandel, 156.
Kirchberg, 159.
Krafft, 137.

L

Lafrey, 86.
Laigne (La), 110, 116.
Lajard, 144.
Lamaid, 166.
Lamballe, 71, 153.
Lamure, 86.
Landau, 155, 156, 169.
Landerneau, 71, 145.
Landevant, 115, 145.
Landiviziaux, 71, 72.
Landrecies, 125.
Landsthul, 99, 100.

L

Langannerie, *page* 129.
Langeais, 54.
Langon, 43, 64, 65, 110.
Langouedre, 71.
Langres, 63, 96, 139, 141, 160.
Lannion, 72.
Lans-le-Bourg, 124.
Laon, 49, 96, 125, 131, 150.
Launoy, 103.
Lauterbourg, 137, 138, 156.
Laval, 70, 96, 168.
Laye, 84.
Lectoure, 127.
Légrerie (La), 154.
Léguevin, 58.
Lempde, 102, 114.
Lens, 88, 132, 136.
Lestrelles, 109.
Leuze, 74, 91, 150.
Levignen, 48.
Lezoux, 105, 146.
Libourne, 68.
Liége, 49, 50, 94, 96, 99, 116, 153, 154, 161.
Lieursaint, 43.
Liffré, 114.
Lignéville, 81.
Ligny, 84, 89, 120.
Lille, 73, 88, 89, 97, 132, 150, 157.
Lillers, 77, 136.
Limoges, 39, 67, 94, 97, 145, 166.
Limon, 171.
Limonet, 44.
Lingueville, 37.
Lire, 130.
Lisieux, 75, 76, 95, 147, 148.
Loches, 152.
Loge (La), 39.
Logis-Neuf *(Ain)*, 69, 154.
Logis-Neuf *(Rhône)*, 105.
Lokeren, 73.

L

Lominé, *page* 115.
Longchamps, 61, 140.
Longeau, 139, 160.
Longuyon, 82, 98, 155.
Longwy, 82, 98, 155.
Lonjumeau, 39.
Lons-le-Saulnier, 97, 162.
Lony, 103, 104, 158.
Lorient, 115, 153.
Loriol, 45.
Lottier, 39.
Loubinet, 102.
Loudéac, 153.
Loudrefing, 85.
Loupe (La), 129.
Lourdes, 60, 143.
Loury, 165.
Louvain, 50, 93, 156.
Louviers, 153, 154.
Louvigné, 149.
Louvres, 50, 56, 80, 106.
Luc (Le), 89, 121.
Lucy-le-Bois, 44.
Lude (Le), 168, 169.
Luizet (Le), 151.
Lumbin, 151.
Lunel, 106, 128.
Lunéville, 84, 119.
Lure, 63.
Lutzerath, 82.
Luxembourg, 82, 83, 98, 135, 137, 159.
Luynes, 54.
Luzarches, 37.
Luze-Emiland, 44.
Luzignan, 91.
Lyon, 44, 46, 48, 60, 79, 98, 100, 105, 147, 160, 161, 162.

M

Mâcon, 44, 69, 98, 154.
Madelaine (La), 40.
Maeseick, 93, 161.
Maestricht, 42, 93, 94, 99, 157, 161.

M

Magistère (La), *page* 41.
Magnac, 40.
Magny (*Nièvre*), 47.
Magny (*Seine-et-Oise*), 66, 94.
Magny-Guiscard, 56.
Mailleraie (La), 95, 147.
Mailly, 151.
Maintenon, 52, 53.
Maison-Blanche (La), 44.
Maisons-Blanches (Les), 42.
Maisoncelles, 149.
Maison-Neuve (*Côte-d'Or*), 69, 87.
Maison-Neuve (*Haute-Saone*), 142.
Maison-Neuve (*Jura*), 92, 140.
Maison-Rouge (La), (*Seine-et-Marne*), 62.
Maison-Rouge (La), (*Haute-Vienne*), 39.
Malause, 41.
Malesherbes, 165.
Malines, 55, 56, 135.
Malmaison, 135.
Maltaverne, 123.
Mamers, 129.
Mandres, 80, 81, 152.
Manheim, 100, 159, 169.
Manheule, 82, 102, 158.
Mans (Le), 53, 100, 130, 134.
Mansle, 42, 68.
Mantes, 52, 75, 76.
Mantry, 97, 162.
Marans, 144.
Maraye, 124, 125.
Marche, 135, 161.
Marché-le-Pot, 50.
Marché-Neuf, 75, 148.
Marckolsheim, 85, 137.
Marle, 49, 131.
Marmande, 43.
Marolles, 51.
Marseille (*Oise*), 38.
Marseille, 100.
Mars-la-Tour, 82, 102, 158.
Martigné, 70.

M

Martigny, *page* 141.
Maslay-sur-Vannes, 46.
Masséré, 40.
Massé, 39.
Massiac, 102.
Massoulie (La), 68.
Maubert-Fontaine, 158.
Maubeuge, 57, 129, 158.
Mauves, 108.
Mauzé, 110, 114, 116.
Mayac, 154.
Mayence, 101, 138, 159.
Mayenne, 70, 114, 164.
Mazcy, 94, 145, 146, 166.
Meaux, 61, 62.
Melun, 43, 46, 62, 63, 165.
Mende, 102.
Ménil (Le), 48.
Ménil-Auzou, 149.
Ménil-Broust (Le), 51, 52.
Ménil-Flin, 84.
Menin, 73, 157.
Mer, 41.
Merey, 67.
Mery, 107.
Meslay, 168.
Mesle-sur-Sarthe, 51.
Mesnil-Auzou, 149.
Metz, 82, 83, 99, 102, 118, 137, 141, 158.
Meulan, 75.
Meximieux, 162.
Meyenheim, 164.
Mèze, 128.
Mezel, 86.
Mézières, 82, 97, 103, 156, 158.
Mielan, 60.
Minières (Les), 42.
Mionas, 151.
Mirambeau, 144.
Mirande, 60.
Mirebel, 162.
Mirecourt, 81, 89, 90.
Moere (La), 144, 145.

M

Moissac, *page* 41.
Moissel, 38.
Moncontour, 153.
Mondelange, 82, 137.
Mondovi, 170, 171.
Mondrainville, 149.
Monnoye, 55, 122.
Mons, 50, 57, 74, 91, 165.
Montaigu, 144, 167.
Montargis, 47.
Mont-Astruc, 127.
Montauban (*Ille-et-Vilaine*), 71.
Montauban (*Lot*), 40, 51, 58, 60, 132, 147.
Montbard, 69, 87.
Montbazon, 41, 42.
Montbert, 51.
Montbrison, 104, 105.
Mont-Cénis, 124.
Mont-de-Marsan, 65, 105.
Montdesir, 39.
Montdidier, 131.
Montelimart, 45.
Montereau, 43.
Montet-aux-Moines, 165, 166.
Montiéramé, 62, 63.
Montigny, 81, 141, 160.
Montlandon, 53.
Montlieu, 42.
Montluçon, 166.
Montluel, 162.
Montmarault, 166.
Montmédy, 98, 155, 159.
Montmeillan, 123.
Montmirail, 61.
Montpellier, 106, 128.
Montpont, 68.
Montreuil-sur-mer, 76, 77.
Mont-sous-Vaudrey, 92, 140, 141.
Montvert, 59.
Montzelfeldt, 159.
Mordelles, 114.
Moreilles, 144.

M

Moretta, *page* 170.
Moreuil, 131.
Morez, 92, 140.
Morlaix, 71, 72.
Mormans, 62.
Mornas, 45.
Mortagne, 51, 52.
Mortain, 149.
Mortarre, 172.
Mortefontaine, 56, 106.
Morterolles, 39.
Mortrée (la Grande), 129.
Morvilette, 52.
Motte-Bayengheim, 77.
Motte-Beuvron, 39.
Motte-Landron, 43.
Mouchard, 141, 163.
Moulineaux, 134, 148.
Moulins, 47, 81, 165.
Moult, 76, 147.
Moux, 108.
Mouzon, 97, 98, 155, 156, 158, 160, 161.
Moyenvic, 83, 84, 85, 119.
Mulhausen, 136, 138, 163, 164.
Musillac, 145.
Mussidan, 68.
Mussy-sur-Seine, 66.
Muy (Le), 89, 109.

N

Nampont, 76.
Namur, 49, 105, 135, 165.
Nancy, 62, 64, 84, 90, 107, 119, 120, 137, 141, 142, 146, 152.
Nangis, 62.
Nanterre, 75.
Nantes, 108, 144, 167.
Nanteuil-Haudouin, 48, 56.
Nantua, 154.
Narbonne, 108, 109, 112, 128, 147.
Navailles, 110.
Negres (Les), 42.

N

Nemours, *page* 47.
Neuf-Brisack, 137.
Neufchâteau, 89, 141, 160.
Neufchâtel (*Sarthe*), 52, 129.
Neufchâtel (*Seine-Inférieure*), 95, 133.
Neuss, 110, 138.
Neustat, 100, 169.
Neuve-Saint-Amand, 55, 122.
Neuville (La), 140.
Neuvy, 47.
Nevers, 47, 107.
Nice, 109, 147, 171.
Niderbron, 155.
Nimègue, 110, 138.
Niort, 91, 108, 115, 116.
Nismes, 106, 128.
Nissan, 128.
Nivelles, 74.
Noailles, 38.
Nogent-le-Rotrou, 53, 129.
Nogent-sur-Seine, 62, 107.
Nogent-sur-Vernisson, 48.
Noiremont, 38.
Noirestable, 104, 146.
Nonancourt, 51, 128.
Nonant, 71, 130, 134.
None, 173.
Nord-Libre, 74, 91.
Norge-le-Pont, 160.
Nosay, 168.
Nouaillé, 110, 116.
Nouvion, 76.
Novalaise (La), 124.
Novi, 170.
Noyal, 70, 168.
Noyon, 56, 132.
Nuits, 69, 98, 160.
Nyon, 92, 140.

O

Obernheim, 119.
Ogersheim, 100, 101, 138, 159, 169.

O

Ondres, *page* 65.
Oneglio, 172.
Oppenheim, 101, 138, 159.
Orange, 45.
Orbeval, 81.
Orbey, 136.
Orchamps, 66, 141.
Orchies, 88, 158.
Orey, 50, 156.
Orfingo, 172.
Orgon, 45, 128, 162.
Origny, 131, 132.
Orléans, 39, 41, 54, 64, 67, 165.
Ormea, 172.
Ormes (Les), 42.
Ornans, 67.
Orogne, 65.
Orthès, 139.
Osmonville, 116.
Ostende, 73, 156.
Osterseele, 91.
Ostheim, 84, 163.
Oulchy-le-Châtel, 118.

P

Pacaudière (La), 48.
Pacy, 52, 75.
Paillasse (La), 45.
Pain-Bouchain, 48.
Palisse (La), 47.
Pallissoux, 68.
Palizeul, 161.
Palud (La), 45, 105, 161.
Paris, 37, 38, 43, 46, 48, 51, 61, 75.
Paroy, 61.
Passage (Le), 144.
Passé, 70, 71.
Pau, 110, 139, 143.
Pauvre, 103.
Pavie, 170.
Péage-de-Roussillon, 45.
Pecquigny, 37.
Pellerine (La), 114, 164.
Periers, 152.

P

Périgueux, *pages* 68, 110.
Pernes, 133.
Péronne, 50, 52, 53, 57, 72, 73, 132.
Perpignan, 112, 128.
Peteghem, 157.
Pethem, 73, 74.
Petignac, 42.
Petites-Loges (Les), 150.
Peubru, 104, 105, 146.
Peyrac, 40.
Peyrolles, 86.
Pezenas, 128.
Pezou, 55, 122.
Phalsbourg, 83, 84, 85, 119.
Philippeville, 49, 75, 156, 159.
Pierre-Buffière, 40.
Pierre-Ecritte, 44.
Pierrefitte, 60, 78, 79, 143.
Pierrelatte, 45.
Pierre-Percée, 165.
Pignans, 121.
Pignerol, 173.
Pin (Le), 100.
Pithiviers, 165.
Plelan, 114.
Plestin, 72.
Ploermel, 114, 125, 149.
Plombières, 112, 142.
Pointe-Saint-Sulpice, 51.
Poirino, 169, 170.
Poitiers, 42, 113.
Poix, 38, 132.
Polich, 82.
Poligny, 92, 162.
Pons, 144.
Pont-à-Marque, 73, 150, 157, 158
Pont-à-Mousson, 120, 137, 141
Pontarion, 146.
Pontarlier, 67.
Pont-à-Tressin, 150.
Pont-Audemer, 95, 134, 147.
Pont-au-Mur, 146.
Pontchartrain, 51, 76.

P

Pont-Château, *page* 145.
Pont-d'Ain, 154, 161, 162.
Pont-de-Beauvoisin, 79.
Pont-de-Panis, 88.
Pont-de-Rodes, 40.
Pont-de-Sommevel, 81.
Pont-Gand, 153.
Pont-Gibaut, 146.
Pont-Guillemet, 125.
Ponthierry, 46.
Pontivy, 153.
Pont-l'Evêque, 148.
Pont-National, 45, 46, 128.
Pontoise, 54, 80, 94, 95.
Pontons, 65.
Pontorson, 152, 153.
Pontou (Le), 71.
Pontreau (Le), 167.
Pont-Saint-Esprit, 105, 106, 161, 162.
Pont-Saint-Hilaire, 43.
Pont-Sainte-Maxence, 50.
Pont-sur-Allier, 105, 146.
Pont-sur-Seine, 62, 107.
Pont-sur-Yonne, 43, 44.
Porentruy, 113.
Port-à-Binson, 61.
Port-de-Lannes, 138.
Port-de-la-Liberté, 115.
Port-de-Leyrac, 127.
Port-la-Vallée, 54.
Port-Sainte-Marie, 43.
Port-Saint-Ouen, 96, 152.
Port-sur-Saone, 63.
Port-Vendre, 112.
Poteau (Le), 64.
Pougues, 47.
Pouilly, 47.
Poussat (Le), 40.
Poux, 146.
Pouxeux, 137.
Prauthoy, 160.
Pré-en-Paille, 70.
Privas, 111.

P

Provins, *pages* 62, 107.
Pugère (La Grande), 88.
Puiseux, 38.
Puits-Lalaude, 47.
Putelange, 83.
Puy (Le), 114.
Puyoo, 139.

Q

Quadrecht, 57, 156.
Quaregnon, 50, 56.
Quarrés (Les), 41.
Quatordio, 170.
Querasque, 171.
Quesnoy (Le), 125.
Queue (La), 51.
Quevauvillers, 132.
Quiers, 170.
Quievrain, 50, 56.
Quimperlay, 115, 145.
Quimper, 115, 145.
Quingey, 140, 163.
Quinson, 86.

R

Rabasteins, 60.
Racconi, 170.
Ragonneau, 143.
Rambouillet, 41, 53.
Raon-l'Etape, 84.
Reckem, 93, 161.
Recologne, 139.
Recousse (La), 77, 78.
Regmalard, 52, 129.
Reignac, 42.
Reims, 103, 113, 150.
Remagen, 138.
Remiremont, 112, 136, 137.
Renais, 91.
Rennes, 70, 72, 114, 168.
Réolle (La), 43.
Rethel, 103.
Rhinzabern, 137, 153.
Ribay (Le), 70.

R

Ribecourt, *page* 56.
Rieutort, 102.
Riez, 86.
Riom, 81.
Rives, 85, 86.
Rives-de-Giez, 105.
Rivière-Thibouville (La), 75.
Rivoli, 124.
Roanne, 48, 104.
Roche (La), 136.
Roche-Bernard, 145.
Roche-en-Berny, 44.
Rochefort, 116, 119, 144.
Rochefoucault, 68, 166, 167.
Rochelle (La), 110, 116, 144.
Rocroy, 104.
Roc-Saint-André, 125.
Romans, 155.
Ronchamps, 63.
Roodt, 82, 159.
Roquefort, 64, 110.
Rorback, 83, 99, 155, 156.
Rosières-en-Haye, 62, 120.
Rosiers (Les), 54.
Rosporden, 115, 145.
Rosville, 90.
Roudun, 168.
Roue (La), 130, 168.
Rouen 95, 96, 134, 148, 153, 154.
Roulans, 163.
Roulet (Le), 42.
Roupy, 56, 132.
Rourebeau, 86.
Rousbrugges, 73, 157.
Rouvray, 44, 87.
Roye, 50, 131.
Ruffec, 42.
Rumilly, 151.
Ruremonde, 93.

S

Saar-Union, 83, 156.
Sablé, 168.

S

Sallershut, *pages* 138, 159, 160.
Sailly, 57, 132.
Saintes, 117, 144, 167.
Salbris, 39.
Salces, 112, 128.
Salins, 140, 141.
Saluzzes, 170, 173.
Salvagny, 48.
Samers, 76.
Samoigneux, 158, 159, 160.
Sarguemines, 83, 155.
Sarrebruck, 99, 142, 155.
Sarrebourg, 119.
Sarre-Libre, 83, 142, 155.
Sarthon, 69.
Saudron, 64, 107.
Saulce (La), 86.
Sauldrupt, 61.
Saulieu, 44, 69.
Saulx, 142.
Sauviat, 94, 146, 166.
Saverne, 85, 119.
Savillan, 170, 171.
Scarene, 171.
Schlestat, 84, 85, 119, 163.
Sedan, 97, 156, 161.
Séez, 129, 130, 134.
Seilhac, 59.
Semur, 69.
Senlis, 50, 56.
Sennecey, 44.
Sens, 44, 46.
Septeuil, 52, 76.
Sequehart, 124.
Serraval, 170.
Serverette, 102.
Settimo-Vitton, 169, 172.
Seurre, 141.
Sèvres, 51, 53, 55, 80.
Sierentz, 136, 163, 164.
Sijean, 112, 128.
Sillery, 150.
Simmern, 138, 159.
Sisteron, 86.

S

Sivry-sur-Meuse, *pages* 158, 160.
Soissons, 48, 49, 103, 181.
Solgne, 119.
Solliers, 181.
Solre-le-Château, 49.
Sombref, 135, 165.
Sommariva, 171.
Son (Le), 166.
Sorgues, 45.
Sorigny, 42.
Sospel, 171.
Souchet, 77.
Souchoux (Les), 86.
Souillac, 40.
Soultz, 155, 169.
Souvigny, 165.
Spa, 118.
Spincourt, 82.
Spire, 138.
Stainfort, 135.
Stenay, 98, 103, 155, 158, 160.
Strasbourg, 119, 137, 169.
Stutzheim, 119.
Suette, 54.
Surgères, 116.
Suzainecourt, 63.
Suze, 124.
Saint-Albin, 44.
Saint-Amand, 74, 158.
Saint-Ambroise, 124.
Saint-Amour, 162.
Saint-Andiol, 45, 162.
Saint-André, 123.
Saint-Aubin *(Gironde)*, 144.
Saint-Aubin *(Meuse)*, 84, 120.
Saint-Aubin-du-Cormier, 114.
Saint-Aubin-sur-Algot, 75, 76, 147.
Saint-Avit, 146.
Saint-Avold, 83, 99, 142.
Saint-Ay, 41.
Saint-Brice, 164.
Saint-Brieux, 71, 115.
Saint-Brix, 44.

S

Saint-Cannat, *pages* 46, 128.
Saint-Cergues, 92, 140.
Saint-Chamont, 105.
Saint-Chely, 102.
Saint-Denis, 37, 38, 80, 94, 106.
Saint-Diey, 84.
Saint-Dizier, 61, 140.
Saint-Éloy-Vifs, 157.
Saint-Étienne-du-Bois, 162.
Saint-Étienne-en-Forêt, 105.
Saint-Florentin, 87.
Saint-Flour, 102.
Saint-Fonds, 44, 45.
Saint-Fulgent, 144, 167.
Saint-Genis *(Charente-Inférieure)*, 144.
Saint-Genis-Laval, 105.
Saint-Genis *(Léman)*, 154.
Saint-Georges, 108.
Saint-Georges-d'Aurat, 114.
Saint-Geours, 65.
Saint-Gerand-le-Puy, 47.
Saint-Germain *(Sesia)*, 172.
Saint-Germain-de-Joux, 151.
Saint-Germain-en-Laye, 54, 75, 80.
Saint-Germain-Lambron, 102, 114.
Saint-Germain-lès-Couilly, 62.
Saint-Germain-l'Espinasse, 48.
Saint-Gervasy, 106.
Saint-Goard, 101.
Saint-Hermand, 144, 167.
Saint Hilairè du-Harcouet, 149.
Saint-Hippolyte, 117, 144.
Saint-Imbert, 47.
Saint-Jean-de-Luz, 65.
Saint-Jean-de-Maurienne, 123.
Saint-Jean-des-Murgers, 52.
Saint-Jean-les-deux-Jumeaux, 61.
Saint-Junien, 166.
Saint-Just, 37, 131.
Saint-Just-en-Chevalest, 104.
Saint-Laurent-des-Mûres, 79.
Saint-Léger, 44.
Saint-Léonard, 94, 146, 166.
Saint-Lo, 117, 118.

S

Saint-Maixent, *page* 91.
Saint-Malo, 72, 149, 164.
Saint-Marc, 66.
Saint-Marcellin, 154, 155.
Saint-Martin-d'Estréaux, 47, 48.
Saint-Martz-la-Bruyère, 53.
Saint-Maurice, 51.
Saint-Méard, 68.
Saint-Michel, 123.
Saint-Mihiel, 62, 160.
Saint-Nicolas, 57, 73.
Saint-Omer, 77, 78, 136.
Saint-Pardoux, 68.
Saint-Pars, 66.
Saint-Paul, 86.
Saint-Paul-de-Léon, 72.
Saint-Paul-lès-Dax, 65.
Saint-Pierre-de-Pléguen, 72, 153.
Saint-Pierre-le-Moustier, 47.
Saint-Pol, 133, 136.
Saint-Porchaires, 117, 144.
Saint-Pourçain, 81.
Saint-Quentin, 56, 124, 131, 132, 150.
Saiut-Rambert *(Loire)*, 45, 105.
Saint-Remy, 128, 162.
Saint-Sauveur, 172.
Saint-Seine, 66, 87.
Saint-Sauveur *(Haute-Saone)*, 142.
Saint-Servant *(faubourg de)*, 153.
Saint-Sever, 149.
Saint-Simphorien-de-Laye, 48.
Saint-Simphorien-d'Ozon, 45.
Saint-Thibaut-de-Coux, 79.
Saint-Thiébaut, 141, 160.
Saint-Thurin, 104, 146.
Saint-Trond, 50, 93, 156, 157.
Saint-Vallier, 45.
Saint-Wit, 66, 141.
Sainte-Goburge, 71, 130.
Sainte-Marie-aux-Mines, 84.
Sainte-Maure, 42.
Sainte-Menehould, 81.
Sainte-Mère-Église, 117, 118, 152.

T

Tain, *page* 45.
Talmas, 58, 133.
Tarare, 48.
Tarascon, 128, 162.
Tarbes, 60, 120, 139.
Tartas, 65.
Tassenières, 97.
Tavernes (Les), 68.
Tavey, 163.
Tegelen, 93.
Telin, 161.
Temple (Le), 144.
Tende, 171.
Termonde, 57.
Tertre (Le), 108.
Tête-de-Flandre, 57, 73.
Thiers, 105, 146.
Thil-le-Châtel, 160.
Thionville, 82, 83, 137, 155.
Thiviers, 68.
Thourout, 73.
Tillières, 51.
Tilliers (Les), 94, 95.
Tinques, 136.
Tirlemont, 50, 93, 156.
Tocqueville, 127.
Tongres, 93, 157.
Tonneins, 43.
Tonnerre, 87.
Tortone, 170.
Tostes, 116.
Toul, 64, 84, 107, 120.
Toulon, 101, 121.
Toulouse, 51, 58, 78, 90, 119, 136, 147.
Tour-du-Pin (La), 79.
Tournay, 74, 88, 150.
Tournelles-de-Flandre, 44.
Tourniquet, 110.
Tournus, 44.
Tours, 41, 53, 55, 122, 130, 152, 168.
Tourves, 88, 89.
Toury, 39, 165.

T

Trans, *page* 164.
Tremilly, 64, 107.
Trèves, 82, 120, 159.
Triel, 75.
Tricherie (La), 42.
Trino, 172.
Troisbrioux, 70.
Trois-Maisons, 63.
Trois-Volets, 54.
Trouling, 83.
Troyes, 46, 62, 63, 66, 120, 151.
Troyon, 160.
Truffarello, 169, 170.
Tulles, 59, 120.
Tullins, 154.
Turin, 124, 169, 170, 171, 172, 173.

U

Uberhernn, 83, 142.
Uchaut, 106, 128.
Uzerches, 40, 58, 59.

V

Vaire, 102, 113.
Valence, 45, 113, 124, 155.
Valenciennes, 50, 56, 74, 75, 91, 125, 158.
Valenza, 172.
Valiguières, 105, 162.
Valines, 127.
Valognes, 118, 152.
Val-de-Suzon, 66, 87.
Vandœuvre, 63, 64.
Vannes, 125, 145, 149.
Varades, 108.
Varennes, 47.
Vatan, 39.
Vatry, 150, 151.
Vaubadon, 117.
Vaucouleurs, 64, 107, 120, 160.
Vaudreuil (Le), 96.
Vaurain, 49, 131.
Vauxelles, 103.

V

Velaine, *pages* 64, 84, 107, 120.
Vendôme, 55, 122.
Ventezenau (La), 137.
Verceil, 172.
Verdun, 82, 102, 158, 159, 160.
Vermanton, 44.
Vernet (Le), 81.
Verneuil, 51, 71.
Verneuse, 134.
Vernon, 96.
Verpilière (La), 79.
Verres, 169.
Versailles, 41, 46, 51, 52, 53, 54, 55, 80.
Verte-Feuille, 48.
Vert-Galant, 133.
Vervins, 49.
Vesaignes, 63, 139.
Vesoul, 63, 126, 142.
Veuves, 41.
Vienau, 60.
Vidauban, 89.
Vienne, 45.
Vierzon, 39, 69.
Vieux-Maison, 61.
Vignoris, 139, 140.
Villaroudin, 123.
Ville-au-Brun, 39.
Villedieu-du-Perron, 91.
Villedieu-les-Poêles, 149.
Villefranche, 78.
Villejuif, 46.
Villemontais, 104.
Villeneuve (La), 146.
Villeneuve-la-Guyarre, 46, 59.
Villeneuve-de-Marsan, 110.
Villeneuve-les-Couverts, 87.
Villeneuve-Saint-Georges, 43.
Villeneuve-sur-Allier, 47.
Villeneuve-sur-Vannes, 46.
Villeneuve-sur-Verberie, 56.
Villeneuve-sur-Yonne, 44.
Villepinte, 78.

V

Villers-Bretonneux, *page* 53.
Villers-Cotterets, 48.
Villotte, 62.
Vire, 149.
Vitré, 70, 168.
Vitry-sur-Marne, 61, 140.
Vitteaux, 69, 87.
Vivier-l'Anneau, 135.
Vivonne, 42.
Vizille, 86.
Voghera, 170.
Void, 84, 160.
Voisage, 137.
Voray, 142.
Voreppe, 86, 154.
Voué, 151.
Vouzières, 103.

W

Waquet (Le), *page* 88.
Wasselonne, 119.
Wavigny (Le), 37, 131.
Weissembourg, 138, 155, 169.
Wiltheim, 119.
Witlich, 82.
Worms, 101, 138, 159.

X

Xanten, 110.
Xertigny, 112, 142.

Y

Ypres, 73, 157.
Ypreville, 95.
Yron, 65.
Yvetot, 94, 95, 147, 148.
Yvrée, 169, 172.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

627905

TE GÉOMÉTRIQUE
DES
TES DE POSTES
L'EMPIRE FRANÇAIS
ordre du Conseil d'Administration
les Postes aux Chevaux
POUR L'AN XIII

Echelle de 120000 Mètres

10 20 40 60 80 100 120000 M.

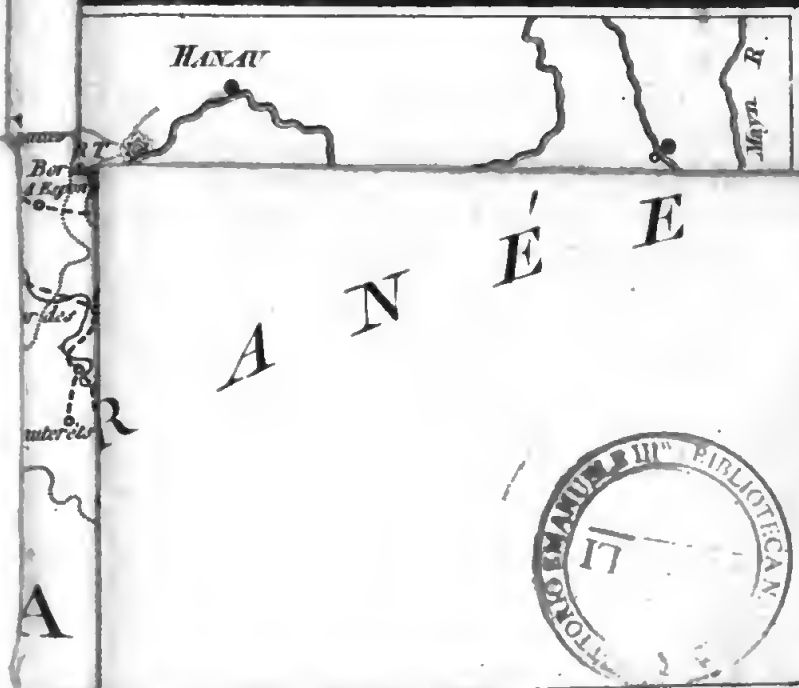

Ecrit par J. J. Pachoux.
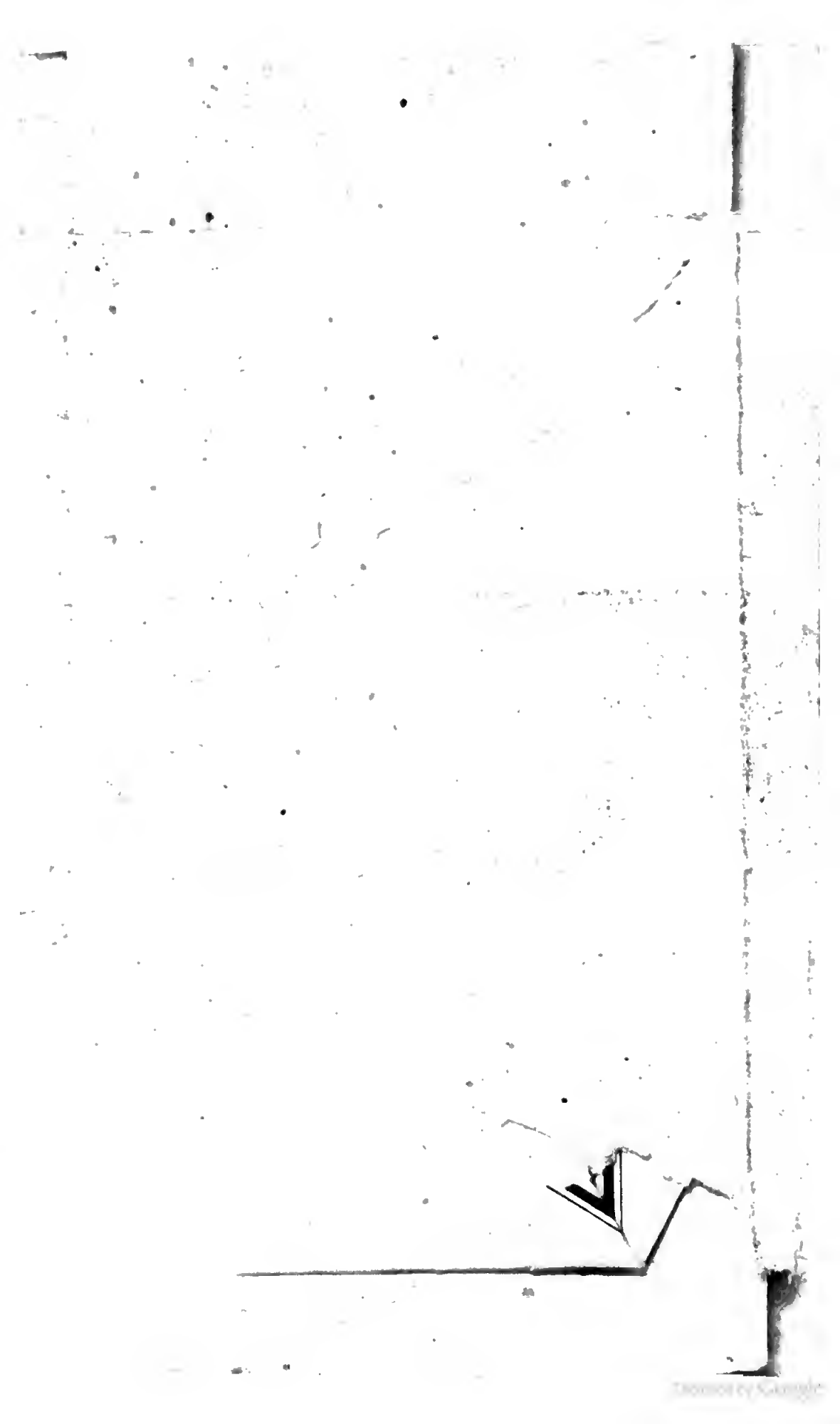
BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III